UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le rôle des ONGs dans l'autonomisation de la femme. Analyse socio-anthropologique de l'intervention de l' ONU-FEMMES en Commune Bubanza ; de 2015 à 2021

Nduwimana, Joselyne

2021-05
UB
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/76

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

LE ROLE DES ONGs DANS L'AUTONOMISATION DE LA FEMME. Analyse socio-anthropologique de l'intervention de l'ONU-FEMMES en Commune Bubanza; de 2015 à l'an 2021

Par :

Joselyne NDUWIMANA

Mémoire

présenté en vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Socio-Anthropologie

Identification des membres du jury:

Président : Pr. Gertrude KAZOVIYO

Directeur : Dr Aloys TOYI

Secrétaire : M.A Jean Berchmans NDIHOKUBWAYO

Bujumbura, Mai 2021

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY:

Président : Pr. Gertrude KAZOVIYO

Directeur : Dr Aloys TOYI

Secrétaire : P r. Jean Berchmans NDIHOKUBWAYO

DEDICACES

A nos regrettés parents ;

A notre cher époux ;

A notre chère fille ainée ;

A nos chers frères ;

A notre belle famille.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous éprouvons un grand plaisir d'exprimer nos sentiments de reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

D'abord, nous aimerions vivement remercier Monsieur Aloys Toyi, Professeur à l'Université du Burundi et directeur de notre mémoire, qui, par ses compétences scientifiques, sa disponibilité et ses qualités humaines, nous a prodiguée des conseils et des encouragements d'une importance inestimable dans l'accomplissement de ce travail.

Ensuite, une profonde et infinie reconnaissance vont à notre cher époux pour son affection, son encouragement, sa compréhension et son amour inconditionnel. Nous espérons que ce travail sera à la hauteur de ses sacrifices dès le commencement de notre cycle de master jusqu'aujourd'hui. Qu'il trouve ici l'expression de notre grande gratitude.

Nous nous en tiendrons rigueurs si nous oublions d'exprimer notre gratitude à nos éducateurs à tous les niveaux ; aux responsables de l'ONU-FEMMES pour leur accueil chaleureux ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé aux entrevues sans lesquelles ce travail n'aurait pas été possible. Qu'ils trouvent l'aboutissement de ce mémoire comme le fruit de leurs efforts.

Enfin, nous remercions vivement la famille Canésius NTIRANDEKURA et nos frères pour leur soutien, aussi bien moral que matériel, qui a été d'une grande importance pour la réalisation de ce mémoire. Nous leur seront toujours reconnaissantes.Qu'ils trouvent dans ce travail la joie de leur contribution.

Joselyne NDUWIMANA

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

al.	: avec Collaborateurs
AGRs	: Activités Génératrices de Revenus
BIT	: Bureau International du Travail
CAD	: Comité d'aide au développement
CASAF	: Canadian Solidarity for Africa
CEDAW	: The Convetion on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women
CEDEF	: Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de Discrimination
GAD	: Gender and development
GS	: Groupement de Solidarité
IFD/FED	: Intégration des Femmes au Développement / Femmes et Développement
IGRs	: Initiatives Génératrices de Revenus
OCDE	: Organisation de la coopération et de développement économique
ODD	: Objectifs de Développement Durables
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	: Organisation des Nations Unies
OSC	: Organisation de la Société Civile
p.	: page
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
pp.	: de la page… à la page
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
UNICEF	: United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)
IPF	: Indicateur de Participation Féminine
ISDH	: Indicateur Sexospécifique de Développement Humain
ISTEEBU	: Institut de Statistique et d'Etudes Economique du Burundi
WAD	: Women and development
WID	: Women in development

RESUME

Ce mémoire de fin d'études de Master propose de revenir sur une ONG internationale qui opte pour l'autonomisation de la femme ; Il s'agit de l'ONU-femmes, un canevas par intermédiaire duquel l'ONU passe pour réaliser cette noble ambition.

La démarche méthodologique mobilisée s'inscrit dans le cadre de la recherche qualitative qui nous a permis de nous appuyer sur les techniques d'observation et d'entretien semi-directif pour collecter les informations nécessaires à la vérification de nos hypothèses ; le tout sous la couverture analytique de la sociologie d'action d'Alain Touraine.

Les hypothèses de cette recherche stipulent que l'accès à l'information et à la formation permettrait aux femmes d'être conscientes de leur situation d'assujettissement et cela les pousserait à développer individuellement et collectivement des attitudes leur permettant de sortir de cette situation. En outre, le renforcement de leur pouvoir d'action leur permettrait de participer activement dans des activités productives et d'avoir une source de revenus comme préalable essentiel à la conquête de leur autonomie et à l'amélioration de leur statut.

L'étude a montré que les activités exercées par l'ONU-FEMMES, notamment les formations dispensées au profit de leurs bénéficiaires et l'appui financier, sont d'une grande importance en matière de leur autonomisation car elles ont provoqué des changements socioculturels, économiques et politiques. Aussi, les résultats obtenus mettent en évidence les effets importants sur l'amélioration de conditions de vie de ces femmes, de leurs familles et de leur communauté. Ces résultats révèlent aussi le problème pour les enfants ainés de certaines familles, qui, dans quelques ménages, deviennent victimes des activités de leurs mamans. Certaines tâches domestiques qui, auparavant étaient à la charge de leurs mamans reviennent à ces enfants. Une autre chose est que certaines de ces femmes manifestent toujours un esprit d'attentisme tout en croyant à une autre aide qui pourrait venir pour les rehausser encore alors que toutes ces femmes ont obtenues les mêmes paquets d'appui.

Mots clés : genre, autonomisation, ONG et ONU-Femmes

ABSTRACT

This master's thesis takes us back to an international NGO that opts for the empowerment of women; it is about UN-women, a canvas through which the UN passes to achieve this noble ambition.

The methodological approach used is part of the qualitative research which allowed us to rely on observation and semi-directive interview techniques to collect the information necessary to test our hypotheses; all under the analytical cover of Alain Touraine's sociology of action.

The hypotheses of this research state that access to information and training allow women to be aware of their situation of subjugation and this leads them to develop individually and collectively attitudes allowing them to get rid of this situation. In addition, the strengthening of their power of action allows them to participate actively in productive activities and to have a source of income as an essential prerequisite for the conquest of their autonomy and the improvement of their status.

The study showed that the activities carried out by UN–Women, in particular the training provided for the benefit of their beneficiaries and the financial support, are of great importance in terms of their empowerment because they have red to socio-cultural, economic social and politics changes. The results obtained also highlight the significant effects on improving the living conditions of these women, their families and the community. These results also reveal the problem for the first-born of families who in some households may be vulnerable of their mothers'status. Certain domestic tasks which previously were the responsibility of their mothers are now the responsibilities of these children. Another thing is that some of these women are still showing a wait-and-see attitude while believing in some other help that could come to uplift them even more when all these women got the same support packages.

Key words: gender, empowerment, NGO and UN-women.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY: i
DEDICACES ii
REMERCIEMENTS iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES iv
RESUME v
ABSTRACT vi
TABLE DES MATIERES vii
AVANT-PROPOS xi
0. INTRODUCTION GENERALE 1
PARTIE I : DES CONTOURS THEORIQUES DE L'OBJET D'ETUDE 3
CHAPITRE I : DES GENERALITES 4
I.0. Introduction 4
I.1. Objet de recherche 4
I.2. Justification du choix du sujet 4
I.3. Présentation du problème 5
I.3.1. Un constat amer d'inégalité basée sur le genre 5
I.3.2. La femme, victime d'injustice sociale 7
I.3.3. Une situation de précarité permanente 8
I.4. Intérêt de la présente recherche 9
I.5. Objectifs 10
I.5.1. Objectif général 10
I.5.2. Objectifs spécifiques 10
Conclusion partielle 11
CHAPITRE II : LA REVUE DE LA LITTERATURE 12
II.0. Introduction 12
II.1. Une approche diversifiée du concept « autonomisation » 13
II.1.1. Un processus de transformation ou d'acquisition des ressources ? 13
II.1.2. Une paupérisation accrue de la femme selon l'UNESCO 14
II.2. La dialectique « Egalité du genre-autonomisation de la femme » 15
II.3. Des horizons d'analyses diversifiées 16

Conclusion partielle....17
CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE....18
III.0. Introduction....18
III.1. L'autonomisation de la femme dans le contexte international....18
III.2. Les instruments internationaux de protection des droits des femmes....18
III.2.1. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing....18
III.2.2. Les Objectifs du Millénaires pour le Développement....21
III.2.3. PNUD et les indicateurs composites du développement humain....22
III.3. Cadre d'autonomisation des Femmes selon Oxfam....24
III.4. Cadre théorique et conceptuelle....24
III.4.1. L'individualisme méthodologique....25
III.4.1.1. Notion d'individualisme méthodologique....25
III.4.1.2. Modèle d'analyse socio anthropologique : la sociologie d'action d'Alain Touraine....26
III.4.1.3. Cadre théorique selon Stromsquist : les quatre composantes de l'autonomisation....28
III.4.2. Les concepts clés....30
III.4.3. Les quatre types de pouvoir selon Sophie Charlier et Lisette Caubergs....41
III.5. Questions de fond....42
III.6. Hypothèses....43
Conclusion partielle....44
PARTIE II : CADRE METHODOLOGIQUE....45
CHAPITRE I : LES METHODES ET TECHNIQUES DE RECUEIL DES DONNEES....46
I.0. Introduction....46
I.1. La méthode qualitative....46
I.2. Les techniques de recueil des données....47
I.2.1. L'observation directe....47
I.2.2. Entretien....47
Conclusion partielle....49
CHAPITRE II : DESCRIPTION DU TERRAIN D'ENQUETE....50
II.0. Introduction....50
II.1. Une description détaillée de l'ONU-FEMME....50

II.2. Le Choix du lieu d'étude.....53
II.3. Description du terrain d'enquête.....53
II.4. Le choix des cibles des entretiens.....53
II.5. Techniques d'analyse et de traitement des données.....54
II.6. Les difficultés rencontrées.....55
Conclusion partielle.....56
PARTIE III : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE.....57
CHAPITRE I : LES FEMMES BENEFICIAIRE DES ACTIONS DE L'ONUFEMME ET LEUR CONCEPTION DE L'AUTONOMISATION.....58
I.0. Introduction.....58
I.1. Autonomisation de la femme comme facteur de changement de comportement.....58
I.2. L'autonomisation économique de la femme et ses conséquences.....59
I.3. Autonomisation de la femme comme facteur de cohésion sociale.....61
I.4. Autonomisation de la femme comme primeur de la complémentarité au sein des ménages.....62
I.5. Les groupements d'épargne et crédit comme facteur favorisant l'autonomisation de la femme.....64
Conclusion partielle.....66
CHAPITRE II : LES FEMMES AVANT, PENDANT ET APRES L'IMPLICATION DE L'ONUFEMMES.....67
II.0. Introduction.....67
II.1. La situation des femmes avant l'implication de l'ONUFEMMES.....67
II.1.1. Femme insouciante de sa condition de vie.....67
II.1.2. Femme dépendante.....68
II.1.3. Femme du foyer et du champ.....69
II.1.4. Femme maltraitée.....70
II.2. Les femmes pendant les activités de l'ONU-FEMMES.....71
II.2.1. L'appréciation des enquêtés des activités de l'ONU-FEMMES.....72
II.2.1.1. Appui financier.....72
II.2.1.2. Quand l'éducation informelle suscite la prise de conscience.....73

II.2.2. Les femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-Femmes face aux préjugés négatifs à leur encontre....75
II.2.2.1. Au sein du ménage....75
II.2.2.2. Dans l'entourage....76
II.3. Les femmes après les activités de l'ONU-FEMMES....77
II.3.1. Des femmes toujours dans l'attentisme....77
II.3.2. Une appréciation du pas franchi....78
II.3.3. L'éducation des enfants et l'engagement des femmes dans les activités de l'ONU-FEMMES....79
Conclusion partielle....81
CHAPITRE III : IMPACTS SOCIO-POLITICO-ECONOMIQUE DES ACTIVITES DE L'ONU-FEMMES....82
III.0. Introduction....82
III.1. Les effets au niveau personnel et familial....82
III.1.1. Sur le plan personnel....82
III.1.2. Sur le plan familial....83
III.2. Sur le plan socio-économico-politique....85
III.2.1. Au point de vue politique....85
III.2.2. Au point de vue économique....86
III.2.3. Sur le plan social....87
III.3. Les effets au niveau communautaire....89
Conclusion partielle....91
CONCLUSION GENERALE....92
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES....95
ANNEXES....101

AVANT-PROPOS

Le présent travail est effectué dans le cadre d'un mémoire de Master en socio-anthropologie. Il étudie le rôle des ONGs dans l'autonomisation de la femme. L'idée de ce travail est venue du fait que ce sujet constitue un thème important pour la société, un thème d'actualité dans le monde en général et dans notre pays en particulier où dans plusieurs activités, le rôle de la femme est devenu un sujet de débat. L'objectif est de voir comment les femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES parviennent à acquérir le pouvoir et le renforcement de leur autonomie à travers ces projets.

En effet, ces dernières années, un certain nombre d'initiatives gouvernementales et non gouvernementales a vu le jour pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Une critique est faite aux approches de développement qui impulsaient à partir du haut les changements en faveur des femmes, car les féministes pensent que ce sont les organisations de base qui doivent impulser les transformations structurelles nécessaires pour satisfaire les besoins stratégiques des femmes.

Ce travail étant mené directement en commune Bubanza sur les femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES. Avec l'appui de l'ONU-FEMMES, ces femmes ont pu avancer en matière de leur autonomisation. Des limites ne peuvent pas manquer. Ce sont notamment des discussions menées avec nos enquêtés pendant le travail de terrain qui a suscité en nous d'autres questionnements. Cela fait que cette étude soit une ouverture d'autres recherches aux autres personnes intéressées par ce sujet, sous quelles perspectives soient-elles, pourront compléter ce travail. D'où d'autres recherches s'avèrent nécessaires pour mieux cerner ce qui est à la base de la disparité au niveau d'avancement en matière d'autonomisation pour ces femmes puisqu'elles reçoivent les mêmes paquets d'appui; c'est-à-dire pour observer leur sort une fois l'autre appui qu'elles souhaitent avoir pour les rehausser encore ne finira pas à apparaitre. Il est aussi important de mener une recherche pour voir le sort des enfants qui sont devenus victimes des activités exercées par leurs mamans dans le but de s'autonomiser.

0. INTRODUCTION GENERALE

Dans la plupart des pays, les femmes se heurtent, tout au long de leur existence, dans leur vie quotidienne et dans leurs aspirations à long terme, à des attitudes discriminatoires dans les structures économiques et sociales et à un manque de ressources ; ce qui les empêchent d'améliorer leurs conditions de vie. Notre pays le Burundi ne fait pas exception à cet état de fait. L'ignorance, l'inconscience, la dépendance, la maltraitance, les préjugés négatifs constituaient une barrière à leur autonomisation. Malgré les efforts consentis par l'Etat et les organisations non gouvernementales, il existe encore beaucoup de défis à relever pour améliorer la situation de la femme au Burundi. Selon la Déclaration et programme d'action de Beijing (1995 : 15), les femmes ne peuvent pas exercer leurs droits fondamentaux, n'ont pas le droit ou la possibilité d'accéder à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi, et à l'indépendance économique, et ne peuvent participer aux processus de prise de décisions. Ces femmes se voient souvent refuser la possibilité de contribuer à part entière à la vie générale de leur communauté.

Ces dernières années, un certain nombre d'initiatives gouvernementales et non gouvernementales a vu le jour pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes. L'objectif de notre travail n'a pas l'ambition de parcourir l'ensemble de ces organisations pour voir leurs initiatives mais de se focaliser sur les activités de l'ONU-FEMMES ; une agence qui a attiré notre attention suite aux actions menées auprès des femmes afin de connaître si ce dernier contribue concrètement dans le renforcement de l'autonomisation de la femme. Il est question de voir la pertinence des activités de cette agence sur l'autonomisation de la femme. Pour répondre à nos questions de recherche et atteindre nos objectifs, nous avons effectué un travail de terrain essentiellement auprès des femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES. L'observation et l'entretien semi-directif sont les principaux outils que nous avons utilisés dans la collecte des données. Ce travail est composé par trois parties.

La première partie porte sur des contours théoriques de l'objet d'étude avec quatre chapitres. Le premier chapitre porte sur les généralités où l'objet de recherche, la justification du choix du sujet, la présentation du problème, l'intérêt de la recherche ainsi que les objectifs de la présente recherche seront présentés ; le second chapitre porte sur la revue de la littérature où certains écrits des différents auteurs qui ont déjà abordé notre sujet seront donnés, le troisième chapitre sur la problématique du sujet.

Nous consacrerons la deuxième partie sur le cadre méthodologique où nous allons présenter la théorie à laquelle s'inscrit notre recherche, les méthodes et les techniques de recherche utilisées, le choix des enquêtés et du terrain d'enquête, les difficultés rencontrées et la stratégie de collecte et de traitement des données collectées sur le terrain. La troisième et dernière partie portera sur la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche. Cette partie comporte trois chapitres à travers lesquelles nous allons découvrir la conception de l'autonomisation de la femme par les femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES, la situation de ces femmes avant, pendant et après l'implication de l'ONU-FEMMES et enfin l'impact socio-politico-économique des activités de cette entité au niveau personnel, familial et communautaire.

PARTIE I :

DES CONTOURS THEORIQUES DE L'OBJET D'ETUDE

CHAPITRE I : DES GENERALITES

I.0. Introduction

Dans ce chapitre, Nous allons mettre en lumière l'objet de notre recherche, justifier le choix de notre sujet, présenter l'état actuel du problème, montrer l'intérêt du sujet et enfin présenter les objectifs.

I.1. Objet de recherche

L'objet de cette recherche porte sur l'apport des ONG dans l'amélioration des conditions de vie de la femme à travers leurs projets. Il sera question de montrer comment les ONGs qui optent pour la promotion de la femme, en l'occurrence l'ONU-FEMMES, constituent un apport au renforcement du pouvoir des femmes et leur capacité d'être autonomes à travers leurs activités.

I.2. Justification du choix du sujet

Il est communément admis que l'autonomisation de la femme est un des profonds changements économiques, environnementaux et sociaux nécessaires au développement. Comme le signalent Leloup et Ryckmans (2006, p. 2), « *Permettre aux femmes (pauvres) d'améliorer leur situation, c'est améliorer la situation de l'ensemble des familles et de la société. Ceci n'est qu'un aspect de l'importance des femmes dans le développement ; […]*»

Selon le Ministère de la Promotion de la Femme au Burkina Faso (MPF, 2009), cité par Félix Ouedraogo (2018 : 2) les contraintes à l'autonomisation économique et sociale de la femme résident aussi bien à l'échelle du ménage que de la société. Cela est une réalité aussi pour notre pays aussi où dans pas mal des familles, la culture occupe une place importante.

« *Plusieurs donneurs soutiennent des initiatives visant à renforcer les possibilités et les moyens qu'ont les femmes de s'organiser, de constituer des associations et d'agir collectivement pour défendre leurs intérêts communs. Les associations de femmes et autres organisations de la société civile œuvrant pour les droits des femmes peuvent permettre à celles-ci de mieux faire entendre leur voix et de devenir plus visibles, et sont capables d'assurer à leurs membres de nombreux services et l'obtention de beaucoup d'avantages. À travers l'action collective, les associations de femmes peuvent toucher directement les organismes publics et privés concernés et demander un soutien institutionnel pour les activités rémunératrices qu'exercent les femmes.*

Elles ont les moyens de négocier des prêts collectifs et des services de microcrédit-bail pour leurs membres ». (Carolyn Madel-Anonuev, 1995 : 35).

En effet, une critique est faite aux approches de développement qui impulsaient à partir du haut les changements en faveur des femmes, car les féministes pensent que ce sont les organisations de base qui doivent impulser les transformations structurelles nécessaires pour satisfaire les besoins stratégiques des femmes.

Tous ces éléments montrent l'importance capitale de ce thème d'autonomisation de la femme. A côté des politiques publiques, beaucoup d'ONGs travaillent sur le terrain de l'empowerment et de l'autonomisation de la femme.

Notre intérêt sur ce sujet porte avant tout sur la particularité des femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES. Nous voulons voir comment les femmes parviennent à acquérir le pouvoir et le renforcement de leur autonomie à travers ces projets.

I.3. Présentation du problème

I.3.1. Un constat amer d'inégalité basée sur le genre

Dans la majorité des sociétés humaines, le constat est que la distribution des ressources se fait de manière inégale entre les femmes et les hommes et que le masculin est systématiquement plus valorisé que le féminin, ce qui n'est pas contredit au Burundi.

Selon Carolyn **(**1995 : 23), les femmes pauvres sont des femmes très occupées. Non seulement elles passent beaucoup de temps et consacrent beaucoup d'énergie à satisfaire les besoins de la famille, mais aussi elles font face à des conditions, telles que le contrôle autoritaire et intransigeant de leur mari, les violences subies à la maison, les attentes sociales concernant la maternité et l'insécurité de leur environnement, qui limitent leur mobilité physique.

Quant au Ministère de Solidarité Nationale des Droits de la Personne Humaine et du Genre (2012 : 10), alors que la femme a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, réalise les travaux ménagers, et prend soins des enfants et des autres membres de la famille, l'homme incarne l'autorité, prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage.

Comme nous le dit Calvès (2014 : 310), la conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenu au Caire en 1994 est une des premières conférences onusiennes où le concept d'empowerment gagne en visibilité. Deux chapitres du programme d'action adopté à l'issue de la conférence, fait unique, dans une conférence internationale sur la population, abordent spécifiquement les questions de l'égalité entre hommes et femmes et du manque du pouvoir des femmes à travers le monde.

Ainsi, Halfon, (2007 : 71) cité par Calvès, (2014 : 310-311) dit qu' « *En matière de renforcement des pouvoirs, un nombre important de sujets tels que la représentation politique et la participation, l'éducation, l'emploi, la santé reproductive et sexuelle, la violence et le viol, l'égalité face à la justice, les droits de propriété, l'iniquité de revenus, et la charge de travail y sont discutés . »*

Carolyn (1995 : 10) affirme que l'absence totale de conscience et de compréhension des conditions des femmes aggrave leur impuissance. Elles restent dans un état de parfaite ignorance et la plupart d'entre elles survivent en pensant qu'elles ne peuvent rien changer à leur situation précaire. Elles sont peu efficaces, ce qui signifie qu'elles ne croient pas en leur propre habileté à contrôler et à influencer les événements se produisant dans leur milieu et leurs conséquences. Lorsque les femmes parlent entre elles de leurs expériences personnelles, elles les valident et construisent ainsi une nouvelle réalité. Lorsqu'elles décrivent elles-mêmes leur propre vécu, elles découvrent leur rôle d'agents dans leur propre monde et commencent à établir des relations entre leurs micro-réalités et les contextes macro-sociaux.

L'auteur ajoute que « *le fait que les femmes travaillent individuellement chez elles et sans contact renforce leur impuissance. On dit qu'elles sont isolées, dispersées et fragmentées. De cette manière elles sont incapables d'échanger leurs soucis, problèmes et solutions et d'en discuter. Ayant peu de contacts avec le monde extérieur du fait qu'elles sont très occupées par leurs corvées quotidiennes, elles n'ont pas connaissance des possibilités qui pourraient s'offrir à elles. Leur ignorance et leur manque de conscience perpétuent leur état d'impuissance. Les conditions des femmes contribuent aussi à leur impuissance. De la même manière, les conditions qui prévalent au foyer précipitent, perpétuent ou bien aggravent l'impuissance des femmes* ». (Carolyn Madel- Añonuevo, 1995 : 32).

Comme le montrent Camille, Ernest et al. (2016 : 10) dans le Rapport alternative sur la mise en œuvre de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les femmes sont plus sollicitées dans le secteur agricole plus pénible et peu rémunérateur**.** Elles travaillent beaucoup d'heures par jour et la rémunération est beaucoup moins proportionnelle qu'aux efforts fournis.

Selon le Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (2011 : 30), dans le domaine du travail rémunéré, les femmes rencontrent des obstacles presque à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne : (1) la possibilité qu'elles ont d'avoir ou non une activité rémunérée, (2) la nature des emplois qu'elles obtiennent ou dont elles sont exclues, (3) l'offre de services d'aide, comme la garde des enfants, (4) leur rémunération, les avantages dont elles bénéficient et leurs conditions de travail, (5) la sécurité de leur emploi ou de leur entreprise et (6) leur accès à la formation professionnelle.

Les domestiques et les gens de maison, qui sont surtout des femmes, font partie des travailleurs les moins reconnus et les moins protégés. Ils ont partout les mêmes caractéristiques, tout particulièrement leur isolement, leur invisibilité, l'absence de reconnaissance et la privation des droits dont bénéficient les autres travailleurs. (Réseau du CAD, 2011 : 31).

Pour Emmanuel Alain Kobela, (2017, p.28), les femmes passent l'essentiel de leur temps à s'occuper des problèmes d'épargne et du remboursement de leur crédit et n'ont plus que très peu de temps pour les activités importantes menées dans leur sein, à l'image des activités d'éducation et de conscientisation. Il a même été remarqué que, malgré un accès important des femmes au crédit, le contrôle des ressources leur échappe et reste entre les mains des hommes.

Cependant, comme beaucoup d'auteurs ont déjà constaté ces injustices sociales dont font face les femmes jusqu'à ce qu'ils les mettent aux écrits. L'objet de cette étude est de voir l'apport de l'ONU-FEMMES dans l'atténuation de cette situation à laquelle vivent les femmes.

I.3.2. La femme, victime d'injustice sociale

Dans beaucoup de pays sous-développés à travers le monde, et notamment au Burundi, les femmes et les filles souffrent encore de beaucoup de discriminations économiques, sociales et politiques. On estime qu'elles effectuent 66% du travail mondial, produisent 50% de la nourriture mais ne perçoivent que 10% des revenus et 1% des titres de propriété. Les femmes passent 30 à 35 heures de travail par semaine aux soins non rémunérés.

Les femmes sont également plus exposées à la pauvreté et représentent 70% des pauvres dans le monde. Même lorsqu'elles travaillent, elles restent le plus souvent cantonnées aux emplois du secteur informel qui ne leur donne pas accès à la sécurité sociale, aux congés payés, à l'assurance maladie, à la garde des enfants et à des emplois décents (CASAF International, 2020).

Selon le journal Burundi-Eco (2020)[1], le rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Burundi de novembre 2016 indique que les femmes se trouvent particulièrement défavorisées sur le marché du travail. Il existe de grandes différences entre les genres en ce qui concerne la nature et le statut professionnel. Près de 90% du travail non rémunéré est exercé par des femmes et moins de 49% des employés du secteur public sont des femmes. Plus de 92% des femmes exercent leur activité principale dans le secteur de l'agriculture contre 7% des hommes et moins de 4% ont un emploi rémunéré dans le secteur non agricole.

En matière d'autonomisation économique, l'ISTEEBU indique que l'indice de revenus des femmes est de 0.381 (contre 0.419 pour les hommes). Si l'égalité des droits et des responsabilités pour tous est inscrite dans plusieurs lois, certaines inégalités perdurent et contribuent à rendre les Burundaises plus pauvres (PNUD, 2012 : 9)

I.3.3. Une situation de précarité permanente

Selon Adéquations (2008)[2], dans de trop nombreux pays, les services de protection sociale ne tiennent pas suffisamment compte de la situation spécifique des femmes pauvres et la tendance est à la réduction de ces services. Le risque de sombrer dans la pauvreté est plus grand pour les femmes que pour les hommes, en particulier après un certain âge, quand la protection sociale est liée à un emploi rémunéré continu. Il arrive en effet que les femmes ne remplissent pas les conditions requises à cause des interruptions de travail dues à la répartition déséquilibrée du travail rémunéré et non rémunéré. En outre, le programme d'action de Beijing fait savoir qu'après un certain âge, les femmes se heurtent à des obstacles beaucoup plus grands lorsqu'elles veulent rentrer dans la vie active.

[1] https://burundi-eco.com/autonomisation-de-la-femme-des-avancees-pourtant/ consulté le 10 Septembre 2020

[2] Adéquations est une association à but non lucratif, créée en 2003, dont le siège est à Paris. Consulté le 15 Mai 2020 sur http://www.adequations.org/spip.php?article 110

Depuis 1975, on a réuni une somme considérable de connaissances et d'informations sur la situation des femmes et leurs conditions de vie. Dans la plupart des pays, les femmes se heurtent, tout au long de leur existence, dans leur vie quotidienne et dans leurs aspirations à long terme, à des attitudes discriminatoires, des structures économiques et sociales iniques et un manque de ressources qui les empêchent de participer pleinement à la vie publique dans des conditions d'égalité. La pratique de la sélection prénatale en fonction du sexe, les taux de mortalité plus élevés et les taux de scolarisation moins élevés chez les fillettes que chez les garçons semblent indiquer que la préférence donnée aux fils dans la famille empêche les fillettes d'avoir pleinement accès à l'alimentation, à l'enseignement et aux soins de santé, et porte même atteinte à leur droit à la vie, dans nombre de pays . La discrimination à l'égard des femmes commence dès leur plus jeune âge et c'est donc dès la naissance qu'il faut y faire face (Déclaration et programme d'action de Beijing, 1995 : 17).

Ainsi, de nombreuses femmes se heurtent à des obstacles particuliers en raison de facteurs divers qui viennent s'ajouter aux problèmes propres à leur sexe et qui les isolent ou les marginalisent souvent. Elles ne peuvent exercer leurs droits fondamentaux, n'ont pas le droit ou la possibilité d'accéder à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi, au logement et à l'indépendance économique, et ne peuvent participer aux processus de prise de décisions.

Ces femmes se voient souvent refuser la possibilité de contribuer à part entière à la vie générale de leur communauté (Déclaration et programme d'action de Beijing, 1995 : 15).

I.4. Intérêt de la présente recherche

Nous avons trouvé ce sujet intéressant parce qu'il constitue un thème important pour la société, un thème d'actualité dans le monde en général et dans notre pays en particulier où dans plusieurs activités, le rôle de la femme est devenu un sujet de débat.

Ainsi cette recherche pourrait servir les ONGs et acteurs du changement qui ont pour vocation la prise en charge des besoins sociaux des femmes défavorisées.

Nous pensons qu'il est important d'analyser le rôle des activités des ONG dans le renforcement du pouvoir et de l'autonomie des femmes en le présentant comme un outil capable de résorber les problèmes sociaux au sein des ménages auxquels habitent les femmes bénéficiaires de leurs initiatives .

Suite au rôle important joué par les femmes dans les sociétés malgré les problèmes qu'elles rencontrent, nous avons eu la soif de travailler sur l'autonomisation de la femme pour voir ce rôle joué par les femmes au Burundi. Comme nous le disent Bouilly, Emmanuelle et ali, (2005 : 11), *« les femmes africaines jouent un rôle important dans l'économie familiale et national. Ce rôle central, bien souvent invisible, est décrit, soulignant la pluralité et la créativité des stratégies inventées par les femmes face aux obstacles qu'elles rencontrent. »*

Poser la question du rôle des activités des ONGs dans le renforcement de l'autonomie des femmes, c'est poser le problème de leur participation au phénomène de lutte contre les obstacles sociaux auxquels elles font face.

I.5. Objectifs

Les objectifs se déclinent en objectif général et objectifs spécifiques qui vont guider notre analyse tout au long de notre recherche.

I.5.1. Objectif général

Le principal objectif de notre recherche est de déceler comment les actions de l'ONU-FEMMES influent-elles sur les conditions de vie des femmes en terme de leur autonomisation.

I.5.2. Objectifs spécifiques

- Se rendre compte de l'amélioration du statut social des femmes en termes d'atténuation des inégalités dans les relations femme-homme.
- Voir dans quelle mesure, avec l'aide de l'ONU-FEMMES, les femmes peuvent être vecteurs de changement dans leur milieu de vie.
- Identifier les effets des actions de l'ONU-FEMMES sur les femmes bénéficiaires, leurs familles et leurs communautés.

Conclusion partielle

Le présent travail de recherche a comme question de départ suivante : dans quelle manière les actions de l'ONU-FEMMES contribuent-elles à l'autonomisation de la femme en termes d'amélioration de ses conditions de vie et d'atténuation des inégalités entre les femmes et les hommes ?

De cette question de départ découlent d'autres questions secondaires :

1) Quelles sont les actions exercées par l'ONUFEMME auprès de ses femmes bénéficiaires ?
2) Ces actions contribuent-elles au renforcement de leur autonomisation en les aidant à améliorer leurs conditions de vie ?
3) Est-il possible d'opérer les impacts des actions de cette entité au sein de la communauté à laquelle vivent ces femmes bénéficiaires ?

Comprendre comment les projets de l'ONU-FEMMES répondent aux aspirations des femmes en leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie, c'est vérifier si les activités exercées par cette agence auprès des femmes constituent un apport non négligeable à l'amélioration de leur condition de vie d'une part ; et, d'autre part si les activités exercées par les femmes en commune Bubanza avec l'aide de l'ONU-FEMMES sont à la base de multiples changements qui s'opèrent au sein de leurs communautés.

CHAPITRE II : LA REVUE DE LA LITTERATURE

II.0. Introduction

La documentation nous a permis de faire la lecture et l'étude de quelques ouvrages qui ont déjà abordé notre sujet. Certains ouvrages nous ont aidé à aborder les fondements théoriques et pratiques de l'autonomisation, les facteurs facilitant et entravant l'autonomisation, le processus de l'autonomisation, les différents types de pouvoir pour que les femmes atteignent l'empowerment. Les quatre composantes de l'autonomisation soulignées par Nelly Stromquist (1993 : 17-18) constituent la base de notre recherche. Elle examine le concept d'autonomisation des femmes en tant qu'élément fondamental du processus de changement social dans lequel les opprimés doivent être des acteurs clés dudit processus. A partir des épreuves empiriques, il met en évidence quatre dimensions de l'autonomisation : économique, politique, de la connaissance et psychologique. Pour lui, la promotion de l'agence aux niveaux individuel et collectif joue un rôle majeur dans le développement de l'autonomisation des femmes. Cette auteure constitue l'élément clé dans la présente recherche surtout au niveau de l'analyse des résultats.

Nous allons faire le parcours, non exhaustif évidement, des autres auteurs qui se sont intéressés aux thèmes en rapport avec la femme et le développement, l'autonomisation de la femme, le genre, le statut et la position sociale de la femme dans la société.

Nous nous sommes inspirés des travaux des autres chercheurs en l'occurrence Emmanuel Alain Kobela dans son étude sur l'impact des projets de développement sur la qualité de vie des femmes au Tchad. Il a effectué cette étude sur le PRODALKA qui est un programme de la Coopération entre la République du Tchad et la République fédérale d'Allemagne. Ce programme s'inscrit dans la continuité des projets de développement déjà menés au sud du Tchad dans la région du Mayo-Kebbi depuis plusieurs années. L'auteur avait l'objectif d'évaluer l'impact du PRODALKA sur la qualité de vie des femmes de la zone d'implantation du programme et particulièrement leur appropriation des actions de développement. L'idée étant de se rendre compte des bénéfices réels qui ont été apportés aux femmes sur le double plan de l'amélioration économique de leurs conditions de vie et de l'acquisition des compétences au niveau institutionnel et politique ; toutes choses qui sont de nature à diminuer les inégalités entre femmes et hommes.

Il est intéressant de mentionner aussi Yattara Maïmounatou Altini qui, dans son étude qualitative effectuée dans les deux structures collectives féminines de la région de Koulikoro au Mali, étudie les impacts de l'autonomisation économique des femmes rurales maliennes sur leur empowerment. Son objectif était d'analyser les résultats obtenus par les stratégies d'autonomisation économique des femmes rurales au sein des centres d'autopromotion sur leur empowerment et les difficultés qui freinent l'autonomisation économique des femmes rurales dans la région de Koulikoro à travers les centres d'autopromotion de Toubacoro et de Dioïla.

II.1. Une approche diversifiée du concept « autonomisation »

Pour ajouter à la nature déjà complexe de l'autonomisation, il a été également souligné qu'il était difficile d'en donner une définition générale, du fait qu'elle pouvait être déterminée d'une manière ou d'une autre par les contextes culturels respectifs. Madame Lazo, dans l'ouvrage de Carolyn Medel-Añonuevo, (2017 : 9), affirme que l'autonomisation est un état dynamique, un continuum qui varie en degrés de pouvoir. Elle est relative. On peut passer d'un extrême caractérisé par une absence totale de pouvoir à l'autre extrême de pouvoir absolu.

II.1.1. Un processus de transformation ou d'acquisition des ressources ?

Dans l'ouvrage de Carolyn Medel-Añonuevo, (2017 : 8), Nelly Stromquist, définit l'autonomisation comme un processus qui transforme le rapport des forces à la fois dans les relations interpersonnelles et dans les institutions de la société, tandis que Lucy Lazo la décrit comme un processus d'acquisition, de répartition, d'attribution des ressources et des moyens ou bien permettant d'accéder à la maîtrise de ceux-ci.

Selon Carolyn (2017 : 8), le terme est plus pertinent pour les groupes marginalisés, les pauvres, les analphabètes, les communautés indigènes et bien sûr, pour les femmes, qui recoupent toutes ces catégories. Ces définitions données précédemment ont déjà mentionné les relations interpersonnelles et les institutions comme lieux possibles d'autonomisation.

Namtip Aksornkool, quant à lui, dans cet ouvrage de Carolyn, (2017 : 8-9), se place au niveau individuel lorsqu'elle cite la définition de l'autonomisation de Paz comme « étant la capacité à diriger et à maîtriser sa propre vie ». Mais il a paru évident dans sa présentation qu'une telle autonomisation de la femme était possible en relation avec la société dans son ensemble. C'est ce que Depthnews affirme dans cet ouvrage de Carolyn (2017 : 8) en définissant l'autonomisation comme un processus qui permet aux femmes de maîtriser leur propre vie en connaissant et en

exigeant leurs droits à tous les échelons de la société, aux niveaux international, local et personnel. L'autonomisation individuelle signifie que les femmes acquièrent leur autonomie, sont capables de définir elles-mêmes leurs buts et sont pleinement impliquées dans le processus de prise de décision économique et sociale.

En s'appuyant sur certains articles, Stromsquist (1993), dans l'ouvrage de Carolyn ci-haut cité, affirme que l'autonomisation peut avoir quatre composantes : cognitive, psychologique, économique et politique.

II.1.2. Une paupérisation accrue de la femme selon l'UNESCO

En identifiant l'égalité des genres comme une priorité globale pour l'organisation, l'UNESCO s'est engagé à apporter une contribution positive et durable à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des genres dans le monde.

Un séminaire international sur l'éducation et l'autonomisation de la femme s'est tenu en 1993 à l'institut de l'UNESCO dans le but de la discussion sur la pertinence de l'éducation des femmes pour l'amélioration de leur situation, à court terme, et pour leur émancipation, à long terme. Ce séminaire s'appuie sur la Déclaration par les Nation Unies de la Décennie pour la femme en 1975 avec comme hypothèse : si les femmes comprenaient leurs conditions, connaissaient leur droits et acquéraient des compétences traditionnellement leur refusées, une autonomisation s'en suivrait.

Carolyn Medel-Añonuevo (2017 : 7) évoque que les conditions actuelles de travail et de vie empêchent, par ailleurs, de nombreuses femmes de participer sérieusement à des programmes ou projets d'éducation conçus spécialement pour elles. Leur paupérisation accrue les contraint à se concentrer sur des activités génératrices de revenus tout en vaquant à leurs corvées ménagères. Ce quotidien, par conséquent, limite le temps et l'énergie qu'elles pourraient investir dans des programmes d'éducation. Il a, par conséquent, été souligné que s'il fallait mettre en place des projets d'éducation spécifiques pour les femmes, il était également indispensable de proposer des programmes qui sensibilisent le public à la discrimination sexuelle et le rendent plus tolérant à l'égard de la promotion des femmes. Il interpelle aussi que l'approche de l'autonomisation des femmes doit être holistique dans le sens où, mises à part les mesures d'éducation qui leur sont destinées, il importe de prendre en considération d'autres facteurs, tels que : (1) le monopole de

l'homme dans les sphères de la décision ainsi que (2) l'influence de la culture populaire et des moyens de communication de masse**.**

II.2. La dialectique « Egalité du genre-autonomisation de la femme »

Selon le PNUD, dans ces dernières années, on constate une certaine reconnaissance de la centralité de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans le développement durable. Dans le rapport sur l'étude de la bonne pratique dans les sociétés pastorales de 2018, le PNUD a passé en revue des centaines de rapports et les publications qui ont inclus les aspects des relations sociales y compris le genre dans un contexte pastoral, tourné vers l'élevage de bétail.

De celles-ci, des études de cas ont été choisies pour former une image de l'autonomisation des femmes.

L'intégration du genre dans les programmes de développement est une méthodologie par excellence proposée et adoptée depuis la plateforme d'action de Beijing en 1995 pour atteindre l'égalité des sexes et autonomiser les femmes. Cependant, l'application effective de l'intégration du genre dans les programmes de développement reste une réalité en devenir, tant le concept touche avant tout aux coutumes, à la socialisation et même au psychisme des individus.

Selon Fiona Flintan **(**2008 : 2), pour comprendre « l'autonomisation » et comment elle est réalisée et soutenue, on a besoin de comprendre quel 'pouvoir les femmes ont déjà et comment ceci se manifeste'. En tant que tel bien que ce rapport ne voulait pas être une autre description des relations de genre dans les sociétés de bergers, il était nécessaire de comprendre comment les hommes et les femmes travaillent ensemble, leurs rôles, leur accès aux ressources, etc.

Flintan **(**2008 : 2) ajoute : *« quoi que les femmes prenant et ayant plus de pouvoir ne veuille nécessairement pas dire prendre le pouvoir des hommes, cela signifiera un changement des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, que les hommes peuvent trouver menaçant. Par conséquent il est essentiel que les hommes (maris, frères, oncles, fils, et autres parents masculins) comprennent pourquoi les femmes veulent et devraient avoir plus de pouvoir et si possible être persuadées d'accepter et soutenir ceci. Si ceci peut être montré sur la base d'un système de ménage pastoral amélioré et fonctionnel, alors les arguments de profiter au tout plutôt que les individus devraient être plus persuasifs. Les O.N.G. et les organisations gouvernementales peuvent avoir un rôle en cela et peuvent, avec une compréhension, un appui approprié et supporter, penser et aider, les femmes à être plus responsabilisées. »*

Toutefois, comme le souligne ce rapport de Etude sur la bonne pratique: l'autonomisation des femmes dans les sociétés pastorales, l'aide la plus réussie se trouve à travers des tentatives d'aider les femmes à se responsabiliser plutôt qu'une O.N.G. ou une organisation gouvernementale essaie de responsabiliser les femmes.

Cet ouvrage de Flintan, est intéressant du fait qu'il montre le rôle des ONG et les organisations gouvernementales dans l'autonomisation des femmes.

II.3. Des horizons d'analyses diversifiées

Comme beaucoup d'auteurs le disent, l'autonomisation de la femme a pour but de faire sortir cette dernière de l'assujettissement qu'elle subit de la part de la société. C'est ainsi que ce sujet a suscité plusieurs débats et écrits.

Fatou SARR *(1998*) nous montre les outils d'analyses du renforcement des capacités des femmes à entreprendre une activité économique. L'auteure expose comment les femmes de son étude sont passées en une vingtaine d'années de leurs activités domestiques aux affaires florissantes qu'elles mènent aujourd'hui. Ce document nous intéresse du fait non seulement il commence par nous tracer la transition chez la femme des activités domestiques aux activités florissantes, mais aussi, en deuxième lieu, l'auteure nous montre les contraintes jalonnant ce cheminement ainsi que les facteurs favorables à leur autonomisation.

Diane Reed (1995) cité par Annelise Sery (2012 :42) se penche sur la capacité de la mobilisation des femmes dans la mesure où elle estime qu'elles constituent une force incontournable, pour autant qu'elles ne parlent que d'une seule voix. Pour cela il faudrait, dit-elle, les inclure dans des projets structurés afin de leur permettre de s'exprimer.

Ainsi, Shanti Dairiam (1995) précise que la promotion de la femme ne signifie pas seulement égalité entre sexe. Mais elle inclue également, l'amélioration de son niveau de vie, ainsi que son éventuelle participation au développement social et national. Toutefois, nous pensons que l'auteur ne s'est intéressé qu'au seul aspect économique, comme outil de promotion féminine au détriment de l'aspect social qui est aussi important.

Quant à Eide Ingrid (1993), les femmes cherchent des solutions en dehors de leurs foyers en adhérant soit, à des organisations mixtes, et/ou culturelles. Elles sont de plus en plus actives au sein de ses organisations mais aussi sur le marché comme vendeuses, acheteuses.

L'auteur souligne qu'il est important de soutenir ces organisations féminines afin de les insérer dans la coopération au développement comme protagonistes et bénéficiaires. Ce rapport met un accent particulier sur le rôle capital que les femmes jouent dans le processus de développement. Cette étude nous permet de comprendre le rôle des femmes dans le processus de développement, ainsi que leur contribution au bien-être familial. D'où l'intérêt de les soutenir.

Emmanuel Alain Kobela (2017) affirme qu'il est important d'observer les femmes dans leurs différentes organisations et activités et de mettre en relief les stratégies (participation, engagement, qualités, aptitudes, organisation interne, initiatives et connaissances) aussi bien individuelles, collectives qu'organisationnelles qu'elles ont mises en œuvre pour s'affirmer. Sa thèse porte sur l'analyse des effets de la globalisation du genre par des politiques qui se veulent universelles en s'imposant à différentes acteurs/actrices et les réactions de ceux/celles-ci, particulièrement celles des organisations féminines locales dans la façon d'adapter ou de se réapproprier ces prescriptions internationales. Il s'agit de rendre compte de la manière dont le genre en tant que catégorie d'intervention publique parvient à se déployer dans les programmes d'aide au développement des pays financeurs. Sa thèse a pris notre attention du fait que l'auteur montre les insuffisances du programme de projet PRODALKA pour assurer une bonne qualité de vie des femmes dans leur zone d'implantation.

En outre, comme le dit le Groupe de la Banque Mondiale (2015), l'autonomisation des femmes est essentielle à l'avènement d'une société ouverte et inclusive et à l'accélération de la croissance.

Conclusion partielle

Le sujet de l'autonomisation de la femme a suscité plusieurs débats. Des auteurs s'expriment différemment sur ce concept. Ils approuvent que sa nature la rend difficile à définir. Pour certains, l'autonomisation est un état dynamique, qui varie en fonction du degré de pouvoir ; pour d'autres, l'autonomisation est un processus de transformation de rapport des forces à la fois dans les relations interpersonnelles et dans les institutions de la société tandis qu'il y a d'autres le définissent comme un processus d'acquisition du pouvoir qui permet de se contrôler. Cette nature de l'autonomisation constitue donc un objectif de nombreux projets de développement et elle est conçue comme un processus subi, qui conduit à des changements**.**

CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE

III.0. Introduction

Dans le présent chapitre, il sera question de discuter sur l'autonomisation de la femme dans le contexte international, les instruments internationaux de protection des droits des femmes, le cadre d'autonomisation des femmes, le cadre théorique et conceptuel de notre recherche ainsi que les questions de fond qui ont guidé notre recherche. Tout cela dans le but de permettre aux lecteurs de bien comprendre le contenu du présent travail. .

III.1. L'autonomisation de la femme dans le contexte international

Le Ministère de la promotion de la femme au Togo (2011, P. 10), fait savoir que depuis la conférence mondiale sur les femmes tenue à Nairobi en 1985, la lutte des femmes pour « l'Egalite, le développement et la paix », thème repris pour la Conférence Mondiale de Beijing, apparait comme combat mené sur tous les fronts avec détermination et une vitalité inégalée dans l'histoire. Cependant, l'image de la convention des Nation Unies sur l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW), que la majorité des Etats ont signée, mais dont l'application est au mieux partielle dans de nombreux pays, beaucoup reste à faire pour concrétiser la promotion de la femme.

III.2. Les instruments internationaux de protection des droits des femmes

III.2.1. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing

Au cœur des instruments internationaux de protection des droits des femmes et de protection de leur autonomie se trouvent la Déclaration et le Programme d'action de Beijing adoptés par consensus lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing le 15 septembre 1995. Dans une perspective sexospécifique, le Programme d'action vise à promouvoir le renforcement des pouvoirs des femmes, au plan national et international, aux niveaux social, économique et politique, ainsi qu' en matière de santé, d'accès à l' éducation et des droits liés à la reproduction.

Le Programme d'action trace les lignes à suivre pour donner plus de pouvoir aux femmes. Il vise aussi à éliminer tous les obstacles qui empêchent les femmes de jouer un rôle actif dans tous les domaines de la vie publique et privée en participant pleinement, et sur un pied d'égalité, à la prise de décisions dans les domaines économique, social, culturel et politique.

Dans le Programme et déclaration d'action de Beijing, (1995 : 28), il est noté que les organisations internationales devraient : Fournir davantage de financements pour des programmes et projets visant à promouvoir des entreprises productives et viables qui procurent des revenus aux femmes désavantagées et aux femmes pauvres.

Selon la déclaration de Beijing, (1995 : 17- 18), la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 25 ans et la plupart des jeunes dans le monde plus de 85 % vivent dans les pays en développement. Les décideurs doivent prendre conscience des incidences de ces données démographiques. Il faut prendre des mesures spéciales pour que les jeunes femmes acquièrent les compétences nécessaires pour participer activement et efficacement à la direction des affaires sociales, culturelles, politiques et économiques à tous les niveaux. Il faut absolument que la communauté internationale prouve sa nouvelle volonté de préparer l'avenir, sa volonté d'inciter une nouvelle génération de femmes et d'hommes à travailler ensemble à l'instauration d'une société plus équitable. Cette nouvelle génération de cadres devra accepter et promouvoir l'existence d'un monde où chaque enfant soit à l'abri de l'injustice, de l'oppression et de l'inégalité, un monde où il puisse s'épanouir librement. Le principe de l'égalité des hommes et des femmes doit donc faire partie intégrante du processus de socialisation.

Cependant, la promotion de la femme et l'égalité entre hommes et femmes sont un aspect des droits de l'homme; c'est une condition de la justice sociale; c'est un objectif qui ne doit pas être considéré comme intéressant exclusivement les femmes. C'est le seul moyen de bâtir une société viable, juste et développée. Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et l'égalité entre les sexes sont des préalables essentiels à la sécurité politique, sociale, économique, culturelle et écologique de tous les peuples.

Les gouvernements participant à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, sont convaincus que le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris dans les prises de décisions et leur accès au pouvoir, sont des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix.

Par ailleurs, le programme d'action de Beijing, (1995 : 3) affirme que la participation des femmes au développement économique et social, l'égalité des chances et la pleine participation, sur un pied d'égalité, des femmes et des hommes, en tant qu'agents et bénéficiaires d'un développement durable au service de l'individu sont des conditions essentielles à l'élimination de la pauvreté au

moyen d'une croissance économique soutenue, du développement social, de la protection de l'environnement et de la justice sociale.

En diffusant l'approche GED[3] en 1995, la Conférence internationale de Beijing sur le statut des femmes entendait tenir compte des besoins spécifiques et différents de chaque sexe avec pour objectif de parvenir à l'autonomisation et l'émancipation de femmes (empowerment). Selon cette vision, les hommes et les femmes vivant ensemble créent et perpétuent la société de même qu'ils déterminent la répartition des tâches. Malgré une certaine interdépendance, on observe que les bénéfices et les souffrances sont mal partagés entre les hommes et les femmes. (Alain Kobelo, 2017 : 25-26).

Pourtant, comme le dit encore le programme d'action de Beijing, (1995 : 15), les femmes jouent un rôle critique dans la famille. La famille est l'unité fondamentale de la société et doit en tant que telle être renforcée. Elle est en droit de recevoir une protection et un appui dans tous les domaines. La famille prend diverses formes selon les systèmes culturels, politiques et sociaux. Les droits, capacités et responsabilités des membres de la famille doivent être respectés. On ne mesure pas encore toute l'importance de la contribution que les femmes apportent au bien-être de la famille et au développement de la société. Il convient de reconnaître l'importance sociale de la maternité et le rôle des parents au sein de la famille et dans l'éducation des enfants. Élever des enfants exige un partage des responsabilités entre les parents, femmes et hommes, et la société dans son ensemble. La maternité, la tâche des parents et le rôle des femmes en matière de procréation ne doivent pas être une source de discrimination ni limiter la pleine participation des femmes dans la société. Il convient aussi de reconnaître le rôle important que les femmes jouent souvent dans de nombreux pays en s'occupant d'autres membres de leur famille.

[3]Approche Genre et Développement est une approche pour un développement équitable durable. Elle se rapporte aux rôles sociaux, économiques, et culturels des Hommes et des Femmes, ainsi qu'aux relations entre ces derniers. Cet approche va plus loin que l'approche IFD(Intégration des Femmes au Développement) et FD (Femmes et Développement) dans la remise en question des postulats sous-jacents aux structures sociales, économiques et politiques actuelles.

III.2.2. Les Objectifs du Millénaires pour le Développement

Au moment où la communauté internationale vient de définir de nouveaux objectifs de développement durable (ODD) et plus de 20 ans après la conférence de Beijing, on peut affirmer que malgré les efforts faits avec la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ; les programmes d'action des conférences mondiales en faveur des femmes ont été plus pertinents à ce sujet que les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les changements envisagés par OMD n'ont pas abouti à des résultats équitables entre les femmes et les hommes.

Ainsi, même avant la conférence de Beijing, les spécialistes des études féminines ont réfléchi sur la question de la femme et ont mis au point des études permettant de définir et de mesurer le statut juridique et la condition sociale de la femme. Les instruments qualitatifs et quantitatifs mis au point pour mesurer la condition de la femme ont été utilisés par les chercheurs spécialisés dans des champs des études comme les femmes et développement (WID), la sociologie du genre, ou encore l'approche genre et développement (GAD) et pour nourrir l'argumentation de celles et ceux qui militent au sein des organisations féministes.

Au tournant du nouveau millénaire, en 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, 189 États se sont mobilisés afin de pouvoir trouver des stratégies visant à mettre fin à la pauvreté, à l'échelle mondiale. Afin d'y arriver, huit objectifs ont été établis, avec différents indicateurs de mesure associés, que l'on a appelée : *Objectifs du millénaire pour le développement*[4].

Les objectifs du Millénaires pour le Développement et la promotion du développement humain procèdent d'une même motivation et témoignent d'un même engagement vital à promouvoir un bien être des individus fondé sur les principes de dignité, de liberté, et d'égalité de tous.

Selon le rapport mondial sur le développement humain, (2003 : 29), le but des OMD est d'assouplir les contraintes qui pèsent sur la capacité des personnes à faire des choix. Ainsi, la participation, la démocratie et les droits de l'homme sont néanmoins des éléments importants de la Déclaration du Millénaire. L'un des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) consiste à « promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ».

[4] Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont été adoptés dans le cadre de l'Assemblée du millénaire de l'organisation des Nations Unies (55e session). Assemblée Générale des Nations Unies, Résolution 55/2 (2000), Adoptée par l'Assemblée générale à sa 55e session le 13 septembre 2000.

Comme les sept autres, il s'accompagne d'indicateurs portant sur des aspects quantifiables du développement permettant de mettre en évidence les progrès réalisés.

Parmi les Objectifs Millénaires du Développement, nous ne nous intéresserons qu'à l'objectif trois : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cet objectif à comme but d'éliminer les disparités de genre et assurer l'autonomisation de la femme bien avant le sommet millénaire de 2000, de 1975 à 1985, la décennie de la femme a eu le mérite de focaliser l'attention de la communauté internationale sur la situation mondiale en matière de condition féminine. L'OMD3 « couvre les principaux éléments de la participation sociale, économique et politique des femmes, ainsi que la création de sociétés soucieuses d'équité entre les sexes »[5].

Les participants au Sommet du millénaire de 2000 ont reconnu que l'égalité des sexes, qui est inscrite dans les droits de l'homme, est aujourd'hui au cœur de la réalisation des objectifs du millénaire. Et sans elle, ni la faim, ni la pauvreté, ni la maladie ne pourront être vaincues. Ils ont pris conscience, qu'actuellement, il est urgent de donner un pouvoir égal d'intervention dans les décisions politiques, économiques qui influent sur leur vie, car donner ce pouvoir aux femmes équivaut à leur donner la clé de leur autonomie. Les résultats des études menées par plusieurs organismes internationaux et chercheurs indépendants sur les conditions de la femme dans les pays en développement ont permis de mettre en évidence le rôle productif de la femme ainsi que la prise en compte de tous les aspects de sa vie.

III.2.3. PNUD et les indicateurs composites du développement humain

Les rapport mondiaux sur le développement humain affirment que le but du développement consiste à améliorer l'existence des personnes en leur permettant d'accéder à un éventail de choix plus large, à d'avantage de liberté et à plus de dignité.

Depuis 1990, PNUD publie un ensemble d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux à savoir : l'indice du développement humain (IDH), l'indicateur de la pauvreté humain (IPH), l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF). La condition des femmes est un aspect essentiel des activités du PNUD concernant le développement humain. Dans son rapport, PNUD (2003 : 60-61) nous définit ces indicateurs :

[5] Organisation mondiale de la Santé (OMS). « Autonomisation et égalité des sexes : des objectifs essentiels à atteindre pour sauver la vie des femmes», le département Genre et santé de la femme, Septembre 2008

1) L'indice du développement humain (IDH) : est un instrument de mesure simple, qui synthétise trois dimensions du concept de développement humain : la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, l'accès à l'éducation et au savoir, et enfin un niveau de vie décent. Il combine ainsi l'évaluation de l'espérance de vie, du taux de scolarisation, de l'alphabétisation et du revenu afin de donner un aperçu plus complet du niveau de développement d'un pays que le sel aspect du revenu, trop souvent interprété comme synonyme de bien-être. Depuis la création de l'IDH, en 1990, trois autres indicateurs, consacré chacun à des aspects plus spécifiques du développement humain, sont venus s'y ajouter. Il s'agit de l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH), l'indicateur de la participation des femmes (IPF) et de l'indicateur de la pauvreté humain (IPH).
2) L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) : à partir de 1995, il mesure les mêmes avancées et se fonde sur les mêmes variables que l'IDH, mais pour se concentrer sur les disparités sociologiques entre hommes et femmes dans les trois domaines considérés. C'est ni moins ni plus qu'un IDH revu à la base pour rendre compte des inégalités entre les sexes.
3) L'indicateur de la participation des femmes (IPF) : Il apparaît dès 1995 et s'attache à déterminer à quel point les femmes sont à même de participer à la vie économique et politique. Il évalue les inégalités entre hommes et femmes dans les domaines clef da la vie économique et politique, sous l'angle de la participation et du pouvoir décisionnaire. A la différence de l'ISDH, il met en lumière les inégalités sur le plan des opportunités dans un certain nombre de domaines.
4) L'indicateur de la pauvreté humain (IPH) : publié à partir de 1997, tandis que l'IDH mesure les progrès globalement accomplis par un pays sur la voie du développement humain, cet indicateur reflète la répartition de ces progrès au sein de la population, ainsi que le chemin qui reste à parcourir, le tout en s'intéressant aux mêmes aspects fondamentaux.

III.3. Cadre d'autonomisation des Femmes selon Oxfam[6]

L'atteinte du pouvoir et d'un plus grand degré d'égalité du genre peut être vue comme une série d'étapes, dépendant de l'accès aux ressources et aux processus décisionnels. Le Cadre d'autonomisation des femmes suggère que ces étapes soient comme suit : (1) le bien-être(survie de base : le pouvoir de se nourrir et de nourrir sa famille et de se soutenir soi-même et soutenir sa famille) ; (2) l'accès aux ressources (y compris opportunités pour l'autoréalisation : le pouvoir d'accéder à des ressources nécessaires pour la survie et les pratiques des moyens d'existence sur une base équitable) ; (3) la conscientisation (une conscience d'une volonté pour changer les inégalités du genre) : y réaliser ce type de pouvoir peut être la nécessité de renforcer l'amour-propre, la confiance et l'auto-valeur: pouvoir de groupe par l'établissement de mouvements sociaux et des groupes d'efforts personnels peut jouer un rôle important; (4) la participation (rôle égal y compris dans la prise de décision : le pouvoir de choix et de voix) et (5) le contrôle (dans les domaines personnels et publics : le pouvoir de mener son propre développement et changement à un rythme et à une manière que les communautés de femmes et d'hommes veulent).

Jules Falquet, (2003 : 60) souligne avec raison que la communauté internationale tout entière considère l'égalité de genre comme une condition essentielle en vue de l'éradication de la pauvreté et elle a mis au fil des ans, des politiques et de nouvelles stratégies incluant les femmes dans la lutte contre ce fléau. Le dernier cadre tracé par l'Oxfam ainsi que les quatre composantes de l'autonomisation indiquées par Stromquist vont nous permettre de juger l'impact des projets exercés par l'ONU-FEMMES sur les vies des femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES à des différents niveaux.

III.4. Cadre théorique et conceptuelle

Notre étude a pour objectif de vérifier les changements au niveau de l'empowerment des femmes occasionnés par les activités d'autonomisation réalisés par ONU-FEMMES au sein de la société.

[6]Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Le cadre théorique est une dimension très importante en ce qui concerne la clarification conceptuelle, la précision de la question ou des questions de fond ainsi que la formulation de/s hypothèse/s. Il contribuera ainsi à une meilleure formulation des hypothèses devant guider notre étude, afin de mieux répondre à l'interrogation principale de cette recherche qui concerne l'impact réel que les projets de l'ONU-FEMMES ont pu apporter sur la qualité de vie des femmes ayant bénéficié ces projets. Il est tout autant nécessaire de préciser que si l'analyse principale de ce travail est centrée sur l'autonomisation, nous avons délibérément choisi d'axer la présente recherche sur les femmes bénéficiaires des différents projets de l'ONU-femmes.

III.4.1. L'individualisme méthodologique

III.4.1.1. Notion d'individualisme méthodologique

Selon Pendoue (2020 : 104), l'individualisme méthodologique est un paradigme des sciences sociales, selon lequel les phénomènes collectifs peuvent être décrits et expliqués à partir des propriétés et des actions des individus et de leurs interactions mutuelles.

Pour Max Weber qui est le fondateur de l'individualisme méthodologique, on ne peut pas comprendre les faits sociaux en dehors des individus qui entrent en interaction.

Quant à Raymond Boudon et Renaud Fillieule (2018 : 41), c'est une méthode qui vise à expliquer les phénomènes sociaux en deux étapes organiquement liées : 1) une étape d'explication qui consiste à montrer que ces phénomènes sociaux sont la résultante d'une combinaison ou d'une agrégation d'actions individuelles ; 2) une étape de compréhension qui consiste à saisir le sens de ces actions individuelles, et plus précisément à retrouver les raisons pour lesquelles les acteurs ont décidé de les effectuer. Pour lui, la notion d'action prend un rôle primordiale et cela lui permet de dire aussi que cette méthode peut aussi être appelée l' « analyse actionniste » ou, en un mot l' « actionnisme ».

Cette théorie de l'individualisme méthodologique nous permet de comprendre, nous basant sur l'idée de Weber, que les changements qui s'observent à l'endroit des femmes bénéficiaires des projets de l'ONUFE-FEMMES sont le fruit des activités qu'elles réalisent une fois en interaction.

Notre couverture analytique s'inspire particulièrement de la sociologie d'action d'Alain Touraine et de façon subsidiaire, de la théorie dite le « critical sociology » de Stromquist.

III.4.1.2. Modèle d'analyse socio anthropologique : la sociologie d'action d'Alain Touraine

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la théorie de l'action. La théorie de l'action est l'étude de la nature de l'action humaine, qu'elle soit individuelle ou collective. Les différentes disciplines qui s'intéressent à la théorie de l'action sont la philosophie de l'action, la sociologie de l'action ainsi que l'économie. Ici l'intérêt est focalisé sur la sociologie de l'action qui décrit les comportements des individus ou groupes sociaux. Il s'agit de l'agir social (activement ou par omission), qui est la manifestation de l'implication des individus dans la société.

Les individus sont des êtres historiquement et socialement contraints notamment par l'ordre social (institutions, traditions, organisations, routines) mais ces individus changent par leur action et leur rapport à cette contrainte.

Par les actions que les individus mènent, ceux-ci se placent comme acteur social dans la société. Ce terme de l'action est également central chez Alain Touraine dans son article « Théorie et pratique d'une sociologie de l'action. »

La théorie de l'action d'Alain Touraine se comprend comme une longue médiation sur le sujet ou, plus exactement sur le devenir-sujet, sur la subjectivation. Alain Touraine (1978 : 156) dit que la sociologie de l'action est la seule qui soit matérialiste parce qu'elle est la seule qui explique l'ensemble des pratiques sociales à partir de la production de la société par elle-même et à partir de son travail sur elle-même ; travail qui n'est pas une activité mais un ensemble d'orientations normatives qui commandent les formes d'organisation sociales et les conduites collectives ou individuelles. Pour lui, on est acteur que dans la mesure où on se constitue soi-même comme sujet de sa propre vie et de ses actes. Pour notre population d'étude, nous pouvons dire que suite à leurs actions, les femmes sont parvenues de ne plus dépendre totalement de leurs maris et leurs actes leurs permettent de devenir acteurs dans leurs communautés.

L'auteur critique la formule qui dit que la situation explique la conduite. Pour lui, c'est plutôt les relations sociales auxquelles les acteurs sont placés qui expliquent leurs conduites. Il définit une relation sociale comme une interaction placée dans un champ. Un champ est construit par une intervention sociale sur l'organisation sociale et les acteurs sont définis par leur position différentielle par rapport à cette intervention.

En donnant l'exemple d'une relation entre un ouvrier et un contremaître où le contremaître est celui qui exerce l'autorité directe sur l'ouvrier ou qui est censé le faire et l'ouvrier qui est celui qui ne participe pas à l'autorité, qui n'a donc pas accès à l'influence, qui ne détient pas le principe du pouvoir; il conclut par dire que toute relation sociale se place dans la logique d'inégalité parce que entre en jeu le principe d'exercice du pouvoir.

En parlant cette domination de la classe sociale qui détient le pouvoir à l'égard des autres classes exclues de l'exercice du pouvoir, nous voyons aussi une société masculine qui a tendance ou qui cherche à dominer les femmes. Ici, nous plaçons cela dans les relations sociales entre homme-femme qui sont totalement inégalitaires dans pas mal de sociétés y compris la nôtre. Les relations entre homme-femme sont tout à fait inégalitaires. Selon le Groupe de la Banque Africaine de Développement (2011 : 18-19), « dans la société traditionnelle burundaise, les rapports sociaux sont dominés par des relations tantôt égalitaires (Urugo ni babiri, un ménage est à deux) tantôt inégalitaires (urugo ni umugabo : le ménage appartient à l'homme). Toutefois, les pratiques sociales fondées sur des relations inégalitaires demeurent ancrées dans la mentalité populaire, car la culture perpétue un partage de rôle fondé sur des inégalités ». De cela, nous voyons qu'il y a une sorte d'appropriation du pouvoir par les hommes par rapport aux femmes.

Touraine reconnait trois différents niveaux ou systèmes d'action. L'historicité définit la capacité d'une société de produire les orientations sociales et culturelles de sa pratique, elle est le travail sur le travail, action de transformation de la société sur soi. Le système institutionnel ou politique produit des décisions qui adaptent les règles d'une société concrète en fonction des changements de sa structure et de son environnement. Enfin, le système organisationnel assure les échanges consensuels qui maintiennent l'équilibre d'une société, à l'intérieur et à l'extérieur, en vue de certains objectifs et grâce à un appel normatif (Alberto Melucci, 1975 : 361).

Ainsi, Touraine (1978 : 159) définit le concept d'historicité comme *l'ensemble des formes de travail de la société sur elle-même*, d'un mode de connaissance par lequel est constitué un rapport de la société à son environnement, d'un mode d'investissement par lequel la société son activité économique, et enfin d'un modèle culturel par lequel elle se représente sa propre créativité, sa propre capacité d'action sur elle-même, ce qui fonde le champ de l'éthique.

La sociologie d'Alain Touraine met l'accent sur le sujet en tant que moteur de transformation sociale, et non sur les contraintes imposées par les structures de la société. Son approche nous permet de comprendre pourquoi et comment la société change. Dans son article, Touraine (1978) écrit : « Nous avons tous la conviction que nous pouvons faire des choix, pour créer de nouvelles libertés ou lutter contre de nouvelles formes d'inégalité et de domination. ». De cela, on entend aussi qu'avec l'autonomisation, la femme peut sortir de la domination masculine comme nous l'avons vu chez nos enquêtés femmes bénéficiaires de l'ONUFEMMES.

Ses premiers travaux tentent de répondre à la question qui est celle de la possibilité de constitution du prolétariat comme classe sociale consistante et homogène. Ici, il essai d'approcher la théorie marxiste et léniniste qui est une théorie de construction (et même de constitution) par l'action d'un parti des prolétaires puis d'une élite révolutionnaire du prolétariat comme classe sociale assumant un rôle d'acteur historique dans le processus de changement sociétal. Cette théorie repose sur un travail de « conscientisation » des prolétaires, de prise de conscience de leur position de dominés au sein des rapports de production, de leur appartenance à une classe sociale réelle et homogène et, en tant que classe sociale détentrice de la force productive, d'acteur historique détenant le monopole de la possibilité de faire l'histoire.

Cette théorie de l'action nous a permis de remarquer qu'avec la prise de conscience de leur situation de domination suite à l'accès aux formations et informations, les femmes parviennent à constater qu'elles sont aussi capables de faire des actions leurs permettant de s'auto développer et se positionner dans leurs communautés pour pouvoir rompre avec cette situation de domination au quelle elles font face.

III.4.1.3. Cadre théorique selon Stromsquist : les quatre composantes de l'autonomisation

C'est dans les travaux de Stromquist (1988) qui appartient au courant de « critical sociology » que nous trouvons quatre composantes de l'autonomisation. Dans ses travaux de 1988, elle soutient l'idée que l'autonomisation, au même titre que la subordination, recouvre plusieurs aspects : cognitif, psychologique et économique. Nous retrouvons la composante politique dans ses travaux ultérieurs de 1993.

a. La composante cognitive

L'auteure présente cette composante comme la « *compréhension par les femmes de leurs conditions de subordination et de leurs causes aux niveaux micro et macro de la société* ». Elle implique l'acquisition de nouvelles connaissances engendrant une nouvelle conception des rapports entre les sexes ainsi que la suppression des vieilles croyances qui structurent les idéologies traditionnelles concernant les différences entre femmes et hommes (Stromquist 1993 : 16).

Toujours selon l'auteure, l'individu doit être capable d'analyser sa réalité et de comprendre pourquoi il est dominé, de faire ses choix sans tenir compte de ce que la société ou la culture attend de lui et enfin d'acquérir de nouvelles connaissances qui lui permettront de remettre en question les éléments ayant permis sa domination.

b. La Composante psychologique

L'auteure présente cette composante comme « *le développement de sentiments que les femmes peuvent agir aux niveaux personnel et social pour améliorer leur condition ainsi que la confiance dans la réussite des efforts qu'elles ont entrepris en vue d'un changement* ». Cette composante psychologique revêt une importance considérable dans la lutte contre ce que Stromquist nomme « l'impuissance acquise » (Stromquist, 1993 : 17).

Par ce terme, elle désigne une accumulation d'effets indésirables résultant de « la socialisation du rôle sexuel des femmes » qui entraîne la croyance pour les femmes qu'elles sont incapables de modifier leur environnement ou leur situation personnelle.

De ce fait, elles souffrent d'une faible détermination pour affronter et résoudre leurs problèmes, notamment ceux freinant le processus d'empowerment (Stromquist, 1993 : 17). Selon l'auteure, les buts visés par le développement de cette composante psychologique sont le gain de confiance et d'estime de soi.

c. **Composante économique**

Ici Stromquist, en s'appuyant sur les travaux de Hall, avance qu'une femme qui veut être autonome ne doit pas souffrir de subordination économique. De ce fait, le travail extérieur, bien que représentant une double journée de travail pour les femmes et étant souvent difficile et peu rentable au départ, leur permet une indépendance économique favorisant ensuite une

indépendance plus globale, à condition de réunir les autres conditions, psychologique, cognitive et politique (Stromquist, 1993 : 18). Cette composante requiert que les femmes soient capables de s'engager dans une activité productive qui leur permettra d'accéder à un certain degré d'autonomie, peu importe qu'elle soit faible et difficile à obtenir au départ.

d. Composante politique

L'auteure présente cela comme « la capacité à analyser le milieu environnant en termes politiques et sociaux ». La composante politique comprendrait selon l'auteure la capacité à s'organiser et à se mobiliser en vue d'un changement social. Par conséquent, un processus d'autonomisation doit inclure non seulement une prise de conscience individuelle, mais aussi une prise de conscience et une action collectives (Stromsquist, 1993 : 18). La notion d'action collective est fondamentale pour l'objectif de réalisation de la transformation sociale. D'un point de vue plus concret, le but visé est de permettre aux femmes une représentation politique à tous les niveaux de prise de décisions mais aussi la possibilité de s'exprimer et de faire entendre leur voix.

De ces quatre composantes résulte que l'autonomisation permet aux femmes de faire des choix, ce qui signifie alors pour elles d'avoir une force relative et un pouvoir de négociation. S'il est clair qu'elles peuvent accéder individuellement à l'autonomie, la vision féministe est celle où les femmes soient capables d'articuler collectivement leur voix et de prouver leur force collective.

Selon lui, c'est la combinaison de ces quatre facteurs qui permettra de construire un individu autonome en mesure d'analyser de manière critique sa situation et de disposer suffisamment de confiance en soi et de force intérieure pour effectuer les changements qui lui permettront d'améliorer sa vie.

III.4.2. Les concepts clés

Les concepts clés que nous allons clarifier sont les suivants : genre, empowerment, autonomisation, renforcement du pouvoir des femmes et autonomisation de la femme.

a. Autonomisation

Ce concept d'autonomisation est actuellement employé en matière de développement par plusieurs organisations.

Pour définir l'autonomisation des femmes, il est nécessaire de se rapporter d'abord au concept général d'autonomie.

Du point de vue théorique, ce concept provient du mot autonomie qui signifie en deux mots « auto » (soi-même) et « nomos » (loi, règle). Etymologiquement, ce mot autonomie signifie donc la capacité ou le droit de se donner à soi-même sa propre loi ou sa propre règle.

Selon plusieurs auteurs, le concept d'autonomie présente divers significations. Emmanuel Kant, en s'exprimant sur l'autonomie, encourage l'homme à sortir de l'état de minorité en l'invitant à penser par lui-même afin de ne pas être dirigé par un autre.

Quant à Fiona Flintan (2008), l'autonomisation est essentiellement un processus ascendant plutôt que quelque chose qui peut être formulée comme stratégie de haut en bas. Comprendre l'autonomisation de cette façon signifie que les agences de développement ne peuvent pas prétendre « de responsabiliser les femmes ». Les femmes doivent se responsabiliser elles-mêmes.

Ainsi, Fischer (2005) montre que la construction de l'autonomie est un processus et que l'on ne saurait l'attribuer à aucun groupe ou personne en particulier, puisqu'il s'agit d'une construction collective, qui aujourd'hui encore doit être constamment réévaluée et transformée.

Pour Moser (1992), l'approche autonomie signifie la « compréhension du concept du genre en tant que fondement sociologique, mettant en évidence la subordination systématique des femmes dans toutes leurs relations sociales avec les hommes ».

D'après Stromquist (1993), ce concept d'empowerment a été utilisé pour la première fois aux Etats-Unis par les groupes des femmes qui luttaient pour la reconnaissance de leurs droits. Il signifiait à l'origine l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes défavorisés pour agir sur leurs conditions sociales, économiques, politiques et écologiques.

b. La notion d'autonomisation des femmes

Selon PNUD (2008) cité par Stéphanie Vallée (2011 : 3), les Nations Unies définissent l'autonomisation des femmes à partir des cinq principaux critères à savoir : le sens de la dignité ; le droit de faire et de déterminer ses choix ; les droits d'avoir accès aux ressources et aux opportunités ; le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer ; et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste, autant sur le plan national qu'internationale.

Selon l'OXFAM (2017 : 8), l'autonomisation des femmes est un processus par le biais duquel la vie des femmes est transformée, d'une situation dans laquelle elles ont des pouvoirs limités en raison des obstacles liés aux inégalités entre femmes et hommes à une situation dans laquelle elles disposent des mêmes pouvoirs que les hommes. Les aspects économiques, sociaux, personnels et politiques de l'autonomisation des femmes sont liés : un changement positif dans l'un des aspects de la vie des femmes ne peut être durable sans avancée dans les autres domaines.

c. Le concept genre

Les chercheurs en sciences sociales ont élaboré divers concepts pour tenter d'expliquer les inégalités structurelles ou sociales fondées sur les attributs ou caractéristiques des groupes humains.

Cette notion de genre a été élaborée par les féministes et reprise par les organisations internationales qui l'ont adaptée à leurs propres fins. Les chercheurs font une distinction entre le sexe en tant qu'attribut biologique et le genre, qui exprime un rapport socioculturel. Ainsi, la notion de genre renvoie à la place et aux rôles assignés aux femmes et aux hommes, et aux différents moyens dont ils disposent en termes de ressources et d'opportunités.

Pour l'OCDE/CAD (1999) cité par Valentine et Lucie (2005 :424), il est généralement reconnu que dans la plupart des sociétés, les hommes et les femmes diffèrent de par les activités qu'ils mènent, l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci, et la participation à la prise de décisions. Toutes les organisations internationales y compris les institutions du système des Nations unies, reconnaissent que les inégalités de genre constituent un frein au développement et un obstacle au plein exercice des droits des femmes.

Le terme genre renvoie aux caractéristiques et possibilités économiques, sociales, politiques et culturelles qui sont liées au fait d'être un homme ou une femme. Dans la plupart des sociétés, les femmes en tant que groupe ont moins accès que les hommes aux ressources, aux possibilités offertes et à la prise de décisions. Ces inégalités font obstacle au développement car elles limitent l'aptitude des femmes à développer et exercer pleinement leurs compétences, dans leur propre intérêt et pour le bien de la collectivité tout entière. La définition des disparités homme-femme (ce qu'implique le fait d'être un homme ou une femme) et la structure des inégalités varient selon les cultures et les époques.

L'égalité homme-femme suppose que les hommes et les femmes jouissent dans des conditions d'égalité de biens, de possibilité, de ressources et de récompenses auxquelles la société attache une valeur ». Pour y parvenir, des modifications doivent être apportées aux pratiques institutionnelles et aux relations sociales qui renforcent et entretiennent les disparités, mais il faut aussi que les femmes expriment avec force leur volonté de façonner la société dans laquelle elles vivent (OCDE/CAD, 1999 : 12-13).

Selon le document d'orientation stratégique *Genre et développement* du ministère français des Affaires étrangères (2007)[7], l'approche genre, en tant que concept, analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe. Cette répartition des rôles, des responsabilités, des activités et des ressources entre femmes et hommes est source d'inégalités et limite la liberté des femmes à jouir des droits humains. Ainsi, dans certains pays, les femmes restent-elles des « mineures juridiques ». ;

Quand bien même dans les cadres juridiques qui instaurent l'égalité des femmes et des hommes sont en place, les femmes ne bénéficient pas forcement des mêmes droits réels et continuent à subir des discriminations liées aux coutumes et aux traditions. Elles subissent des inégalités dans l'accès et le contrôle des ressources, par exemple dans l'accès à la terre, ou sur le contrôle du budget familial, dans leur liberté de parole et de mouvement, ainsi que dans leur liberté à faire des choix à toutes les étapes de leur vie ; en tant qu'objectif, le genre promeut l'égalité des droits, ainsi que qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes.

Toujours selon ce document, le genre comme concept sociologique exprime les rapports sociaux de sexe, la construction sociale des caractéristiques, valeurs et normes attachés au féminin et au masculin par la culture, l'éducation, les institutions, etc. Ces rapports sociaux entre femmes et hommes, qui se transforment et évoluent en permanence selon les époques et les contextes, sont marqués, dans toutes les régions du monde, par une hiérarchisation et des inégalités au détriment des femmes. En particulier, les hommes sont dominants en matière de pouvoir et de prise de décision au niveau politique et économique, tandis que le travail gratuit domestique et ménager des femmes, qui constitue la base de l'organisation des sociétés et du travail humain productif reste invisible et non pris en compte dans les richesses nationales.

[7] http://www.adequations.org/spip.php?article1515 Consulté le 15 Avril 2020

Millett (1971) citée par Alain Kobela (2017, p. 21) souligne l'existence d'un rapport de domination et de subordination entre les sexes dans tous les secteurs et que ce sont les mâles qui détiennent toutes les avenues conduisant au pouvoir. Le concept de genre a alors pour objectif d'appréhender les manières dont la plupart des femmes et des hommes sont façonnées, dès leur tendre enfance pour être semblables aux caractéristiques attendues de leur sexe dans leurs communautés d'appartenance.

d. La notion d'empowerment

Comme nous l'avons signalé, la traduction française d'*empowerment* est quelque peu euphémisée sous le terme d' « autonomisation ». L'autonomisation ne rend pas réellement compte de la polysémie du concept, né aux États-Unis dans les années 60 et utilisé par le mouvement féministe pour défendre les droits des femmes. Il s'agissait en quelques mots de défendre l'égalité des droits des « minorités » marginalisées comme les Noirs, les femmes, les homosexuels, les handicapés etc.

Dans sa définition initiale l'*empowerment* est une exigence d'universalité des droits humains qui se traduit par la contestation de la domination et de l'oppression sociales (dans leurs multiples aspects : politique, économique, familial, éducatif, médiatique) dont les groupes marginalisés font l'objet et vise à donner la priorité à leur prise de parole. Ce que le brésilien Paulo Freire appelle la « conscience libérée » permettant d'accéder au statut de sujet, d'acquérir les instruments de décision et de se politiser (Catherine Albertini, 2019)[8].

Le discours des féministes[9]radicales des pays du Sud dans les années 80 introduit le terme d'*empowerment* dans le domaine du développement international.

La grille d'analyse de l'*empowerment* permet de capturer les détails des dynamiques collectives qui s'imbriquent aux niveaux individuel et collectif. Selon cette perspective, une approche des multiples facettes du pouvoir est mobilisée afin de comprendre le processus d'*empowerment*.

[8] http://sisyphe.org/article.php3?id_article=5519 Consulté le 12 Mai 2020

[9] Le féminisme est un mouvement diversifié dont les combats ont évolué au fil des années et selon les pays. Revendiquant d'abord le droit de vote pour les femmes (fin du XIXème et début du XXème siècle), la lutte des mouvements féministes a ensuite touché les aspects juridiques, économiques et culturels. Les féministes ont ainsi été actives dans plusieurs dossiers : l'abolition des discriminations dans la vie professionnelle, la décriminalisation de l'avortement, l'implication de garderies, la dénonciation de toutes les formes de violence exercée contre les femmes dans la vie privée comme dans la vie publique.

Les activistes féministes ont décortiqué les principaux obstacles à la transformation des relations de pouvoir entre individus et groupes sociaux. Elles ont ainsi remis en cause l'idéologie qui justifie les inégalités, mis l'accent sur le nécessaire changement d'accès aux ressources économique, naturelle et intellectuelle et sur leurs contrôles, ainsi que sur la transformation des institutions qui renforcent les relations de pouvoir.

Depuis la fin des années 80 et, surtout, avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) élaborés en 2000 pour l'horizon 2015, le concept d'*empowerment* des femmes est devenu une priorité des grandes organisations internationales telles que l'ONU, le BIT, la Banque Mondiale, afin d'atteindre leurs objectifs de développement durable, de réduction des discriminations, de la pauvreté et de la faim dans le contexte de globalisation.

Afin d'évaluer la réalisation des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement), des index quantitatifs de l'*empowerment* des femmes ont été adoptés. Le discours sous-jacent du Millénaire pour le Développement suggère que les succès professionnels des femmes suffiraient à renverser les obstacles à l'égalité.

Des critères économiques : efficacité, investissement, retours sur investissement ont remplacé les revendications féministes de droits, d'égalité, de justice, d'action collective qui relevait du domaine des valeurs.

L'approche du développement par le genre s'est traduite par le développement du concept d'empowerment féminin, lequel se décline désormais dans des registres concernant aussi bien l'accès au foncier, la préservation de l'environnement, l'engagement dans la collectivité, l'amélioration des services publics que la participation politique (Prévost, 2010) citée par (Alain kobelo63). C'est une notion pas toujours facile à définir au point où certains auteurs ont pu la trouver vague et faussement consensuelle (Calvès, 2009) citée par (Alain Kobelo, p.63).

Quoi qu'il en soit, ce concept a des sources d'inspiration multiples tels, le féminisme, le freudisme[10], la théologie et le « mouvement américain du Black power »[11]. Y sont importants, les principes comme la capacité des individus et des collectivités à agir dans le but d'assurer leur bien-être et de participer aux décisions les concernant au sein des populations pauvres et marginalisées.

Selon Sophie Charlier et Lisette Caubergs (2007, p.10), l'empowerment: est considéré comme le processus d'acquisition « de pouvoir » au niveau individuel et collectif. Il désigne chez un individu ou une communauté, d'abord la capacité d'agir de façon autonome, mais également les moyens nécessaires ainsi que le processus pour atteindre cette capacité d'agir, de prise de décision dans ses choix de vie et de société. L'empowerment est vu de cette manière comme un processus, une construction identitaire dynamique à double dimension : individuelle et collective.

Selon Ninacs, ces deux niveaux d'empowerment possèdent des caractéristiques et des enjeux qu'il est important de souligner. Le niveau individuel concerne le processus d'appropriation de pouvoir par une personne ou un groupe (Ninacs 2003 : 22) et comporte quatre étapes majeures (Ninacs 2003 : 23). La première de ces étapes concerne la participation de l'individu en lui permettant de s'exprimer mais aussi d'assumer une contribution pratique selon l'auteur. Cette dernière est rendue possible par l'apprentissage et la maîtrise d'habiletés et de savoirs, ce qui constitue la deuxième étape. La troisième étape se penche sur la question de l'estime de soi. C'est « une transformation psychologique qui annule les évaluations négatives intériorisées » et qui vise à développer la satisfaction de soi, l'amour de soi, la vision de soi et la confiance en soi et en sa capacité d'agir. L'auteur ajoute que la reconnaissance d'autrui est essentielle pour l'individu à ce moment-là. La quatrième et dernière étape relève de la conscience critique qui est à la fois collective, sociale et politique et nécessite l'engagement de la responsabilité personnelle de l'individu. Pour cela, il avance le besoin d'interaction, de ressources, de temps mais aussi d'un élément significatif aux yeux de la personne concernée.

[10] Ensemble des conceptions et des méthodes psychanalytiques de Sigmund Freud et de son école

[11] Un mouvement globalement actif de 1966 à 1975 qui radicalise la lute pour les droits civiques, et conduit à l'élaboration d'une lutte pour la dignité raciale, l'autonomie politique et économique, et l'émancipation de la tutelle des Blancs.

Le niveau collectif quant à lui peut être de deux natures. Il peut tout d'abord concerner l'empowerment communautaire, par lequel les communautés augmentent leur pouvoir collectif (Ninacs, 2003 : 28). Selon l'auteur, ce pouvoir est vécu à la fois par la communauté et par les membres individuels qui la composent et comporte là encore quatre grandes étapes : la participation à la vie de la communauté de tous les membres à travers la création de lieux permettant, la synergie et le renforcement des compétences individuelles, une communication libre, positive et efficace et enfin le développement du sentiment d'appartenance à la communauté comme à l'environnement (Ninacs, 2003 : 28-29). L'empowerment collectif peut également concerner l'empowerment organisationnel. Une communauté empowered est celle où les personnes, tant individuellement que par l'entremise d'organisations, mettent en commun leurs capacités et leurs ressources, ce qui mène, en fin de compte, à la compétence de la communauté. C'est, en fait, à partir d'organisations où participe un large éventail de personnes impliquées localement qu'il est possible de développer la compétence du milieu et de bannir les approches d'exclusion ou de discrimination (Ninacs, 2003 : 30). Pour définir ce qu'est une organisation, Ninacs utilise la définition suivante : « groupements humains, ordonnés rationnellement, en vue d'objectifs déterminés, caractérisés par la division du travail, du pouvoir, des responsabilités des réseaux de communication planifiés, un contrôle de l'ensemble, pour ne pas dévier des objectifs prévus, maintenir et améliorer l'efficacité et la survie de l'organisation.

L'empowerment organisationnel comporte aussi quatre étapes majeures (Ninacs 2003 : 31-32) à savoir la participation, où la situation ressemble à celle d'un individu, car une organisation peut participer aux décisions qui l'intéressent, en particulier dans les organismes dont elle est membre;

les compétences, qui sont celles mises à contribution par les individus dans son giron, telles les membres de ses instances décisionnelles, de ses comités et de son personnel, et on peut penser qu'il peut se faire un transfert de savoirs entre les différents membres de l'organisation; la reconnaissance, qui renvoie au cheminement par lequel l'organisation arrive à la reconnaissance de sa propre légitimité et de ses compétences et qui passe par la façon dont ses membres la perçoivent et, par la suite, par la reconnaissance par le milieu qui l'entoure; et la conscience critique, c'est-à-dire la capacité d'analyse de l'organisation quant à la clarification des enjeux pour ses membres et pour la population en général.

Il est intéressant de noter que les composantes cognitive et psychologique développées par Stromquist sont constitutives de la troisième étape de l'empowerment individuel développé par Ninacs.

La promotion d'empowerment exige que les institutions de l'Etat soient rendues plus attentives aux pauvres, au moyen d'instruments comme : la démocratisation, la décentralisation, le développement des associations de pauvres, la collaboration entre les communautés et les autorités locales. C'est en fonction de tous ces éléments qu'a émergé l'idée d'empowerment dans l'agenda de la Banque mondiale (Prévost, 2010, cité par Alain Kobelo 2017 : 65).

Au-delà de l'accroissement des avoirs et des capacités, il faut aussi tenir compte des rapports sociaux qui peuvent permettre aux individus et aux groupes de transformer les choix en actions.

Parlant de cette approche au féminin, la Déclaration de Beijing de 1995 affirme: « *L'empowerment des femmes et leur pleine participation dans les conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société incluant la participation aux processus de décision et l'accès au pouvoir, sont des fondamentaux pour l'obtention de l'égalité, du développement et de la paix »* (Falquet, 2003 : 63).

En prenant pour acquis l'empowerment, tels que les féministes du Sud et les activistes radicaux l'ont popularisé dans les années 1980, ce terme apparait comme étant: *« un processus de transformation multidimensionnel qui permet aux femmes ou aux pauvres de prendre conscience, individuellement et collectivement, des rapports de domination qui les marginalisent et construit leurs capacités à transformer radicalement les structures économiques, politiques et sociales inégalitaires »* (Calvès, 2009 : 746).

Vu sous ce prisme, les initiatives prises dans le domaine de la coopération pour le développement doivent toujours tendre à créer les conditions qui permettent aux femmes de devenir elles-mêmes agentes de leur propre valorisation et du renforcement de leur pouvoir (Alain Kobelo, 2017 : 65).

L'approche de l'empowerment va permettre de déterminer, autant que cela est possible, la dimension de renforcement du pouvoir des femmes dans leur cadre de vie et de discuter de leur capacité de s'en servir comme antidote contre les injustices auxquelles elles font face.

e. La notion de renforcement du pouvoir des femmes

Le renforcement du pouvoir des femmes est un processus de prise de conscience et de création de capacités se traduisant, pour les femmes, par une plus grande participation, une plus grande autorité et un plus grand poids dans le processus de décision, ainsi que par des initiatives transformatrices (PNUD, 2007 : 35). Il apparait clairement que cette approche met l'accent sur deux éléments importants : l'acquisition du pouvoir et des biens matériels.

En effet, les femmes du Sud à travers « le réseau DAWN » [12]revendiquent que le renforcement du pouvoir des femmes passe par une transformation radicale des structures économiques, politiques, légales et sociales qui perpétuent la domination selon le sexe, au lieu de se cantonner uniquement à l'autonomie économique et à la satisfaction des besoins fondamentaux de celles-ci. (Alain Kobela, 2017 : 63).

Le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) reconnait que le renforcement du pouvoir des femmes ne doit pas seulement passer par le renforcement de leur indépendance économique au moyen de la recherche de l'accroissement de leurs revenus. Il est plus utile et judicieux de tenir compte de la multiplicité de leurs rôles, des différents intérêts et des interactions qui existent entre elles.

Dans le rapport mondial sur le développement humain (1995), le Programme des Nations Unies pour le Développement définit « le renforcement du pouvoir des femmes » comme *un processus de prise de conscience et de création de capacités se traduisant, pour les femmes , par une plus grande autorité et un grand poids dans le processus de décision, ainsi que par les initiatives transformatrices*. Selon l'auteur, le renforcement du pouvoir des femmes peut être considéré comme la somme de plusieurs éléments interdépendants qui se renforcent mutuellement.

Pour bien comprendre la portée du pouvoir dans cette approche, il faut différencier deux types de pouvoir en présence comme nous le dit Léon (2003 : 30).

Le premier de type wébérien est « le pouvoir à somme nulle », c'est le type de pouvoir où la prise ou l'augmentation du pouvoir par une personne ou un groupe entraine ipso facto la perte ou la diminution du pouvoir d'une autre personne ou d'un autre groupe. Ici, on a à faire au pouvoir sur qui gère, domine, contrôle et impose ses décisions à tous.

[12]Un réseau de chercheuses et de militantes féministes du Sud (en anglais *DAWN : Development Alternative with Women for a New era*)

C'est le type de pouvoir le plus usuel qui parvient à obtenir le consentement des personnes qui le subissent et qui défendent elles-mêmes le statu quo (dans le sens du pouvoir symbolique de Bourdieu).

Le second type est le « pouvoir à somme positive ». Dans cette vision, le pouvoir détenu par une personne ou un groupe fait augmenter la totalité du pouvoir disponible.

Ce type de pouvoir est partagé et l'entraide y est favorisée. C'est le pouvoir pour, invoquant l'idée de partage, de solidarité.

Les maitres mots de cette seconde notion sont : alliances, capacité de transformer, éveil des consciences. C'est cette seconde notion du pouvoir qui est à la base du concept de renforcement du pouvoir et qui est acceptable par les féministes (Alain Kobelo, 2017 : 66-67).

Un autre aspect du renforcement du pouvoir des femmes est la participation à la vie politique, sociale et économique. Dans ce cadre, le PNUD estime qu'être partie prenante dans les structures politiques officielles constitue un aspect essentiel du renforcement de leur pouvoir et démontre qu'il y a une volonté d'imprimer la marque des femmes dans le processus politique. Cette agence onusienne a mis en place de nouveaux indicateurs pour affiner les caractéristiques des inégalités dont souffrent les femmes. Il a ainsi été déterminé des indicateurs sexospécifiques de développement humain (ISDH), parmi lesquels ceux indiquant les inégalités les plus criantes observables dans le cadre de la participation des femmes à la vie politique, sociale et économique : ce sont les indicateurs de participation féminine (IPF).

Pour faciliter ainsi l'entrée des femmes dans l'arène politique, certaines modalités peuvent être actionnées comme la politique des quotas qui détermine d'avance un nombre fixe de femmes devant siéger dans les sphères de pouvoir.

Des théoriciennes féministes pensent que ce concept permet l'atteinte de l'autonomie individuelle, la stimulation de la résistance et l'organisation des actions collectives de contestation. Vu sous cet angle, « le renforcement du pouvoir s'oppose à l'idéologie patriarcale en vigueur dans les sociétés qui engendrent les discriminations de genre et l'inégalité sociale » (Leon, 2003 : 33). Il peut être considéré à juste titre comme un processus de résolution de l'inégalité entre les sexes par la capacité offerte aux femmes de ne plus subir les événements, mais de pouvoir réagir pour défendre leurs intérêts (Alain kobela, 2017 : 68).

III.4.3. Les quatre types de pouvoir selon Sophie Charlier et Lisette Caubergs

Chercher à comprendre le sens du mot empowerment nous oblige à nous interroger sur la notion de pouvoir. La notion de pouvoir est centrale dans la question de l'autonomisation et son analyse reste importante dans le cadre de notre étude, car c'est à travers son développement que les femmes deviendront capables d'améliorer leur capacité à faire des choix. Lorsqu'on parle d'autonomisation des personnes, il y a les types de pouvoirs (Sophie Charlier et Lisette Caubergs 2007 : 10) auxquels on fait allusion.

Il s'agit:

- du « pouvoir sur » : cette notion repose sur des rapports soit de domination, soit de subordination, mutuellement exclusifs.

Elle suppose que le pouvoir n'existe qu'en quantité limitée, c'est un pouvoir qui s'exerce sur quelqu'un ou, de manière moins négative, qui permet de « guider l'autre ». Il suscite des résistances qui peuvent être passives ou actives.

- « pouvoir de » : un pouvoir qui comprend la capacité de prendre des décisions, d'avoir de l'autorité, de résoudre les problèmes et de développer une certaine créativité qui rend apte à accomplir des choses. La notion renvoie donc aux capacités intellectuelles (savoir et savoir-faire) ainsi qu'aux moyens économiques : à l'accès et au contrôle des moyens de production et des bénéfices (avoir).

- « pouvoir avec » : pouvoir social et politique, il met en évidence la notion de solidarité, la capacité de s'organiser pour négocier et pour défendre un objectif commun (des droits individuels et collectifs, des idées politiques : lobbying, etc.). Collectivement, les gens sentent qu'ils ont du pouvoir lorsqu'ils s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un objectif commun ou lorsqu'ils partagent la même vision.

- « pouvoir intérieur » : cette notion de pouvoir se réfère à l'image de soi, l'estime de soi, l'identité et la force psychologique (savoir être). Elle se réfère à l'individu ; comment, à travers son analyse, son pouvoir intérieur, il est capable d'influencer sa vie et de proposer des changements.

Le concept d'autonomisation, lorsqu'on le mobilise, fait appel à tous ces pouvoirs qui, lorsqu'ils s'expriment ou se développent, s'intègrent et permettent à l'individu d'opérer des choix stratégiques lui permettant de ne pas tomber dans une position de vulnérabilité ou de la quitter lorsqu'il s'y trouve.

La notion d'empowerment entre donc bien dans une vision d'acquisition de pouvoir, de contrôle sur sa vie et de développer une capacité de réaliser des choix

La capacité d'empowerment est liée aux institutions, aux lois : ce qu'elles permettent de faire ou de ne pas faire ; de plus, cette dimension est en lien avec les aspects culturels de la société dans laquelle on vit.

A partir de ces divers types de pouvoir, il est possible d'identifier les dimensions multiples de la politisation féministe. En premier lieu, il y a une prise de conscience des femmes de leur position dans les structures de pouvoir et d'oppression en lien avec les rapports sociaux de genre, de classe, de race et de sexualité. Cette dimension subjective se matérialise par l'affirmation de soi et de sa propre reconnaissance et visibilité afin de renverser le stigmate. L'analyse au niveau collectif souligne le processus d'identification et d'appartenance à un groupe social et politique. En deuxième lieu, les femmes construisent leurs propres images sociales et leurs affiliations. La dimension objective de l'*empowerment* se manifeste par la capacité à négocier et à reconsidérer les rôles genres dans diverses sphères. Tous ces mécanismes contribuent à permettre aux femmes de s'emparer des différents pouvoirs (Catherine Albertini, 2019)[13].

III.5. Questions de fond

La question fondamentale se situe à deux niveaux :

(1) De quelle manière les femmes sont-elles conscientes de leurs conditions de subordination et comment parviennent-elles à développer individuellement et collectivement des attitudes leur permettant d'améliorer leur condition existentielle ainsi qu'une confiance en elles-mêmes en tant partisantes incontournables de changement social?
(2) Comment les femmes s'engagent-elles dans des activités productives pour conquérir une certaine autonomie et exiger leur place dans tous les sphères de décision ?

[13] http://sisyphe.org/article.php3?id_article=5519 Consulté le 12 Mai 2020

III.6. Hypothèses

(1) L'information et la formation de la part de l'ONU-FEMMES permettraient aux femmes d'être consciente de leur situation d'assujettissement ; ce qui les pousserait à développer individuellement et collectivement des attitudes leur permettant de sortir de cette situation, d'améliorer leurs conditions de vie et d'avoir confiance en elles en tant que agents non négligeables du changement de leur communauté.

(2) Les activités de l'ONUFEMME renforceraient le pouvoir d'action des femmes leur permettant de participer activement dans les activités productives de biens et services et d'avoir une source de revenus, ce qui serait un préalable essentiel à la conquête de leur autonomie et à l'amélioration de leur statut au sein de la communauté.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons parlé de l'autonomisation de la femme et des instruments de protection des droits des femmes. Sur le plan international, beaucoup reste à faire en matière de l'autonomisation de la femme et les instruments mis en œuvre dans le but d'autonomisation de la femme restent toujours critiques. Le cadre d'autonomisation des femmes tracé par Oxfam et les quatre composantes d'autonomisation indiquées par Stomquist sont d'une grande importance au niveau d'analyse de l'évolution des conditions de vie des femmes en terme de leur autonomisation ; d'où le cadre théorique et conceptuel s'avèrent nécessaires pour cette analyse. Nous avons situé notre travail de recherche sous l'angle de « la sociologie de l'action » d'Alain Touraine et de « critical sociology » de Nelly Stromquist.

PARTIE II :

CADRE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : LES METHODES ET TECHNIQUES DE RECUEIL DES DONNEES

I.0. Introduction

La présente section va mettre à lumière la manière dont l'étude s'est effectuée. L'objet est de présenter notre méthodologie de recherche. Celle-ci est un ensemble de procédés et outils que nous avons utilisé pour collecter et analyser les données. Les sciences sociales utilisent différents outils et méthodes pour appréhender l'objet de la recherche. Dans le présent chapitre nous allons présenter les méthodes et les techniques de recherche utilisées, la description du lieu ou terrain d'enquête et le choix des enquêtés, les difficultés rencontrées et la stratégie de collecte et de traitement des données collectées sur le terrain.

I.1. La méthode qualitative

La méthode qualitative est une méthode en sciences sociales qui analyse et interprète les informations non chiffrées. Elle a la particularité de traiter les données qui ne sont pas facilement quantifiables comme les entrevues, les discours ou les photographies. Les études qualitatives offrent une réelle capacité de prospective en ce sens qu'elles permettent une véritable réflexion sur des thématiques qui peuvent concerner plus profondément les populations interrogées. Par exemple, elles permettent de savoir pourquoi les individus ont une opinion plutôt qu'une autre, pourquoi ils autorisent telle ou telle pratique, comment ils comprennent leur environnement etc. (Wahnich, 2006 : 28).

Lors de notre recherche, nous avons opté pour une méthode qualitative qui nous a permis de poser des questions suffisamment précises pour appréhender le phénomène étudié.

L'avantage de la démarche qualitative est qu'elle est flexible et permet le principe de la triangulation[14]. Par ailleurs, la triangulation est un des principes que la recherche féministe priorise, car « appréhender un objet d'étude depuis des regards multiples plutôt qu'un seul permet d'en tirer une image plus complète et complexe » (Ollivier & Tremblay, 2000, p. 25).

[14]L'idée de triangulation repose sur un principe de validation des résultats par la combinaison de différentes sources des données visant à vérifier l'exactitude et la stabilité des observations.(Apostolidis,2003,p.15)

Pour satisfaire les exigences de notre recherche, l'observation et les entretiens semi-dirigés individuelles étaient les techniques que nous avons employées pour la collecte des données sur terrain.

I.2. Les techniques de recueil des données

Dans le cadre de notre recherche, les principales techniques que nous avons utilisées sur terrain étaient l'observation et l'entretien.

I.2.1. L'observation directe

L'observation est une technique fréquemment utilisée pour mener une étude qualitative. Elle permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales.

Cette technique offre la possibilité d'aller observer les acteurs en situation et de saisir en temps réel les pratiques sociales (Arborio, 2007 : 27). L'observation directe concerne l'environnement de l'étude et les individus objet de la recherche. Elle permet d'obtenir les informations que le discours seul n'est pas capable de donner et offre la possibilité au chercheur de découvrir par lui-même certains phénomènes ou le déroulement d'un événement pour mieux le comprendre. Elle propose à l'enquêteur de se focaliser sur le comportement d'une personne, plutôt que sur ses déclarations. Pour notre cas, nous avons observé ce que font nos interviewés comme activités génératrices de revenus et comment ils s'expriment pendant l'entrevue ; ce qui nous a permis d'avoir une idée sur leur niveau d'autonomisation.

I.2.2. Entretien

L'entretien est une excellente technique qui permet au chercheur d'interroger son interlocuteur et parvenir à accéder à sa compréhension du sujet objet d'étude. Selon Aktouf, (1987, p. 82), l'entretien, est un questionnement oral ou discussion avec un individu et qui porte sur un sujet prédéterminé dont on veut approfondir certains aspects à travers les réponses de la personne interviewée.

Le chercheur, prévoit des questions à poser sous forme de repères. Dans notre recherche, nous avons opté pour un entretien semi-directif [15]: à chaque circonstance, il y avait des guides d'entretien préalablement confectionnés en fonction des groupes à interviewer avec une liste préparée de questions cohérentes avec l'objet de la recherche comme nous le disent Temporal & Larmarange (2006 : 47).

Donc, des entretiens individuels ont été réalisés dans le but de trianguler les données obtenues dans la documentation d'une part, et d'autre part d'avoir des informations qui sont difficiles à obtenir en groupe.

[15]Entretien semi-directif est une technique qualitative de recueil d'informations permettant de centrer le discours des personnes interrogées autour des thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien. (Euréval, 2010) Consulté sur https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_entretien.pdf le 20 Mai 2020

Conclusion partielle

Tout travail de recherche nécessite une méthode à suivre pour arriver aux objectifs donnés. Pour notre travail, la méthode qualitative avec comme techniques l'observation et l'entretien semi-directif nous a permis de recueillir des données susceptibles de répondre aux objectifs de cette recherche.

CHAPITRE II : DESCRIPTION DU TERRAIN D'ENQUETE

II.0. Introduction

Dans ce chapitre, nous allons voir une description détaillée de l'ONU-FEMMES, Choix du lieu d'étude et des enquêtés, la description du terrain d'étude, les techniques d'analyse et de traitement des données ainsi que les difficultés rencontrées sur terrain.

II.1. Une description détaillée de l'ONU-FEMME

ONU FEMMES est une entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui a été créée le 2 juillet 2010 par la Résolution A/64/289 de l'Assemblée Générale des Nations Unies et est devenue opérationnelle en Janvier 2011. Elle est le porte-drapeau mondial des femmes et des filles, et a été créé pour accélérer les progrès dans la réponse apportée aux besoins des femmes et des filles partout dans le monde. ONU-Femmes a pour mandat universel de renforcer et promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes aux niveaux national, régional et mondial. Le travail d'ONU-Femmes est guidé par les principes de la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW), de la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

Sa vision est fondée sur le développement d'un monde sans discrimination basée sur le genre, où les femmes et les filles ont le pouvoir d'apporter les changements qu'elles souhaitent.

Son objectif est que les hommes et les femmes jouissent d'opportunités égales et que les principes d'égalité des sexes soient inscrits dans les priorités de la gouvernance, du développement, de la paix et de la sécurité. ONU Femmes encourage la participation des femmes dans toutes les sphères de la société et met l'emphase sur cinq domaines prioritaires :

- Le renforcement du leadership des femmes et de leur participation ;
- l'éradication des violences faites aux femmes ;
- l'engagement des femmes dans les questions relatives aux processus de paix/sécurité et aux actions humanitaires ;
- l'accroissement de leur autonomisation économique, tout en faisant de l'égalité des sexes une préoccupation centrale de la planification ;
- la budgétisation des questions de développement à l'échelle nationale.

Le Burundi, à l'instar de beaucoup d'autres Etats membres de l'ONU, a pris des engagements pour mettre en œuvre les objectifs nationaux, régionaux et internationaux liés à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la promotion de leur rôle dans la consolidation de la paix et de la sécurité. ONU-FEMMES Burundi vise à répondre aux multiples défis spécifiques au pays liés à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes. Il fait également partie intégrante de l'action globale et coordonnée du Système des Nations Unies au Burundi.

Au Burundi, ses interventions dans toutes les provinces du pays s'articuleront autour de quatre thématiques/programmes majeurs à savoir :

- Femmes, paix et sécurité ;
- Leadership et participation politique de la femme ;
- Autonomisation économique des femmes ;
- Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Pour atteindre ses objectifs, ONU FEMMES collaborent avec les partenaires gouvernementaux (institutions publiques, institutions académiques, etc.) et non-gouvernementaux (ONG, OSC) qui l'appuient dans la mise en œuvre des projets et programmes retenus sur ces quatre thématiques. En établissant de bons partenariats, elle cherche davantage la cohérence, l'efficacité et la visibilité en matière de mise en œuvre des programmes visant l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

Pour ce faire, ONU-FEMMES Burundi mobilise les acteurs et les partenaires techniques qui offrent des opportunités de financement adaptées aux initiatives spécifiques entreprises dans le cadre de la promotion des droits égalitaires des deux sexes. Elle coordonne et promeut en outre le travail réalisé par le système des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes et dans le cadre des discussions et accords relatifs au programme à l'horizon 2030. L'entité s'emploie à confirmer l'égalité des sexes dans son rôle de pilier des objectifs de développement durable et d'un monde plus inclusif.

A travers les quatre thématiques ci-haut citées, ONU-FEMMES Burundi cherche à atteindre les trois résultats à savoir :

- Les femmes médiatrices de paix, les femmes leaders et autres défenseuses des droits des femmes participent et influencent les processus de prise de décision, de prévention et de résolution des conflits dans un environnement favorable à tous les niveaux ;
- Les femmes, y compris celles vivant dans les camps de déplacées/réfugiés, et dans d'autres situations de vulnérabilité, bénéficient d'une sécurité et d'une santé physique et mentale renforcées, et leurs droits fondamentaux respectés conformément aux instruments régionaux et internationaux ratifiés par le Burundi ;
- Les femmes et les filles participent aux opportunités de relèvement socio-économique et en bénéficient, dans le contexte de la paix et du renforcement de la résilience.

Comme nous l'a dit l'un des employés de l'ONU-FEMMES lors de l'interview, dans le cadre du recrutement des partenaires, ONU-FEMMES lance un appel d'offre aux différentes organisations et associations qui optent pour la promotion de la femme. Elle donne des fonds à ses partenaires suivant les projets des femmes bénéficiaires qui sont dans des groupements d'épargne et crédit au sein de leurs communautés pour la cohésion sociale et forment une association des femmes actrices de paix et de dialogue appelée ABAKANGURIRAMAHORO. Les partenaires sont entre autres Saemaul Undong Burundi, Dushirehamwe, FVS, ABI (Abazimyamuriro Batagira Imbibe) et AFRABU. Ces derniers travaillent sous la supervision directe de l'ONUFEMMES. Ces fonds d'investissement dans différents projets comme élevage, commerce et agriculture confèrent aux femmes dans le but de leur autonomisation pour leur positionner dans la société. Avec ce genre de fond, la femme peut se positionner parce qu'elle sera capable de se prendre en charge. La finalité est de développer chez la femme la participation dans la communauté (participation dans prévention et la résolution des conflits, animation des dialogues communautaires, participation dans les initiatives génératrices de revenu nommé HAGURUKA). En bref, c'est pour améliorer le pouvoir de la femme au sein de la communauté.

II.2. Le Choix du lieu d'étude

Selon Luc Van Campenhoudt et Raymond Quivy (2011 : 7), « *la recherche en sciences sociales suit une démarche analogue à celle du chercheur de pétrole. Ce n'est pas en forant n'importe où que celui-ci trouvera ce qu'il cherche. Au contraire, le succès d'un programme de recherche pétrolière dépend de la démarche suivie. Etude de terrain d'abord, forage ensuite.* » Pour notre recherche, le choix de la commune Bubanza comme lieu d'étude n'était pas le fruit du hasard. Elle a été choisie du fait que c'est la commune où pas mal d'ONGs interviennent en matière de l'autonomisation de la femme. Compte tenu de ce que nous cherchions, cette commune a été choisie dans le but d'avoir des données capables à répondre à nos objectifs voir le dynamisme des femmes de ladite commune.

II.3. Description du terrain d'enquête

La commune Bubanza est l'une des cinq communes que compte la province Bubanza. Elle est délimitée au nord par les communes Musigati et Mugwi, au sud-est par la commune Mpanda, au sud-ouest par la commune Gihanga et à l'ouest par la commune Buganda. Elle est le chef-lieu de la province Bubanza à laquelle elle donne son nom.

Avec une superficie de 224,82km^2 et une population de 83678 habitants, elle s'étend sur deux régions naturelles à savoir Mirwa et Imbo. La commune est subdivisée en 223 collines, réparties en quatre zones : Bubanza, Muramba, Mitakataka et Buvyuko.

II.4. Le choix des cibles des entretiens

Le choix des interviewés lors de la réalisation d'une recherche n'est pas anodin. Comme le dit Mongeau (2008 : 85), « *Le choix du cas est déterminé en fonction de son intérêt intrinsèque, de son aspect unique ou de sa représentativité et de son aspect typique eu égard à notre question de recherche.*» Dans le cadre des entretiens, les femmes bénéficiaires des activités de l'ONUFEMME ont été nos principales enquêtées. Les autres enquêtés considérés comme secondaires, nous ont intéressées pour nous donner des informations supplémentaires. Ils s'agissaient des maris dont leurs femmes sont bénéficiaires et les personnes de la localité qui voient ce que font ces femmes, susceptibles de nous donner des informations importantes. Autrement dit, il fallait respecter le principe de la diversité cher à la démarche qualitative. L'autre principe de référence est la saturation. Contrairement à la démarche quantitative où l'échantillon d'enquête doit impérativement être représentatif sur le plan statistique.

Selon Pierre Mongeau (2008 : 93-94), *« Dans une recherche qualitative on peut se contenter d'un nombre d'enquêtés-es relativement petit, car l'objectif n'est pas de rendre compte d'une population, mais de recueillir de l'information pertinente pour mieux comprendre un phénomène. Il ne s'agit pas de refléter fidèlement la répartition de caractéristiques d'une population, mais de proposer une compréhension d'un phénomène à partir de perceptions existantes dans la population*.»

Pour étudier l'autonomisation de la femme par les activités de l'ONUFEMME, nous avons interrogé par entretiens semi-directifs 32 sujets habitant la commune Bubanza ainsi repartie comme suit dans le tableau ci-dessous.

Répartition des enquêtés par zone

Zones / **Personnes Interviewées**	**Bubanza**	**Miramba**	**Mitakataka**	**Buvyuko**	**Total**
Femmes bénéficiaires	4	4	4	4	**16**
Hommes maris des femmes bénéficiaires	2	2	2	2	**8**
Voisins des femmes bénéficiaires	2	2	2	2	**8**
Total	**8**	**8**	**8**	**8**	**32**

Source : par nous-mêmes

II.5. Techniques d'analyse et de traitement des données

Chaque fois qu'on termine la collecte des données, c'est l'étape de l'analyse qui suit.

Selon Mongeau, (2008 : 96) l'analyse des données collectées sur un phénomène donné consiste à dégager les éléments constitutifs permettant une compréhension de ce phénomène. L'analyse commence depuis la collecte des données sur le terrain comme le conseillent plusieurs auteurs (Mongeau, 2008; Van Campenhout & Quivy, 2012).

De manière inductive, et en fonction des objectifs, nous avons repéré progressivement des idées qui sont des réponses à nos questions de recherche. Au fur et à mesure de la collecte, nous avons aussi procédé à la transcription- traduction des interviews. Cette retranscription a été faite en français puisque le travail d'entretien a été réalisé en kirundi. Pour cela, avant de commencer notre travail de terrain, nous avions d'abord choisi de traduire en kirundi nos guides d'entretien parce que le majorité de nos enquêtés parlent le kirundi. Dans ce cas, pendant les entretiens, nous avons procédé par l'enregistrement minutieux des entretiens pour rendre facile par après ce travail retranscription. Dans ce cas, pendant les entretiens, nous avons procédé par l'enregistrement de l'entièreté des entretiens. Nous avons regroupés les données par thèmes qui sou tendent nos guides d'entretiens. De cela, nous entendons que les réponses des enquêtés sont regroupées par thèmes ou unités thématiques. Selon Landry (2002 : 338), les unités thématiques sont «des noyaux de sens dont la présence ou la fréquence permettront de faire des inférences».

Donc, après avoir fait la transcription-traduction intégrale des entrevues enregistrées, nous avons regroupé les résultats par thème pour faciliter l'analyse et l'interprétation des données de l'enquête.

Signalons que les noms utilisés dans les présentations des données sont des pseudonymes, c'est-à-dire que ce ne sont pas leurs propres noms dans le but de garder l'anonymat.

II.6. Les difficultés rencontrées

Comme nous devrions passer au sein de l'ONU-FEMMES pour demander l'autorisation de rencontrer leurs bénéficiaires dans le but des entrevues, cela n'a pas été chose facile pour nous car pour recevoir la réponse il fallait attendre tout un mois. De surcroit, après avoir eu l'autorisation, la personne travaillant au sein de l'ON-UFEMMES, qu'on nous a confié comme guide, était très occupée par d'autres activités. Nous étions obligé de nous ajuster à sa disponibilité.

Conclusion partielle

Après la collecte des données vient l'étape de l'analyse des données. Il faut alors penser aux techniques d'analyse et de traitement des données. Nous avons choisi une analyse thématique comme technique d'analyse afin de déceler les informations susceptibles de répondre aux questions de notre recherche.

PARTIE III :

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : LES FEMMES BENEFICIAIRE DES ACTIONS DE L'ONUFEMME ET LEUR CONCEPTION DE L'AUTONOMISATION

I.0. Introduction

Dans ce chapitre, il sera question de rassembler les idées données par nos enquêtés sur leur manière de définir l'autonomisation de la femme. Il s'agira de déceler ce qu'est pour eux ladite autonomisation afin d'identifier les variables liées à l'autonomisation de la femme et les comparer avec celles données par différents auteurs.

I.1. Autonomisation de la femme comme facteur de changement de comportement

Comme nous le dit le PNUD (2008) cité par Stéphane Vallée (2011 : 3) , les Nations Unies définissent l'autonomisation des femmes à partir des cinq principaux critères à savoir : le sens de la dignité ; le droit de faire et de déterminer ses choix ; les droits d'avoir accès aux ressources et aux opportunités ; le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer ; et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste, autant sur le plan national qu'internationale. Parmi ces cinq critères, la dignité a une place centrale comme nos enquêtés nous l'affirment.

Nous retrouvons donc cette manière de comprendre l'autonomisation de la femme chez les femmes bénéficiaires de l'ONUFEMME. Pour Judith, être femme autonome, c'est être consciente de sa dignité et avoir la capacité non seulement de s'éloigner de toute chose qui entacherait cette dignité mais aussi d'acquérir la possibilité d'un changement permanent de comportement. Elle le dit dans ces mots :

« *Umukenyezi yazamutse ni umukenyezi yitandukanya nico cose kitamuha agaciro, azi ico ari, afise ubushobozi bwokubona ibitagenda neza akora agashobora guhinduka akabiheba. Nk'akarorero, jewe ndavye uko nahindutse unomusi, ndashima Imana. Kubona ingeso yakaboregwe nagenderamwo narashoboye kuyivamwo ni ibintu bimpimbara cane unomusi*». (« Une femme autonome est une femme qui se détache des comportements déshonorants capable de les changer. C'est-à-dire une femme digne de son nom. Par exemple, moi, quand j'observe comment je me comporte aujourd'hui, je m'en réjouis. Comme je suis parvenue à me détacher de l'alcoolisme, cela m'enchante beaucoup. »)

Nous pouvons affirmer que ce genre de conviction est le résultat de l'action de l'ONUFEMMES. Selon Solange Martin et Albane Gaspard (2016 : 4), « *les individus et les ménages peuvent plus facilement comprendre et adhérer aux évolutions attendues de changements de comportement s'ils sont non seulement informés et sensibilisés, mais aussi accompagnés et soutenus par leurs pairs* ».

Pour Alice :« *Ubwambere, uwo twubakanye niyo yafata ingingo yukundenganya nayikurikiza ukwonyene kubera gutinya. Ariko maze kumenya ko n'umukenyezi ashobora kugira ico ashikirije kandi kigakorerwako, nagiye ndabikuriza, nawenyene araheza arabonako naje mfise ivyiyumviro vyokwubaka urugo. » (« Auparavant, même quand mon mari prendrait une décision injuste envers moi, je ne faisais qu'exécuter par crainte sans rien dire. Mais, après avoir pris connaissance que la femme aussi a le droit de donner son opinion, je l'ai mis en pratique et mon mari a fini de me comprendre. »)*

Pour elle, être femme autonome, c'est ne pas se soumettre envers quelqu'un en cas d'injustice. NDIMURUKUNDO (1991 : 15) indique que « *l'éducation traditionnelle développe chez la fille des sentiments de soumission, de doute, de dépendance, d'insécurité, d'infériorité, etc. On lui impose des règles de maintien, des façons de parler et de penser qui ont une incidence psychosociale sur sa personnalité.* » Par contre, en considérant les propos de Alice, cette manière traditionnelle de socialiser la femme change progressivement à cause de l'intervention éducative de la femme.

I.2. L'autonomisation économique de la femme et ses conséquences

Stomquist (1993 : 18) définissait l'autonomisation de la femme comme un concept sociopolitique composé de quatre éléments : « cognitif, psychologique, politique et économique ». Selon lui, c'est la combinaison de ces quatre facteurs qui permettra de construire un individu autonome capable d'analyser de manière critique sa situation et de disposer de suffisamment de confiance en soi et de force intérieure pour effectuer les changements lui permettant d'améliorer sa vie. C'est la même conviction des Nations-Unies pour lesquelles *« […] les femmes devraient avoir le pouvoir, y compris d'un point de vue économique, d'agir comme elles l'entendent en tant qu'agent économique actif et d'influencer leur bien-être et celui de leur famille. »* (Nations-Unies, 2015 : 212).

Les propos recueillis nous ont révélé que l'autonomisation économique est considérée comme base d'autres composantes de l'autonomisation. Les femmes enquêtées estiment que le respect que leurs maris ont envers elles émane du fait que, par intermédiaire de l'action de l'ONUFEMMES, elles ont été capables de réaliser des projets et de contribuer à la satisfaction des besoins de leur famille.

Marceline le dit bien, « *Umugore yazamutse, ni uwufise ubushobozi bwogukora umugambi umuzanira amafaranga (aho noshobora gutanga nkakarorero ko kudandaza), akamenya uko ayakoresha mukwiteza imbere no muguteza imbere abandi, maze bigatuma aronka agateka kamukwiye bivanye n'ivyo akora. Nkajewe mu migambi yanje yukudandaza n'ukworora, uburyo nkuramwo buramfasha kugira ico ntererеye mu muryango, biraheza bigatuma nigirira icizere jewe nyene, nkiyemera, n'uwo twubakanye akanyizera akongera akanyemera, akampa nicubahiro kuko yamaze kubonako nshoboye ». (« La femme autonome est une femme qui est capable de réaliser des projets rentables (je peux donner ici l'exemple du commerce), qui sache user de ses revenus dans le but de s'auto-développer et développer les autres. Cela lui permet d'avoir la valeur qu'elle mérite grâce à ses réalisations. Pour moi, les revenus que je tire de mes réalisations me permettent de contribuer dans ma famille, ce qui me permet d'avoir confiance en moi et de l'estime. Mon mari aussi a confiance en moi et me respecte puisqu'il me trouve capable. »)*

Ces propos rejoignent ceux de Stomquist (1993 : 18) pour qui, «*la composante économique de l'autonomisation exige que les femmes soient capables d'entreprendre une activité productive qui leur permettra d'atteindre un certain degré d'autonomie financière, peu importe qu'elle soit minime et difficile à acquérir au début. »* Pour elle, l'élément psychologique est aussi important mais il convient de le consolider par la composante économique. La subordination économique doit être neutralisée chez les femmes qui veulent être autonome, insiste t- elle.

De tout ce qui précède, nous voyons que l'autonomisation économique de la femme ne vise pas simplement l'amélioration financière et matérielle mais aussi avoir un contrôle sur les revenus et par ce biais-là de pouvoir se libérer ou tout au moins s'éloigner des contraintes familiales ou culturelles.

I.3. Autonomisation de la femme comme facteur de cohésion sociale

Dans pas mal de sociétés, les individus ont des capacités de s'organiser, se mettre ensemble dans le but de réaliser des projets. Ces individus partagent ou non les habitudes et des fois n'appartiennent pas dans la même catégorie sociale. Pour l'intérêt de tout le groupe, chacun doit laisser de côté ce qui le différencie des autres afin qu'il y ait cohésion sociale. Selon Michel Forsé et Maxime Parodi,(2009 : 1), la cohésion sociale désigne entre autres aussi bien des formes de participations citoyennes et sociales que des valeurs partagées, l'absence d'exclusion, la réduction des inégalités et de la ségrégation. PAUL (1999) cité par Michel Forsé et Maxime Parodi,(2009 : 1) désigne qu'avec l'idée de cohésion sociale, on s'efforce de faire tenir ensemble la liberté, l'égalité et la fraternité.

Selon Nadine, « *umukenyezi yazamutse, ni mukenyezi arengera ibimutandukanya n'abandi, ariko kubwo inyungu abona bafitiye hamwe, akemera bakaja inama n'ingingo* ». *(« Une femme autonome est une femme qui surpasse ce qui la différencie des autres et accepte de se mettre ensemble avec eux pour un intérêt commun. »)*

Les femmes enquêtées considèrent que l'intérêt commun est le garant de la cohésion sociale. Pour elle, l'intérêt commun est un facteur de la cohésion sociale et de renforcement de relations sociales. Ceci dénote une nouvelle manière de comprendre la cohésion sociale. Claudette le dit bien en ces termes: « *jewe nahora mfise muri jewe ko ataho vyova ngo nicarane n'umuntu atize ngo tugire ico dukoreye hamwe. Mwijambo rimwe nariyumvamwo kugara muri jewe (abivuga aduza ibitugu). Sinokwiyumviriye kwegera umuntu atize ngo anterere iciyumviro muri ibi canke biriya. Ariko, maze kumenyako umukenyezi ashaka kwitezimbere ko aringombwa ko yegera uwariwe wese ataravye icari kugira bungurane ubumenyi umwe wese mucazi, ubu ivyuko nize sinkibiraba. Umugwi ndimwo ugizwe n'abize n'abatize, abazi gusoma no kwandika n'abatazi na kimwe. Naramaze kubona rero ko ico uba uri cose nta muntu yikwiye ahari. Ahaaaaa ! N'Umwami yaratiye urushinge ! Ubu sintinya gusaba ubufasha umuntu atize, kanatsinda nasanze mbere hari vyinshi bazi ntarinzi.* » *(« J'avais en moi l'idée que je ne peux m'asseoir ensemble avec une femme qui n'est pas fonctionnaire de l'Etat pour faire ensemble un projet. En un mot, je me considérais autre (le dit en rehaussant les épaules). Je ne pourrais pas penser à approcher une personne paysanne pour lui demander une aide. Mais, après avoir vu qu'une femme qui veut être autonome doit approcher les autres pour s'entraider mutuellement sans aucune*

considération, l'idée que je suis intellectuelle n'a pas de place. Notre groupement est constitué par des femmes instruites et non instruite et j'ai déjà constaté que, peu importe ce que tu es, personne ne se suffit pas. Ohhhhh ! Même un roi a emprunté une aiguille ! Maintenant, je ne crains pas demander l'aide à une personne paysanne, et d'ailleurs, j'ai vu qu'elles connaissent beaucoup de chose que qui m'échappent. »)

Tenant compte des propos de nos deux interviewées, nous pourrions en déduire que l'acquisition de l'autonomie permet aux femmes de capitaliser ce qu'elles ont en commun et de minimiser ce qui les différencie pour être plus autonomes.

C'est pourquoi ces femmes ont jugé bon de nouer des amitiés pour l'intérêt commun. Michel Forsé et Maxime Parodi (2009 :1) disent que par cohésion sociale, il s'agit fondamentalement de penser ce qui nous rassemble et comment nous continuons de nous rassembler en dépit de ce qui nous sépare.

I.4. Autonomisation de la femme comme primeur de la complémentarité au sein des ménages

Selon ANTONI (1996 : 24), « *la complémentarité entre hommes et femmes s'établissait dès la constitution même du mariage, avec l'apport respectif des conjoints à la nouvelle entreprise familiale.* »

Nos interviewés Concilie et Janvier nous le déclarent aussi :

Concilie, quant à elle, *« umukenyezi yazamutse, n'umukenyezi afasha uwo bubakanya mugutunganya ivyo murugo haba mu gutanga rasiyo kugira abana bafungure, mukwigisha abana mumashure, no mubindi vyankenerwa vyo murugo.* » (« *Une femme autonome est une femme qui appuie son mari dans la gestion du ménage, que ce soit dans l'alimentation des enfants, leur scolarisation, et autres choses nécessaires au sein du ménage.* »)

Pour elle, être « femme autonome », c'est être capable de soutenir ton mari. L'autonomisation des femmes est exprimée par cette enquêtée sous l'angle de soutien de femmes auprès de leurs maris.

En soulignant le but de l'autonomisation de la femme, Janvier, un mari de la femme bénéficiaire dit : *« […] bidufitiye akamaro kanini jewe numuryango wose muri rusangi, novugako umukenyezi ashoboye kuzamuka, nivyiza gose kuko nkubu murugo iwacu turafashanya. Twese turarondera tugahuriza hamwe. Mbuze hari aho we aba yaronse, canke abuze je nkaba naronse, ibintu bigaheza bikagenda neza. Sinobesha, je vyarangabanuye umutwaro ibikorwa vyumufasha wanje. Ubwambere, haraho narondera nkabura, bakaburara, canke nkaronka duke murazi namwe « Ukuboko kwumwe kuriyaga ntikwimara uburyi.» […] ubu nobabwirako nomugufata ingingo yicokorwa murugo, twicara hamwe. Uguterimbere kumukenyezi rero si kuneza yiwe gusa ahubwo ni kuneza y'umuryango wose. »*

(« *[...] Cela a une grande importance pour moi et notre famille en général ! Si une femme devient autonome c'est une bonne chose car chez nous, nous nous entraidons mutuellement. Quand j'ai rien obtenu, il arrive des cas où elle trouve, et vice-versa. Comme ça, les choses continuent à bien marcher. Sans mentir, les activités de ma femme me réconfortent. Avant, des fois, je n'obtiendrais rien pour faire nourrir la famille et nous dormons sans rien manger ou que je reçois peu, vous savez qu'un seul bras ne peut satisfaire toute la famille. […] je vous assure que même pour prendre des décisions en famille aujourd'hui, on s'assoit ensemble. Donc, le développement de la femme avantage son mari et toute sa famille. »*)

Ici, Janvier estime que travailler étant un, est une chose lourde et fatigante. Mais quand vous êtes deux, l'un complète l'autre. Pour lui, le travail de la femme épanouit l'homme. Il met en avant le fait que le revenu de son épouse permet de contribuer à ses efforts vers l'épanouissement économique de la famille ou de compenser l'absence temporaire de son revenu.

Par ces propos, nous voyons Leon (2003 : 30) dans l'identification de deux niveaux du pouvoir dont « le pouvoir à somme nulle » où l'augmentation du pouvoir par une personne ou un groupe entraine la perte ou la diminution du pouvoir d'une autre personne ou d'un autre groupe (pouvoir sur ; qui gère, domine, contrôle et impose ses décisions à tous) et « le pouvoir à somme positive » où le pouvoir détenu par une personne ou un groupe fait augmenter la totalité du pouvoir disponible, pouvoir partagé où l'entraide et y est favorisée. C'est le pouvoir pour, invoquant l'idée de partage, de solidarité. Nous voyons donc dans les propos de Janvier, l'importance accordé à ce deuxième niveau du pouvoir.

Au même sens que François de Singly (2005 : 23), « *les individus sont interdépendantes. Il faut pour le moins être deux pour être humain.* », Nos interviewés estiment que autonomiser la femme c'est la permettre de compléter son mari au sein du ménage.

I.5. Les groupements d'épargne et crédit comme facteur favorisant l'autonomisation de la femme

La création d'un espace où les femmes peuvent librement s'exprimer, apprendre, découvrir de nouvelles choses ou encore expérimenter peut être un des facteurs qui favorisent l'autonomisation de la femme. Le constat ici est que l'espace qui favorise l'échange entre ces femmes est nécessaire pour que leur autonomisation soit facile. C'est pourquoi il y a eu mise en place des groupements de solidarité (GS) pour favoriser leur rencontre.

Et d'ailleurs, Stromquist (1993 : 19), nous dit : « *un des préalables de l'autonomisation nécessite, par conséquent, que les femmes sortent de chez elles pour prendre part à une entreprise collective qui puisse rencontrer un certain succès, développant ainsi un sens d'indépendance et de compétence. La création d'un petit groupe cohésif auquel les membres peuvent s'identifier intimement est d'une importance capitale.*»

Rachel Claire, Grand-Bonheur Lopez, Ange Valérie et al, (2018 : 27) soulignent que « *le développement des associations des femmes est un élément important de leur mobilisation, notamment lorsqu'elles sont soutenues par des ONG internationales. Ces associations locales reçoivent ainsi un appui des donateurs qui participent financièrement à certaines actions, […]* ».

Effectivement, les propos des femmes enquêtées nous ont révélé que la création des groupements d'épargne et de crédit favorise leur contact avec l'extérieur ; et avec cette expérience, il ya eu l'intensification de relations et l'acquisition du savoir et savoir-faire pour ces femmes.

Aline le précisent bien : « *kugira umukenyezi azamuke, ni uko asohoka murugo agashobora guhura n'abandi bakayaga ku buzima bwabo bwa misi yose, bakungurana iyiyumviro. Nico gituma badusavye ko twogira udushirahamwe dutoduto kugira duhuriremwo mu ntumbero yukuziganya n'ukuguranana, kuko biroroshe cane kudufasha turi hamwe.* » (*« Pour qu'une femme soit plus autonome, elle doit sortir de la maison pour aller rencontrer les autres afin d'échanger sur leur vie quotidienne. Raison pour laquelle on nous a demandé de former des petits groupements de solidarité (GS) pour faire l'épargne et crédit mais aussi c'est facile d'appuyer un groupe qu'un seul individu ».*)

Le contact avec l'extérieur permet aux femmes l'acquisition de nouvelles idées et connaissances qui les rendent plus autonomes.

Quant à Alice, « Muri iyo migwi mitomito, turaheza tukayaga kuvyerekeye ibikorwa dukora dukorera hamwe, hambavu yivyo turayaga kandi no kuri bimwe bimwe mu bitwerekeye mu buzima bwacu bwa misi yose. Nk'akarorero, ingene twokwirinda amabi afatiye kugitsina, gukoresha imvugo idakomeretsa, gutatura amatati, uburongozi bwiza, n'ibindi. Turayaga kandi no kubijanye n'imibreho yacu ya misi yose. » (« *au sein de ces groupements, nous échangeons sur le déroulement de nos activités, et à part de cela, nous faisons aussi des échanges sur quelques thèmes parlant soit sur la lutte contre les violences, la communication non violente, la gestion des conflits, le leadership transformationnel,…et témoignons sur notre vécu quotidien*».)

Ici, Alice met l'accent sur l'échange d'expérience au sein des groupements. Elle embrasse ici l'idée de Carolyn (2017 : 10) qui dit que *« lorsque les femmes parlent entre elles de leurs expériences personnelles, elles les valident et construisent ainsi une nouvelle réalité. Lorsqu'elles décrivent elles-mêmes leur propre vécu, elles découvrent leur rôle d'agents dans leur propre monde et commencent à établir des relations entre leurs micro-réalités et les contextes macro-sociaux. »* Son idée rejoint aussi les propos donnés par l'Oxfam (2017 : 8) qui disent que « *les aspects économiques, sociaux, personnels et politiques de l'autonomisation des femmes sont liés : un changement positif dans l'un des aspects de la vie des femmes ne peut être durable sans avancée dans les autres domaines* ».

Conclusion partielle

Tous ces éléments de définition données par nos interviewés nous permettent d'identifier des variables liées à l'autonomisation : (1) Avoir une source de revenu permet aux femmes d'être autonome économiquement, d'où la capacité des femmes à contribuer à la prise en charge de la famille en complémentarité de leur mari, la possibilité de prendre des décisions en collaboration avec leur mari et la capacité des femmes à être auto suffisantes (se prendre en charge ainsi que leur famille, sans l'aide du mari, de la famille ou de la communauté) ; (2) L'accès à des formations et des informations permettent aux femmes de changer de mentalité et recevoir des connaissances pratiques pour entreprendre des AGRs pour s'auto développer ; (3) L'ouverture vers le monde extérieur favorise l'autonomisation de la femme et leur épanouissement ; d'où l'intensification des relations et la cohésion sociale.

CHAPITRE II : LES FEMMES AVANT, PENDANT ET APRES L'IMPLICATION DE L'ONUFEMMES

II.0. Introduction

Ce chapitre concerne la présentation des données. Celles-ci ont été collectées sur les situations des femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES avant, pendant et après l'intervention de cette entité dans le but de nous rendre compte de leur parcours de vie et d'avoir une idée sur le changement émanant des activités leur autonomisation.

II.1. La situation des femmes avant l'implication de l'ONUFEMMES

Lors de nos investigations, nous avons demandé aux femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES la situation d'avant leur implication dans le projet dans le but de voir s'il y a eu amélioration ou pas. Nous avons catégorisé leurs propos en différents points :

II.1.1. Femme insouciante de sa condition de vie

L'ignorance, l'inconscience peuvent être des obstacles au changement. Quand on est ignorant, il est difficile d'aboutir au développement. Nos interviewées Jeanne et Claudette nous parlent de leur situation.

Jeanne, dans ces propos dit : « *Ubwambere nari umukenyezi ataco yinona muri vyose. Nabona ko ukombayeho binkwiye. Ubuzima nabona ko bworoshe nkibazako ko ariko umukenyezi wese ategerezwa kubaho.* » (« *Avant, j'étais femme qui ne se soucie de rien dans tout. Je voyais que la manière dont je vivais ce temps-là me suffit. La vie me semblait plus facile et je pensais que toute femme devrait vivre comme moi.* »).

Pour Jeanne, comme ses propos le disent, elle croyait que toute femme est créée pour vivre dans l'ignorance et qu'elle devrait vivre ainsi pour des siècles et des siècles.

Selon Claudette : « *nari nababwiye ko jewe ndi umwarimu. Kare n'umukozi yaje kudukorera mumurima sinashobora kwiyumvira ngo ndamuhembe kugira atahe, umugabo niwe yama ahemba abakozi misi yose. Niyo amahera naba ndayabona ngaho, siniyumvira kubikora kandi umugabo atavyo yari yambujije. Hariho ibintu bimwebimwe nabonako ari ibikorwa vy'abagabo. Muri make, ntaco nitaho.* » (« *Je vous ai déjà dit que je suis enseignante. Avant, je ne pouvais même pas donner le salaire à notre journalier pour que ce dernier rentre. Je pensais que c'est*

l'affaire des hommes car tous les jours c'est mon mari qui le faisait. Même si l'argent est là, je ne pensais pas le faire alors que mon mari ne me l'a pas interdit. Il y avait des choses que je voyais comme travaux propres aux hommes. En un mot, je ne me préoccupais d'aucune chose. »)

Pour elle, manipuler l'argent c'était l'affaire des hommes. Elle croyait à la division sexuelle du travail au sein du ménage en disant qu'il ya des travaux propres pour son mari.

Ses propos rejoignent ceux de Isaac (2015 : 21) disant, « *en tout temps et sous les cieux, la femme a toujours été discriminée dans différentes activités de la vie quotidienne. L'homme et la femme n'assument pas les mêmes responsabilités au ménage. Cela fait que la femme n'accède pas à une autonomie économique lui assurant une meilleure qualité de vie*. »

Aussi, Carolyn (1995 : 10) affirme que l'absence totale de conscience et de compréhension de leurs conditions aggrave leur impuissance. Elles restent dans un état de parfaite ignorance et la plupart d'entre elles survivent en pensant qu'elles ne peuvent rien changer à leur situation précaire. Elles sont peu efficaces, ce qui signifie qu'elles ne croient pas en leur propre habileté à contrôler et à influencer les événements se produisant dans leur milieu et leurs conséquences.

Selon Stromquist (1993 : 17), « *la socialisation du rôle sexuel des femmes a inculqué l'attribut d'impuissance acquise dans leur esprit.* » En citant Jack (1992), Elle continue : « *Avec l'expérience répétée d'effets indésirables, de nombreuses femmes en arrivent à croire qu'elles sont incapables de modifier leur environnement ou leurs situations personnelles, d'où leur faible détermination à résoudre les problèmes rencontrés.*»

II.1.2. Femme dépendante

Dépendre de son conjoint est une situation que beaucoup de femmes rencontrent à un moment ou à un autre de leur vie. Alice, une des femmes bénéficiaires de l'ONU-FEMMES interviewés nous dit que : « *ntaratangura kuja hamwe n'abandi ngo menye kwiteza imbere uko bigenda, niba ari agasabuni gakenewe mu rugo, narindira se w'abana ko ataha kugira ampe agafaranga nje kugura ako gasabuni ; niyo waba umunyu ugurwa amafaranga ijana narindira ko ampa amafaranga. Nabonako umukenyezi ategerezwa kwama ateze amaboko umugabo. [….] ahaaaaaa, impuzu, ha ! nambara agakwemu gashasha kubunani nahonyene si igihe cose nakaronka, niwe yakangurira. Mumutwe narimfise ko ataco noshobora gukora kugira nshobore kwigurira ikintu ndi umugore.* » (« Avant ma participation dans les projets de développement, si nous avons besoin du savon en famille, je devrais attendre le père des enfants pour qu'il puisse

me donner l'argent pour en acheter. Il en est de même pour le sel qui coûte ne fus que cent francs. Je voyais que la femme devrait toujours tendre les mains à son mari. [….] ooohhhh, les habits, oh ! Je ne portais qu'une pagne neuf à la bonne année et ce n'est pas même tous les jours, et c'est lui qui m'en achetait. J'avais dans ma tête que je ne pouvais rien faire pour m'acheter quelque chose en tant que femme).

Nous retrouvons cet état de chose chez Mediha ÖZATES (2012 : 122) pour qui « *la femme a été accrochée à l'homme depuis des siècles, elle n'a existé jamais pour elle-même. Elle a passé sa vie à rêver, noble, dotée d'un certain pouvoir domestique, elle n'a pu faire autre chose que de se livrer à une évasion imaginaire dans un monde totalement mâle et dominé par les mâles.* » De même, Agnès Adjamagbo, Anne-Emmanuèle Calvès (2012 : 10), disent que « *l'exercice d'une activité rémunératrice est l'un des premiers facteurs reconnus de l'émancipation, dans lequel les individus fondent généralement des attentes non seulement d'indépendance économique, mais aussi d'épanouissement social et individuel.* »

Nos interviewées affirment aussi qu'elles dépendaient toujours de leurs maris dans toute chose et qu'elles ne pouvaient même pas prendre des décisions concernant l'utilisation de leurs revenus qu'elles demandaient toujours l'avis de leurs maris. Le rapport de l'ONU-Femmes (2013 : 10-11) le constate amèrement car, précise-t-il, « *les femmes n'ont pas accès aux facteurs de production, du fait du manque de garantie car la coutume les exclut des successions, régimes matrimoniaux et libéralités. De cette situation découle la non-participation des femmes à la gestion des biens du ménage (la femme produit mais n'a pas accès au contrôle de la récolte / ne décide pas de sa destinée). Ceci remet en cause leur estime de soi, leur indépendance économique et les exposent aux violences de toute sorte.* »

II.1.3. Femme du foyer et du champ

Pendant des années reculées, la femme burundaise croyait que sa place était au foyer. Cela était le fruit des stéréotypes de la société à son encontre et qui étaient intégrés dans le système des valeurs que la société burundaise défendait. Par des mécanismes de socialisation, la femme était devenue consciente qu'elle devait être soumise et une mère gardienne du foyer (Isaac 2015 : 19).

Alice nous le dit dans ces propos : « *ubwambere nari umugore atakindi yarashoboye atari udukorwa two mu rugo no mu mirima. Nama murivyo imisi yose, nivyo nabonako arivyo vyanje kanatsinda nikwo nari nararezwe. Nakare bavuga ko umukenyezi aruwo gutunganya ivyo mu*

rugo, umugabo nawe akaja kuronderera umuryango. Ivyo rero nabibamwo ndabikunze kuko nabonako ariko bitegerezwa kumera. » (*« Avant, j'étais femme qui ne pouvait rien d'autre que faire des travaux domestiques et champêtres. Je faisais cela tous les jours puisque je voyais que c'est mon travail. C'est comme ça que je suis éduquée dans mon enfance.*

Et d'ailleurs, on disait que la femme a le rôle de coordonner les choses de la maison tandisque l'homme a le devoir d'aller ailleurs pour chercher l'argent afin de nourrir la famille. Je vivais dans cela sans aucun problème car je voyais que ça doit être ainsi. »)

De cet extrait, il ressort que la place de la femme était dans le foyer et que les activités à faire étaient là et non ailleurs. Son idée est aussi affirmé par KARIYO, citée par NDIMURUKUNDO (1991 : 16) en disant que les femmes rurales pensent toujours que leur place est au foyer et que les activités en dehors de la famille sont du domaine de l'homme ; « *car la place de la femme dans la société a été celle que les hommes lui ont assignée, et, elle n'a jamais imposé sa propre loi. Aristote exprime l'opinion publique quand il déclare que la femme est femme en vertu d'une déficience, qu'elle doit vivre enfermée dans son foyer et subordonnée à l'homme*. » nous dit Mediha ÖZATEŞ (2012 : 122).

Quant au Ministère de Solidarité Nationale des Droits de la Personne Humaine et du Genre (2012 : 10), alors que la femme a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, réalise les travaux ménagers, et prend soins des enfants et des autres membres de la famille, l'homme incarne l'autorité, prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage.

II.1.4. Femme maltraitée

Comme les résultats du terrain nous le montrent, la maltraitance chez les femmes est une réalité dans pas mal des ménages. Bernadette nous parle de sa situation avant l'intervention de l'ONU-FEMMES : « *Uwo twubakanye yakunda kwisomera agacupa, aronse amafaranga hari aho yadusumira utwo dufungura hari naho atadusumira. Kenshi twaraburara, iyo ababanyi batatwiyumviriyeko ngo baduhe utwo dufungura kuko nanje ntaho nakura kugira nsumire umuryango. Aramutse atashe yagasomye, ntakindi kwari ukumpitiza kukibando. Yasaba ico afungura ho akakibura, bikaba ibindi, kandi aziko atarasiyo yatanze.Yama ambwirako ataco maze imbere yiwe, bikambabaza cane. Nari naratuntuye.* » (« *Mon mari aimait boire. Une fois trouvé l'argent, quelques fois il nous rationnait mais pas toujours. Maintes fois, nous dormons*

sans rien mettre sous la dent au cas où nos voisins ne nous le donnaient pas car, je n'avais aucune source pour acheter de quoi manger. S'il rentrait étant ivre, il ne faisait rien d'autre que me battre, et quand il ne trouve pas à manger ça devenait pure même au cas où il n'a rien donné comme ration. Il me disait toujours que je ne vaux rien pour lui et cela me choquait tellement. »

Comme les propos de Bernadette le soulignent, une femme qui n'a rien n'est rien devant son mari. La violence qu'elle subissait résulte de son manque de revenu pour contribuer à la satisfaction des besoins de sa famille. Selon Carolyn **(**1995 : 23), les femmes pauvres sont des femmes très occupées. Non seulement elles passent beaucoup de temps et consacrent beaucoup d'énergie à satisfaire les besoins de la famille, mais aussi elles font face à des conditions, telles que le contrôle autoritaire et intransigeant de leur mari, les violences subies à la maison, les attentes sociales concernant la maternité et l'insécurité de leur environnement, qui limitent leur mobilité physique.

Quant à Marceline, « *[…] narakora uturaka nkaja kurimira abantu. Uwo nkoreye ampaye ako gahumbi, nashika muhira nsanga yantegereye agahita ambwira ngo mpereza ivyo wari gukorera, sinamubikana agafaranga na rimwe.* » (*« […] je faisais des travaux occasionnels. Quand je reçois l'argent, mon mari m'attendait à la maison pour le récupérer. Je ne pourrais pas conserver l'argent quand mon mari était au courant. »*)

Les propos de Marceline nous montrent que l'homme peut être un obstacle pour l'autonomisation de sa femme. Même Yattara, (2017 : 140) l'affirme en disant que « *dans le but d'empêcher les femmes d'accumuler plus d'argent et devenir « puissantes » par la suite, les hommes ont tendance à se décharger sur les femmes chaque fois que celles-ci font économiquement un pas vers l'avant*. »

II.2. Les femmes pendant les activités de l'ONU-FEMMES

Ici, il est question de savoir comment ces femmes voient les activités exercées par l'ONU-FEMES à leur encontre. Les femmes interviewées nous ont donnés des idées diversifiées à ce point.

II.2.1. L'appréciation des enquêtés des activités de l'ONU-FEMMES

Ici, nous avons voulu déceler les idées de nos enquêtés dans le but de voir comment ils apprécient les activités de l'ONU-FEMMES. Ils nous ont informées d'abord sur les types d'activités exercés par cette ONG à leur encontre. Ils soulignent entre autre les activités de sensibilisation et de formation (prévention et résolution des conflits, animation de dialogues communautaires, etc) et l'appui financier à leurs initiatives génératrices de revenus appelait en kirundi Haguruka (levez-vous).

II.2.1.1. Appui financier

Pour évoquer la qualité de ces interventions, les femmes bénéficiaires interrogées ont insisté sur l'appui financier qui a renforcé leurs capacités d'action. Ainsi, tout en reconnaissant que ce n'est pas un don mais un crédit à rembourser, elles ont dit que le soutien financier a changé leurs conditions de vie. Voyons les propos de Margueritte : « *ingurane twahawe n'ininyigisho zayiherekeje zerekeye ingene twoyikoresha, vyarantumye nka jewe mu muryango hagira ico ntereye. Imigambi naranguye, n'ubu nkibandanya, ni kubwiyo ngurane. Ubu mumuryango vyifashe neza bukebuke ugereranije nubwambere.* » (« *Le crédit que nous avons bénéficié et les formations qui les a accompagné qui parlent sur comment l'utiliser m'ont permis de contribuer dans ma famille. Les projets que j'ai réalisé et que je continue jusqu'à maintenant, c'est à cause de cet emprunt. Maintenant, dans ma famille, ça marche un peu par rapport auparavant. »)*

Dans la même ligne d'idées, Marceline affirme que le soutien financier, même si c'était pour le groupe auquel elle appartient, il est à la base de la réalisation de ses activités. Elle le dit dans ces mots : « Nk'uko twahisemwo gukorera mu kugana imitobe n'inzoga z'ibitoke, ONU-FEMMES ibicishije kuri Samaoul Undong, yaduhaye ingurane y'ibihumbi amajana atandatu na mirongo itatu (630000) yishurwa mu mezi umunani (8) ata nyungu itanzwe. Tumaze kumara kuyiriha, twarabandanije umugambi dukoresha umutahe w'iwacu tukagabura inyungu. Mu dufaranga naronse tugabuye, nabanje ntangura kudandanza itomati, intore, imboga, n'utundi, narashoboye no kugura impene n'ingurube, zarungutse ubu mfise ingurube zitatu n'impene zine. Vyampaye kugira ijambo murugo kuko narateresa mu rugo mu bisaba uburyo. » (« Comme nous avons opté pour la production du jus et de bière de bananes, l'ONU-FEMMES, en passant par Samaeul Undong, nous a octroyé six cent trente milles (630000) remboursable dans huit (8) mois sans intérêts.

Après avoir terminé le remboursement, nous avons continué à utiliser notre propre capital et partagé les intérêts. L'argent reçus lors du partage, j'ai d'abord démarré mon propre AGR en faisant le petit commerce, j'ai pu acheter aussi une chèvre et un porc, ils se sont multipliés et j'ai maintenant trois porcs et quatre chèvres. Cela m'a permis d'avoir la parole au sein du ménage car je contribuais dans la satisfaction des besoins du ménage.»)

Marceline affirme que le soutien financier qu'elles ont obtenu est à la base de la réalisation de ses activités. Cela l'a permis d'acquérir le pouvoir avec (réalisation de l'AGR avec les membres de son groupement), le pouvoir de (réalisation de ses propres AGRs) et le pouvoir sur (avoir la parole). Ce qui s'apparente avec les propos de Sophie Charlier et Lisette Caubergs en donnant les différents types de pouvoir.

Ces propos concordent avec ceux de Yattara (2017 : 34) qui dit que lorsqu'un homme ou une femme gagne plus de pouvoir, il/elle peut avoir une certaine maîtrise sur son environnement social immédiat (sa famille par exemple) et même sur l'environnement le plus large (les groupes ou la communauté). Il/elle devient donc capable de saisir les opportunités qui s'offrent et les concrétise avec les autres de manière à changer les situations défavorables au profit de tous et de toutes.

II.2.1.2. Quand l'éducation informelle suscite la prise de conscience

Comme nous le dit le Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (2011 : 15), « *l'éducation est l'un des instruments les plus puissants d'autonomisation des femmes. Elle leur permet d'acquérir les connaissances, les compétences et l'assurance dont elles ont besoin pour s'engager dans la recherche de possibilités de réussite matérielle*. » Concilie, notre interviewée nous parle de l'importance des activités de sensibilisation et de formation notamment qu'elles ont reçue.

« *[…], baratwigishije baratwereka ko ibihe tugezemwo ari ivyo guhindura ivyiyumviro. Munyigisho nahakuye, naramenye ko umuntu wese ashoboye gukora umugambi kandi ukaranguka, bitaravyeko ngo ni umugore canke umugabo. Baratubwirako umukenyezi wuno musi ategerezwa kugira intumbero.Vyaratumye nuguruka mu mutwe, arinacogituma ivyonkora bingejeje aho ndi uwu musi. »* (« *[…], on nous a enseigné étant dans nos groupements que la période à laquelle nous sommes c'est de changer la mentalité. J'ai pu constater que toute personne a la possibilité de faire un projet avec succès sans considération de son genre.*

On nous disait que la femme d'aujourd'hui doit avoir une vision. Cela a suscité l'ouverture d'esprit en moi et c'est pourquoi j'ai pu arriver là où je suis. »)

Selon ce témoignage, l'ignorance, l'inconscience, la dépendance constituent une barrière à l'autonomisation de la femme. Avec les sensibilisations et les formations reçues, elles se sont éveillées et comprennent combien leurs contributions sont nécessaires pour leur bien-être,

celui de leur famille et la communauté. Ici, il ya eu acquisition du pouvoir intérieur qui a poussé ces femmes à penser sur ce qu'elles pourront faire pour aboutir au changement.

Pour Stromquist (1993 : 16), en nous expliquant ce qui constitue la composante cognitive qui est une des composantes de l'autonomisation dit : *« la composante cognitive se réfère à la compréhension par les femmes de leurs conditions de subordination et de leurs causes aux niveaux micro et macro de la société.* » Elle continue à dire, en citant Hall (1992), que cette composante *« implique la compréhension de soi et la nécessité de faire des choix pouvant aller contre les attentes culturelles et sociales, et la compréhension des structures du comportement qui créent la dépendance, l'interdépendance et l'autonomie au sein de la famille et dans la société dans son ensemble. Elle comprend l'acquisition de nouvelles connaissances qui permettent une conception différente des relations entre les femmes et les hommes ainsi que la destruction des croyances ancestrales qui structurent les idéologies traditionnelles relatives aux différences entre les deux sexes.*»

Judith, notre interviewé qui était femme alcoolique avant, nous dit qu'après avoir reçus des informations sur la prévention et la résolution des conflits, il n'y a plus des mésententes chez lui. Son comportement a totalement changé y compris celui de son mari et ces enfants. Ce qui est affirmé aussi par Joke (1991 : 6) citée par Stomquist (1993 : 18), en disant que l 'autonomie est un concept antihiérarchique, qui stimule la pensée et l'action critiques et créatives. Il exprime une attitude de force intérieure, une attitude qui fait place à la transformation. Transformation qui vient de l'intérieur, qui surgit des propres ressources intérieures d'un individu ou d'une collectivité, qui va du bas vers le haut et s'oppose à la domination non voulue. Elle semble souligner la facette psychologique du concept de l'autonomisation, l'importance majeure du pouvoir « venant de l'intérieur » avant que les femmes ne puissent exercer tout pouvoir « sur » d'autres segments de la société.

Les compétences et les connaissances acquises par ces femmes à travers les formations et les activités qu'elles mènent avec les membres de leurs groupements occasionnent une prise de conscience sur leurs conditions de vie.

Les actions de sensibilisation constituent aussi un vecteur d'autonomisation des femmes. Elles soulignent que leur accès à des formations et à l'information a suscité en eux l'éveil de conscience et l'esprit critique de la situation à laquelle vivent ces femmes. Cet accès les ont permis d'acquérir le pouvoir intérieur, ce qui est donc à la base de changement de mentalité et l'acquisition de savoir et savoir-faire.

II.2.2. Les femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-Femmes face aux préjugés négatifs à leur encontre

Depuis des siècles, les femmes ont été objet de discrimination. Des stéréotypes et préjugés constituaient les principaux obstacles à l'épanouissement de la femme. La plupart d'entre eux traduisent les interdits, les tabous et s'adresse surtout à la vie de la femme. Les stéréotypes renferment le monde féminin dans un seul domaine et ferment la voie à toute activité autre que ménagère.

II.2.2.1. Au sein du ménage

Les femmes bénéficiaire des projets de l'ONU-Femmes enquêtés nous révélé que le début n'était pas chose facile pour eux. Leurs maris n'ont pas bien accueilli leurs propos. C'est le cas de Jeanine : « nkimara kwumva akamaro kokuja hamwe n'abandi bakenyezi, narabimukojeje avyakira nabi. Umusi umwe, naritoye ndagenda kugira nshobore nanje gukorera hamwe n'abandi, ndataha, nawe ashitse mu rugo, yabaye induru, nokukurara hanze narahatswe kuharara. Yanshwanira ambwirako ndiko ndarondera ingene nomuganza mu rugo. » (« *après avoir entendu l'importance de s'unir aux autres femmes, je le lui ai dit, mais il a mal accueilli cette nouvelle. Un jour, je pris la décision d'aller au rencontre avec les autres pour pouvoir travailler ensemble avec elles, arrivé à la maison, mon mari m'a injurié et j'ai risqué de loger dehors la nuit. Il me disait que je commence à aller chercher des idées pour le dominer.* »)

Quant à Marceline, « udufaranga naronse ubwambere tugabuye inyungu twakura muvyo dukora, umugabo yantegetse kumuhereza twose ambwirako umugore ataho vyabonetse ko abika amafaranga. Ntakindi yakoze atari kwigira mukabare kunwa. Haheze imisi mike, narasavye akagurane gato mwishirahamwe ryacu ry'ukuziganya n'ukuguranana kugira ntangure akagambi

ko kudandanza udukara ; bampaye ibihumbi cumi. Narahejeje ndatangura umugabo wanje ndabimuhisha, sinzi uwabimuhayeko inkuru, yaciye agenda aho ndayabika ayo makara ayagurisha yose, ntana cumi yampaye. Uwo musi, nakominduru nibaza aho nzokura udufranga twogusubiza ingurane y'abandi. Wamenga ijuru riranguyeko. »

(« l'argent que j'ai eu au premier partage des intérêts de notre groupement, mon mari m'a obligé de tout lui donner en disant qu'une femme ne peut pas conserver l'argent car ce n'est pas son habitude. Je n'ai fait autre chose qu'exécuter et je n'ai rien dit cette fois ci. Après quelques jours, j'ai demandé un petit crédit au sein de notre groupement d'épargner pour démarrer un petit AGR de vendre les charbons, on m'a donné 10000 Fbu. J'ai commencé tout en lui cachant que je le fais, je ne sais pas qui le lui a dit. Il est allé là où je conserve le charbon et il l' a tout vendu et ne m'a rien donné. Ce jour, j'ai crié tout en pensant où je trouverai l'argent pour rembourser le crédit. C'était comme si le ciel tombait sur moi. »)

Pour cela, on pourrait dire que l'autonomisation d'une femme n'est pas possible sans l'implication de son mari. Cela rejoint l'idée de Majanganga (1975 : 139) qui dit que « *souvent, certains hommes gèrent seuls les bien acquis par le travail de la femme qui se sent ainsi infériorisée par cette dépendance économique vis-à-vis du mari.* »

II.2.2.2. Dans l'entourage

La discrimination liée au sexe est un handicap pour les efforts déployés par ces femmes dans leur autonomisation. Les femmes soulignent que l'entourage a une mauvaise perception qu'à leurs activités comme l'explique Aline : « Twagerageza gukora ngo twerekane ko dushoboye, ariko bamwebamwe mu kibano baca batangura kutuvuga nabi. Umugabo wanje, ubwambere, ntitwumvikana, ariko aho batanguriye kubona dukundanye, tuyaga neza, baciye batangura kuvunga, ngo ‘‘ntubona ya miti agize imisi aja kuronderera umugabo ko yakoze’’ ! Ivyo rero je ntivyanciye intege nagato. »

(*« Nous essaierions de faire ce que nous pouvons pour montrer aux autres que nous sommes capables, mais certains de nos voisins nous disaient mal. Auparavant, nous n'étions pas en bonne collaboration avec mon mari, mais dès que l'entourage commençait à voir que ça commence à changer, que nous sommes en bonne humeur, ils commençaient à dire : ‘'voyons, les médicaments qu'elle a cherché pour son mari commence à produire des effets'' ! Mais, cela ne m'a pas découragé. »*)

Elle poursuit en disant: « *umusi umwe, twari mu nama yo ku mutumba, hama ndasaba ijambo bararimpa ndahaguruka ndavuga. Baciye batangura kuvuga ko nagumutse, ko mu kirundi bavuga ngo « Ntankokokazi ibika isake ihari*.» *(« Un jour, j'ai participé dans une réunion organisée par les chefs de colline ; j'ai demandé la parole et on me l'a donné. Mais les autres ont murmuré en disant que en kirundi on dit que Ntankokokazi ibika isake ihari.» Ce qui signifie : « la poule ne chante pas quand le coq est là.* »

Par-là, on dirait que la tradition confère une place supérieure aux hommes. L'homme se considère toujours comme quelqu'un qui est supérieur à la femme. D'où, pendant des siècles, la femme fut écartée des responsabilités familiales et extrafamiliales.

II.3. Les femmes après les activités de l'ONU-FEMMES

Comme l'ONU-FEMMES nous a informées sur les activités déjà réalisées auprès de ces femmes, nous avons voulu savoir quelle est leur situation d'aujourd'hui après avoir bénéficié les paquets donnés par cette entité. Partant des idées de ces femmes, nous avons constaté ce qu suit :

II.3.1. Des femmes toujours dans l'attentisme

Le proverbe kirundi qui dit « aho umworo atoye urushinge ahita mu ruganda » était approuvé par nos interviewés à partir de leurs propos. Certaines de nos interviewés femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES manifestent toujours un esprit d'attentisme dans leurs paroles malgré qu'elles ont bénéficiés les mêmes paquets d'appui de la part de l'ONU-FEMMES. Nous l'avons remarqué dans des mots utilisés par certaines femmes lors de l'interview.

Marguerite et Olive restent convaincu que : « […] bodutabara bakaturonsa akandi kagurane boba badufashije. Kumbure vyodufasha tukongera gutera iyindi ntambwe. » (« Et si on nous aide encore plus en nous donnant un autre crédit sans intérêt, ça sera mieux. Peut-être que nous pourrions avancer encore !»)

Ces propos nous conduisent à dire que malgré les efforts fournis par l'ONU-FEMMES, toutes les femmes bénéficiaires ne parviennent pas à avancer au même rythme alors que ces dernières reçoivent les mêmes paquets d'appui.

II.3.2. Une appréciation du pas franchi

Les femmes ont déclaré que malgré les difficultés rencontrées, elles apprécient le pas déjà franchi. Selon les femmes bénéficiaires interviewées, aujourd'hui plus qu'auparavant, il faut s'engager aux activités qui rendent la femme de plus en plus autonome car, ce sont ces activités qui sont considérées comme gage de l'amélioration des conditions de vie au niveau personnel, familiale et communautaire dans presque tous les aspects de la vie.

Concilie constate qu'elle améliore sa condition de vie car dit-elle : « […] jewe mbona nteranja imbere. Nakubwiye uko twatanguye, kuva duhejeje kuriha ingurane bari baduhaye, mu mafranga twagiye tugabura y'inyungu kumugambi twakora, naciye ngira iciyumviro cugukora umugambi wokurangura ibitoke, nkabigana kugira ndandaze umutobe n'inzoga.

Naciye nja ku ga centre ndondera inzu ndandarizamwo iyonzoga. Ukonunguka niko nongereza ivyo ndandaza, ndavamwo ngera gushiramwo inzoga za bararudi kugira mugihe ataz'ibitoke nzoba mfise, since nicara, ahubwo mbandanye ndandaza kandi kugira ngo umukiriya aje aronke ico yipfuza. Ivyobikorwa vyaramfashije gushika ndagura ikibanza ndubaka inzu rwanje yukudandarizamwo ndava mu mpangano. Mu nyuma, ndagura ikonteri y'amatara kugira tuve mu kizime n'abana banje bashobore kwiga neza. Ubu naruguruje n'ikonte muri coopec, ubu udufaranga ndonse nzandaja kutuziganyayo. Ndizigiye ko mu misi iza nzogera ahantu hakomeye, ntavyo gusubira mu bwije.»

(« […] je vois que j'avance bien. Je vous ai dit comment nous avons commencé ; après avoir remboursé le crédit qu'on nous a accordé, l'argent reçu du partage des intérêts pour notre activité du groupe, l'idée m'est venue en tête de faire un projet de produire et vendre le jus et bière de bananes. J'avais cherché une maison à louer sur le centre pour faire le commerce de cette bière de bananes. Ce commerce a bien marché jusqu'à penser à agrandir ma commerce en y insérant les boissons de brarudi dans le but de ne plus fermer quand il n'y a pas de boissons de banane et faciliter les clients de prendre ce qu'ils veulent. J'ai pu acheter une parcelle pour construire ma propre maison et maintenant je fais le commerce dans ma maison. Par après, j'ai acheté un compteur d'électricité pour alimenter ma maison et faciliter mes enfants dans leurs études. Pour ne pas gaspiller l'argent obtenu dans ce commerce, j'ai ouvert un compte bancaire au COOPEC dans le but de faire l'épargne. J'espère que prochainement, je serai à un bon niveau et pas question de retourner dans l'ombre. »)

On en déduirait qu'avec la participation aux initiatives génératrices de revenus, que ce soit individuelles ou collectives, les femmes peuvent arriver loin. Ces idées correspondent à celles de Madame Lazo qui affirme dans l'ouvrage de Carolyn (1993 : 9) que « *l'autonomisation est un état dynamique, un continuum qui varie en degrés de pouvoir. Elle est relative. On peut passer d'un extrême caractérisé par une absence totale de pouvoir à l'autre extrême de pouvoir absolu* ».

Mais, ces propos de Concilie contredisent ce que disent le Réseau du CAD et Emmanuel Alain Kobela. Selon le Réseau du CAD en parlant de l'égalité hommes-femmes (2011 : 14), ; « *les femmes ont moins d'autonomie personnelle, moins de ressources à leur disposition et une influence limitée sur les processus de décision qui régissent le fonctionnement de la société dans laquelle elles vivent et leur propre vie*. »

Emmanuel Alain Kobela (2017 : 28) ajoute que « *les femmes passent l'essentiel de leur temps à s'occuper des problèmes d'épargne et du remboursement de leur crédit et n'ont plus que très peu de temps pour les activités importantes menées dans leur sein, à l'image des activités d'éducation et de conscientisation. Il a même été remarqué que, malgré un accès important des femmes au crédit, le contrôle des ressources leur échappe et reste entre les mains des hommes*. »

II.3.3. L'éducation des enfants et l'engagement des femmes dans les activités de l'ONU-FEMMES

Dans le contexte burundais, le rôle de la mère est de s'occuper de son enfant à part entière, lequel rôle ne souffre pas d'autres activités que celles orientées vers son enfant. Ce rôle est si important pour l'avenir de l'enfant qu'il ne faut pas le laisser au second plan par rapport à une autre activité aussi payante ou aussi utile qu'elle soit.

Marceline nous a révélé des problèmes rencontrés par son enfant ainé quand elle vaque à ses activités : «Ndazinduka kare cane mu gatondo, nkakora ibishoboka vyose, ariko sinobirangiza kuko nsanga ntegerezwa kugenda kare kurondera ibidandazwa kugira sinsange abandi babimaze. Nukuvuga ivyo ntaba natunganije neza, umwana mukuru nawe aba yavyutse kare, imbere yukuja kwishure abanza kubikora. Basohotse ishure naho, ategerezwa gutaha aranyaruka kugira abanze agaburire barumunawe. Ni umuhungu, ariko kubera atamukobwa ahari, niwe ategerezwa kubikora. Ntibimworohera ndabizi kuko abafise n'ibindi ategerezwa gukora vy'ishure kandi ndamaze kubonako yasubiye inyuma mumanota yaronka.»

(« Je me réveil très tôt le matin pour aller chercher des marchandises sur les lieux d'approvisionnement car une fois tardé, je ne le trouverais. Même si j'essais de faire quelques chose le matin, je ne peux tout faire dans un laps de temps. Donc, le reste sera pour mon enfant ainé. C'est un garçon, mais comme il n'ya pas de fille, c'est lui qui doit le faire. Il devrait assurer la responsabilité dans ma place et coordonner les activités pour ces petits frères et sœur et ça devient une double charge pour lui car à côté de cela, il devrait refaire les études et cela a des effets néfastes sur les résultats qu'il obtenait en classe ».

Marceline affirme qu'avec le temps où la femme doit travailler pour compléter son mari dans la couverture des besoins de la famille, certains enfants en souffrent ; ce qui est aussi souligné par Carolyn Medel-Añonuevo(2017 : 7), *« les conditions actuelles de travail et de vie empêchent, par ailleurs, de nombreuses femmes de participer sérieusement à des programmes ou projets d'éducation conçus spécialement pour elles. Leur paupérisation accrue les contraint à se concentrer sur des activités génératrices de revenus tout en vaquant à leurs corvées ménagères. Ce quotidien, par conséquent, limite le temps et l'énergie qu'elles pourraient investir dans des programmes d'éducation.* »

Conclusion partielle

Comme nous avons préféré d'orienter la présente recherche vers les femmes bénéficiaires des différents projets de l'ONU-FEMMES, les données se sont récoltées sur leurs profils socio politico économique. Il a été donc remarqué que l'ignorance, l'inconscience, la maltraitance et les préjugés négatifs constituent une barrière à leur autonomisation. Mais, avec l'ouverture vers le monde extérieur, il y a eu prise de conscience de leur situation, ce qui leur a permis de développer des attitudes leur permettant de sortir de cette situation en exerçant des activités génératrices de revenus. Ces femmes apprécient le soutien de l'ONU-FEMMES à leur égard.

CHAPITRE III : IMPACTS SOCIO-POLITICO-ECONOMIQUE DES ACTIVITES DE L'ONU-FEMMES

III.0. Introduction

Ici, il s'agira de présenter les effets liés aux activités de l'ONU-FEMMES sur la vie des femmes qui s'y impliquent, sur leurs familles et leurs communautés. Nous allons aborder, dans cette section, trois éléments qui se rapportent au dernier thème de notre recherche portant sur les impacts des activités de l'ONU-FEMMES sur l'autonomisation des femmes. Les trois éléments qui ont été analysés à ce niveau sont les effets au niveau personnel, au niveau familial, et au niveau de leurs communautés.

III.1. Les effets au niveau personnel et familial

III.1.1. Sur le plan personnel

Sous ce point, il est question de présenter les opinions de tous ceux qui ont participé à l'enquête menée dans le cadre de cette étude sur l'autonomisation des femmes au niveau personnel. Les aspects relatifs à l'autonomisation personnelle qui ont été étudiés sont analysés sur le plan économique, social et politique car comme nous le dit Oxfam (2017 : 8), « *les aspects économiques, sociaux, personnels et politiques de l'autonomisation des femmes sont liés : un changement positif dans l'un des aspects de la vie des femmes ne peut être durable sans avancée dans les autres domaines* ».

Au niveau économique, les femmes sont devenues autonomes financièrement. Ici la composante économique dont nous parle Stromquist (1993 : 18) occupe une place très importante. Les initiatives développées par les femmes ont vocation à générer des sources de revenus pour ces femmes qui s'y impliquent.

Toutes les femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES disposent de leurs propres ressources. Certaines d'entre elles possèdent un compte bancaire auquel elles faisaient l'épargne. Marguerite, une femme veuve ne parle pas seulement d'un compte bancaire mais aussi d'une parcelle qu'elle a achetée. Elle le dit dans ces mots : « *Ubu ndafise aho nkura uburyo, naraguze na parasera kwizina ryanje. Ubu, ndashoboye kuriha amahera y'inzu nipangiye kandi nizeyeko mu mwaka uza nzokwubaka inzu yanje. » («J'ai mes propres ressources et une parcelle que j'ai*

acheté en mon propre nom. Pour le moment, je parviens à payer les frais de loyer et j'espère que l'année prochaine je construirai ma propre maison ».)

Judith, une femme divorcée vivant ensemble avec ses 6 enfants qu'elle doit prendre en charge, affirme qu'avoir sa propre source de revenu est bénéfique pour lui parce qu'elle peut prendre en charge sa famille sans attendre une aide extérieure. « *Ndashobora ubu, dit-elle, gusahiriza umuryango muri vyinshi ukenera, nkokurihira amahera* abana n'ukubagaburira atabufasha ndinze gusaba. » (« *Je peux répondre pour le moment au maximum de besoins familiaux, payer les frais de scolarisation de mes enfants et les nourrir sans demander une aide à personne*».)

Les femmes mariées, elles, se réjouissent de ne plus dépendre de leurs maris en toute chose. Voilà ce qu'a dit Aline : « Iyo nkeneye kwigurira igitenge, sindinda kwiririrwa ndasaba amafaranga umugabo, nije nisopa nkacigurira nkataha muhira ndagitahanye. Umugabo yaheza akambona akanezerwa, akantera intege akanankeza. » (« *Quand je veux acheter une pagne aujourd'hui, je n'ai pas besoin de demander l'argent à mon mari, c'est moi qui paie l'argent pour l'acheter et rentrer à la maison avec et quand mon mari me voit, cela lui rend heureux et m'encourage davantage*».)

L'autre témoigne qu'avant d'avoir ses propres ressources, elle avait des problèmes d'argent parce qu'elle devait tout demander à son mari qui n'était même pas en mesure de satisfaire tous les besoins de la famille; ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Les idées de ces femmes rejoignent celles de Yattara (2017 : 157) qui dit que « *l'amélioration de la situation économique des femmes leur permet d'acquérir du pouvoir grâce aux contributions qu'elles arrivent à faire dans leurs familles avec les revenus de leurs activités.* »

III.1.2. Sur le plan familial

Sur le plan familial, toutes les femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES interviewées affirment leur amélioration de condition au sein du ménage et de la communauté. Bernadette dit que « *ubwambere, nafatwa nabi n'umugabo wanje, ariko unomusi ibintu vyarahindutse. Yama ambwira ko ari ukumurya imitsi gusa atakindi nshoboye, yankubita imisi yose. Ariko, aho amariye kubona ko nshobora gusumira umuryango yatanguye kuntera intege nokumpa icubahiro. Ubu nanje ndifitiye icizere kandi ndiyumvamwo ubushobozi.* » (« *Avant, j'étais beaucoup maltraitée par mon mari, mais aujourd'hui, les choses ont changé. Il me disait toujours que je suis comme un hôte pour lui, il me giflait tous les jours.*

Mais, après avoir vu que moi aussi je peux rationner la famille sans faire recours à lui, il a commencé à me respecter et à m'encourager. Je sens en moi plus de confiance et je m'estime beaucoup ».)

Marceline aussi dit qu'il y a eu changement au niveau de la prise de décision au sein du ménage. Elle dit : *« kugira hafatwe ingingo mu rugo ku kintu, umutama wanje ubu turinda kuja inama n'ingingo tukakiganirako kugira turabe igikenewe. Nanje ubu ndaterera mu bijanye no gufata ingingo murugo ariko siko vyari bimeze ubwambere kuko yaba buduhe amategeko kukintu cose. Kujinama rero mu gufata ingingo ni vyiza kuko bituma ibikorwa bigenda neza»* (« *pour prendre une décision à la maison, mon mari me consulte aujourd'hui pour en discuter afin de voir ce qu'il faut faire. Je participe moi aussi à la prise de décisions pour le moment, ce qui n'était pas le cas avant car il ne faisait que nous imposer dans toute chose. Cela a une grande importance car les activités marchent bien* ».)

Notre interviewée estime que la collaboration dans la prise des décisions au sein du ménage est très importante pour la bonne marche des activités du ménage. Cela concordent avec ce que dit Bilampoa Gnoumou Thiombiano, (2014 : 251) : « *les relations entre conjoints, notamment la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage, sont d'importants révélateurs des rapports de genre dans la société. La capacité à prendre part aux décisions est un élément essentiel pour l'autonomisation des femmes*. » En Afrique, les changements qui se produisent au sein de la famille ces dernières décennies avec l'éducation féminine, la participation des femmes aux activités économiques et l'urbanisation ont des répercussions sur les rapports de couple, en particulier sur la prise de décision au sein du ménage, insiste-t-il Bilampoa Gnoumou Thiombiano.

De surcroît, ces femmes disent qu'elles constatent plus de considération de la part de leurs maris, et de leurs enfants. Elles parlent du respect de leur famille en général. C'est le cas d'Olive qui établit un lien entre le respect que lui témoignent les membres de sa famille et sa contribution dans les finances familiales. Elle affirme ceci: «*Plus je fais un pas dans mes activités, plus je reçois leur estime*». C'est ce que croit aussi Claudette car elle dit qu'elle est beaucoup plus respectée par tous dans sa famille suite à sa contribution financière.

Elles attestent qu'il y a un épanouissement visible dans le comportement des femmes dans leurs familles. Ce qui concordent avec les propos de Mathilde (2017 : 67) : « *au plus les femmes contribuent aux revenus du ménage, au plus elles seraient écoutées et considérées par leur époux. Par ailleurs, cela permet à certaines femmes d'engager des dépenses qu'elles ne pouvaient pas effectuer auparavant*. »

III.2. Sur le plan socio-économico-politique

III.2.1. Au point de vue politique

Du point de vue politique, ces femmes soulignent la prise de conscience suscitée par la formation et les informations qu'elles ont eues qui a comme conséquence le changement de mentalité et l'ouverture d'esprit. Olive s'exprime dans ces mots : « *dans une réunion communautaire, j'ose prendre la parole quand je juge que c'est nécessaire et que mes idées sont pertinentes. Aujourd'hui je le fais plus qu'avant car je suis habituée à parler avec les gens. Le proverbe kirundi qui dit : « Inkokokazi ntibika isake ihari » (« une poule ne chante pas quand le coq est là) est déjà supprimé dans ma tête. J'ai déjà pris conscience que mes idées peuvent aussi contribuer d'une manière ou d'une autre au développement de la communauté. J'ose donner mon avis aux rencontres communautaires et je suis actuellement plus connue*».

Elles ajoutent aussi que par les activités déjà réalisées, elles sont sollicitées pour aider les autres au sein de leurs communautés. Elles sont comme des modèles pour leurs paires. De cela, on en déduirait qu'il y a eu pouvoir de décision pour ces femmes, autodétermination, estime de soi, confiance en soi, valorisation des femmes au sein de leur familles et de la communauté, reconnaissance sociale. Ces femmes sont considérées comme des femmes leaders dans la communauté. Suite à leurs compétences, certaines d'entre eux ont été choisies chefs de collines. Ils influent aussi dans la prise de décisions politiques au sein de la communauté.

Ici, nous voyons Stromquist (1993 : 18) qui dit que « *la composante politique de l'autonomisation comprend la capacité à analyser le milieu environnant en termes politiques et sociaux; elle signifie aussi l'aptitude à s'organiser et à se mobiliser en vue d'un changement social.* » Un processus d'autonomisation doit impliquer une prise de conscience individuelle, et une action collective est fondamentale pour atteindre l'objectif de réalisation de la transformation sociale ; insiste-t-elle.

III.2.2. Au point de vue économique

Sur le plan économique, dans le but de savoir s'il y a des changements au niveau de leur famille lié à l'autonomisation des femmes, nous leur avons demandées si elles participent dans l'organisation et la gestion des ressources financières de la famille depuis la réalisation de leurs projets.

Dans leurs témoignages toutes les femmes ont dit que leur contribution au budget familial a augmenté et que pour le moment leurs familles sont un peu satisfaites. C'est toute la famille qui profite des gains réalisés par les femmes par le biais de leurs activités.

D'après Gaspard, un interviewé qui nous a témoigné sur comment il voit sa femme, « *kubwo ibikorwa vy'umufasha wanje, abana bariga kandi no mu muryango tubayeho neza. Mbere, siko vyari kuko nakora jenyene.* » (« *Avec le travail de ma femme, les enfants trouvent les moyens d'aller à l'école et notre famille a un bien être qu'on ne voyait pas avant car je travaillais étant seul.* ») Il affirme que le premier souci des femmes est de développer leurs familles et qu'elles y investissent tous leurs gains ; ce qui leur vaut tout le respect dont elles sont l'objet».

De cela, on en déduirait que ces femmes ont une plus grande part dans l'organisation de ce qui se fait dans leurs familles. Ainsi, elles nous ont parlé de leurs responsabilités dans les dépenses familiales comme nourrir les enfants, payer les frais de scolarisation des enfants, … Elles aident leurs conjoints à subvenir aux besoins de la famille. Ce qui est très important pour leur amour propre. Cela les met à l'aise au sein de leurs familles. Elles se sentent plus utiles, et plus autonomes parce qu'elles sont capables de donner de l'argent au lieu de tendre toujours la main.

Ainsi, Marceline nous dit : « *au lieu de demander tout le temps de l'argent à mon mari comme les enfants, je le donne moi-même à mes enfants. Mes enfants m'estiment beaucoup parce que la situation a changé. Avant ils demandaient toute chose concernant l'argent à leur père mais actuellement ils peuvent s'adresser aussi à moi et je trouve ça réconfortant et valorisant*». Ici, nous voyons l'affirmation du Groupe de la Banque Africaine de Développement (2015 : 5) « au-delà des activités génératrice de revenus, elles sont les principaux leviers de l'économie domestique et du bien-être familial […] ».

Ici, nous voyons la notion de complémentarité au sein du ménage qui est présent dans nos résultats. On en déduirait donc que l'autonomisation de la femme diminue la charge de l'homme au sein du ménage.

III.2.3. Sur le plan social

Sur le plan social, les femmes bénéficiaires interviewées disent que le fait d'avoir leurs propres sources de revenu leur donne le droit à la parole dans leurs foyers. Elles trouvent que le fait de partager les responsabilités familiales avec leurs maris amène ces derniers à accepter de partager aussi leurs idées.

Voici ce dont témoigne Alice à ce sujet: «*Quand vous n'avez pas une source de revenu financière et qu'on attend tout de ton mari, c'est difficile de lui proposer tes idées car il dit que tu ne peux rien»*. Ce qui est aussi affirmé par Concilie dans ces mots*: «Mes propos sont aujourd'hui acceptées. Avant, mon mari devait répondre à tous les besoins de la famille étant seul. Mais pour le moment, ce n'est plus le cas car je prends en charge certaines dépenses et cela lui rend un peu déchargé. Ce qui lui pousse à m'écouter car il a déjà vu que je peux lui donner des bons idées sur comment travailler pour le bien être de la famille»*.

Quant à Alice, la source de revenu est une réponse aux problèmes familiaux. Elle trouve que l'obstacle à la bonne entente familiale est le manque de revenus pour combler les besoins. Ainsi, une fois que les ressources financières augmentent grâce aux activités des femmes, les mésententes disparaissent. Ces activités peuvent inciter les hommes à changer les mauvais comportements. C'est un atout aussi pour les enfants car ces derniers ont eu une autre personne à laquelle s'adressent en cas de besoin outre leur père. Jeanne l'affirme dans ces mots : « *mes enfants, quand ils manquent quelque chose, ils font recours à moi en premier lieu alors que ce n'était pas le cas avant* ».

En se basant sur leur constat que ce n'est pas seulement ces femmes qui profitent des revenus provenant des activités réalisées suite à l'appui de l'ONU-FEMMES mais que c'est tous les membres de leurs familles qui en profitent, leurs maris interviewés disent que les femmes contribuent grandement au bien-être de leurs familles. Citant quelques actions de leurs femmes au sein de leurs familles , Janvier et Bernard montrent que les activités génératrices de revenus de leurs femmes sont florissantes car ces dernières s'occupent en premier lieu de leurs familles avant même de penser à améliorer leurs activités. Selon ces deux maris interviewés, les enfants sont les principaux bénéficiaires des gains de leurs mamans.

Selon les propos de Générose, une femme de l'entourage interviewé, «*les femmes divorcées et veuves qui ont eu l'appui de l'ONU-FEMMES parviennent à entretenir leurs familles, à envoyer les enfants à l'école, à acheter des maisons, des parcelles et autres. Cela nous étonne ! Leur familles sont en peu bons par rapport aux autres familles* ».

Ces femmes sont considérées comme des femmes capables de susciter un changement au sein du ménage ; elles ont le savoir et le savoir-faire. D'où elles influencent certaines décisions prises en familles.

Paul, un homme de l'entourage interviewé dit que le fait d'avoir une source de revenu pour ces femmes a influé sur l'amélioration du climat familial et la bonne entente entre les conjoints parce que les femmes gagnent un peu plus d'estime aux yeux de leurs maris. Il atteste qu'il y a une amélioration des relations mari-femme dans les ménages des femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES. Elles sentent en eux la nécessité d'unir leur force pour le développement de leur foyer. Selon ses propos « *dans les ménages où il y avait toujours des conflits entre conjoints, aujourd'hui, c'est la paix ; il y a un changement perçu dans les relations entre conjoints une fois les femmes commencent à réaliser des activités qui génèrent des revenus dans leurs familles. Aujourd'hui, ces ménages sont considérés comme de bons exemples à la communauté* ». En parlant d'un cas concret d'une femme qui était maltraité par son mari, il dit : «son petit commerce a amélioré le climat familial car son mari ne la gronde plus aujourd'hui ».

D'emblée, les maris interviewés soulignent que l'autonomisation de leurs femmes a apporté l'épanouissement, le bien-être, le bonheur, l'harmonie et la cohésion au sein de leur famille suite à l'amélioration du revenu du ménage. Ce qui est approuvé aussi par KANKINDI (1993 : 3), dans ces mot : « *le travail de la femme quel que soit la valeur qu'on lui attribuait était très importante pour toute sa famille. La femme s'est toujours donné corps et âme pour le bien être de sa famille.* »

Mais, tout n'est pas rose comme on le croit. Parmi les femmes bénéficiaires interviewées, une d'elles a relevé un problème lié aux responsabilités qui, auparavant étaient à la charge des mamans qui reviennent aux enfants ainés des familles. Leurs activités ont donc suscité un problème en ce qui concerne l'éducation des enfants.

Quant à elle, ces enfants sont obligés de s'occuper toute la journée de leurs cadets comme les parents quittent le toit de la maison très tôt le matin. Ce qui a des conséquences néfastes sur les résultats obtenus en classe pour les enfants scolarisés.

III.3. Les effets au niveau communautaire

Ici, nous allons voir les effets au niveau économique, social et politique liés aux activités exercés par ces femmes dans leurs communautés.

Sur le plan économique, il a été remarqué que ces femmes bénéficiaires, en développant leurs familles, elles contribuent aussi au développement de leur communauté. Quant à Gaspard, « le développement de la communauté commencent par le développement des familles ».

Selon Judith, une femme qui fait la production de jus et bière de bananes l'affirme dans ces propos : « *quand je produis le jus et bière de banane, ce n'est pas seulement ma famille qui en profite. Je dirais plutôt que toute la communauté car, mes voisins viennent pour collecter les restes pour l'alimentation de leurs bétails, ceux qui ont de l'argent trouvent là où ils peuvent se procurer de jus et de bière en cas de besoin, pendant la vente, je paie aussi le taxe à l'Etat et tout cela contribuent au développement de ma famille en particulier et celui de notre communauté en général* ». Cette femme insiste sur l'importance des taxes et des impôts payés suite à son activité de commerce. A son avis, cela contribue directement ou indirectement au développement de sa communauté.

Quant à Concilie, les activités qu'elles exercent sont d'une grande importance pour la communauté. « Le compteur d'électricité que j'ai acheté, avant, je pensais que l'intérêt est pour ma famille seulement, que le but c'est pour éclairer ma maison, mais par après, j'ai constaté que même l'entourage en bénéficie d'une part ou d'une autre. Certains viennent pour charger leurs téléphones, les enfants de mes voisins viennent pour faire l'étude le soir et par cela, on entend que ce n'est pas seulement pour le bien être de ma famille mais aussi pour toute la communauté ».

Sur le plan social, les liens tissés entre les femmes lors des activités d'épargne et crédit dans leurs groupements de solidarité contribuent aussi au développement des relations entre ces femmes qui ne se connaissaient pas avant et qui parfois entraient en mésententes pour diverses raisons. Les activités donc exercées au sein de leurs groupements de solidarité sont porteurs du renforcement de la cohésion sociale au sein de leurs communautés.

L'étude montre qu'au sein des groupements de solidarité, la confiance, la solidarité, le jeu d'intérêt communs facilitent les échanges entre ces femmes et soudent le groupe. D'où l'amélioration des relations sociales et consolidation de la cohésion sociale.

Sur le plan politique, ces femmes affirment que, suite au changement de leur position sociale et à l'augmentation de leurs capacités économiques, elles prennent des engagements envers leur communauté. Ces engagements passent à travers le partage des connaissances avec leurs voisines.

Selon Judith, « *il y a eu un autre groupement des femmes qui est né suite à nos activités. Les membres de ce groupement ont décidés de nous imiter et ne cessaient pas de nous demander des conseils dans pas mal de choses et maintenant ce groupe est au bon chemin* ». Cela montre qu'il y a eu changement de mentalité des communautés en ce qui concerne le travail des femmes. Ce qui nous permet de dire que ces femmes sont actives dans la communauté, constituent des rôles modèles et inspirent d'autres femmes à entreprendre des activités génératrices de revenu pour leur intérêt en particulier et celui de leurs familles et leurs communautés en général.

Les propos de ces interviewés concordent avec ceux de Yattara (2017 : 34) qui dit que lorsqu'un homme ou une femme gagne plus de pouvoir, il/elle peut avoir une certaine maîtrise sur son environnement social immédiat (sa famille par exemple) et même sur l'environnement le plus large (les groupes ou la communauté). Il/elle devient donc capable de saisir les opportunités qui s'offrent et les concrétise avec les autres de manière à changer les situations défavorables au profit de tous et de toutes.

Conclusion partielle

Les activités exercées par les femmes bénéficiaires des projets de l'ONU-FEMMES sont considérées comme gage de l'amélioration des conditions de vie au niveau personnel, familial et communautaire dans presque tous les aspects de la vie. Elles sont à la base du changement qui s'observe au niveau socioculturel, économique et politique.

CONCLUSION GENERALE

L'étude que nous avons effectuée porte sur *le rôle des actions de l'ONU-FEMMES dans le processus d'autonomisation de la femme en commune Bubanza* .La question fondamentale qui a guidée cette recherche se situe à deux niveaux : (1) Dans quelles circonstances les femmes sont-elles conscientes de leurs conditions de subordination et comment parviennent-elles à développer les attitudes leur permettant d'améliorer leur condition existentielle ainsi qu'une confiance en elles-mêmes en tant que partisantes incontournables de changement social ? (2) Comment parviennent-elles à s'engager dans des activités productives et à exiger leur place dans tous les sphères de décision ?

L'objectif général était de déceler comment les actions de l'ONU-FEMMES influent-elles sur les conditions de vie des femmes en terme de leur autonomisation. De cet objectif général, des objectifs spécifiques ont été formulés. Il s'agissait de (1) se rendre compte de l'amélioration du statut social des femmes en termes d'atténuation des inégalités dans les relations femme-homme ; (2) voir dans quelle mesure, avec l'aide de l'ONU-FEMMES, les femmes peuvent être vecteurs de changement dans leur milieu de vie ; (3) identifier les effets des actions de l'ONU-FEMMES sur les femmes bénéficiaires, leurs familles et leurs communautés.

La sociologie d'action d'Alain Touraine nous a permis de remarquer qu'avec la prise de conscience de leur situation de domination suite à l'accès aux formations et informations, les femmes parviennent à constater qu'elles sont aussi capables de faire des actions leurs permettant de s'auto développer et se positionner dans leurs communautés pour pouvoir rompre avec cette situation de domination au quelle elles font face.

Nous avons utilisé la méthode qualitative avec comme techniques de collecte des informations, l'observation et l'entretien semi-directif. Les femmes bénéficiaires des actions de l'ONU-FEMMES ont été nos principaux enquêtées, mais dans le but de trianguler les données, nous avons aussi interviewé les maris des femmes bénéficiaires et les voisins de ses femmes. L'analyse thématique nous a permis de déceler dans les données à notre disposition des catégories bien précises. L'étude a montré que :

- Avoir une source de revenu permet aux femmes d'être autonome économiquement, d'où la capacité des femmes à contribuer à la prise en charge de la famille en complémentarité de leur mari (ce qui permet à l'homme de s'épanouir), la possibilité de prendre des décisions en collaboration avec leur mari et la capacité des femmes à être auto suffisantes (se prendre en charge ainsi que leur famille, sans l'aide du mari, de la famille ou de la communauté) ;
- L'accès à des formations et des informations permettent aux femmes de changer leurs mentalités, changer leurs comportements et recevoir des connaissances pratiques pour entreprendre des AGRs pour s'auto développer ; bien plus, l'ouverture vers le monde extérieur favorise l'autonomisation de la femme et leur épanouissement ; d'où l'intensification des relations et la cohésion sociale ;
- L'appui financière a renforcé leurs capacités d'action et les activités réalisées suite à cet appui leurs ont permis d'acquérir plus de pouvoir. Les actions de sensibilisation et de formation leur ont permis d'acquérir des connaissances qui constituent aussi un vecteur d'autonomisation des femmes. Certaines de ces femmes avancent bien dans leurs activités. Aujourd'hui, elles s'engagent aux activités qui leur rendent de plus en plus autonomes. Ces activités sont considérées comme gage de l'amélioration des conditions de vie au niveau personnel, familiale et communautaire dans presque tous les aspects de la vie.

Aussi, il a été constaté que les actions exercées par l'ONU-FEMMES produisent des effets sur le plan socioculturel, économique et politique, perceptibles au niveau personnel, familial et communautaire. Par conséquent les deux hypothèses ont été confirmées par les données collectées sur terrain. Les informations recueillies sur terrain nous ont montré que les activités réalisées par l'ONNU-FEMMES en matière d'autonomisation de la femme sont d'un grand apport pour ces femmes, leurs ménages et leurs communautés. L'accès à l'information et à la formation ont permis aux femmes d'être conscientes de leur situation d'assujettissement et cela les a amenés à développer individuellement et collectivement des attitudes leur permettant de sortir de cette situation. Ainsi, le renforcement de leur pouvoir d'action leur a permis de participer activement dans des activités productives et d'avoir une source de revenus qui est un préalable essentiel à la conquête de leur autonomie et à l'amélioration de leur statut.

Ce qui nous conduit à dire que nos hypothèses sont affirmées compte tenu de la confrontation des résultats théorie-empirie.

En revanche, malgré les résultats obtenus qui mettent en évidence les effets importants sur l'augmentation des revenus des projets des femmes et l'amélioration de leurs conditions de vie, de leurs familles et de la communauté, ces résultats révèlent aussi le problème pour les enfants ainés des familles qui devraient s'occuper de leurs petits frères et sœurs ; préparer le repas pour ces derniers, les éduquer d'une manière ou d'une autre suite à l'absence de leurs mamans occupées par d'autres activités ailleurs. Une contrainte mise en évidence par les résultats de l'étude est que certaines tâches domestiques qui étaient auparavant la charge de leurs mamans reviennent dans quelques ménages aux enfants ainés et cela perturbe en quelques sortes leurs études. Aussi, certains de ces femmes manifestent toujours un esprit d'attentisme tout en croyant à une autre aide qui pourrait venir pour les rehausser encore alors que toutes les femmes ont obtenu les mêmes paquets d'appui. Ce qui montre que certaines femmes n'ont pas encore atteint la maturité au niveau de leur autonomisation.

D'une façon générale, d'autres recherches sont nécessaires pour mieux cerner ce qui est à la base de cette disparité (différence) au niveau d'émergence d'autonomisation alors que ces femmes ont reçu les mêmes paquets d'appui ; d'une manière générale observer leur sort une fois l'autre appui qu'elles souhaitent avoir pour les rehausser encore ne finira pas à apparaitre. Il est aussi important de mener une recherche sur le sort de ces enfants qui ont été victimes des activités exercées par leurs mamans dans le but de s'autonomiser, en jouant certains rôles joué par leurs mères.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrage généraux

1. BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, Éd. La Découverte, 2013.
2. BODDAERT Mathilde, *Le Transfert d'Autonomisation des Femmes des Marchés aux Ménages et aux Communautés au Niger*, VAM Etude Genre et Marchés, 2017.
3. CHARLIER Sophie, CAUBERGS Lisette, L'approche de l'empowerment des femmes : Un guide méthodologique, Bruxelles, Groupe de travail : « Genre et Indicateurs » de la Commission Femmes et Développement, 2007.
4. de SINGLY François, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Armand Colin, 2005.
5. DUMONT Stéphanie, *Promouvoir l'égalité des sexes de l'autonomisation des femmes en Afrique, Analyse de l'aide publique canadienne au développement*,Université du Québec à Montréal, Montréal, 2014.
6. FLINTAN Fiona, *Etude sur la bonne pratique: l'autonomisation des femmes dans les sociétés pastorales*, Addis Abeba, UICN, 2008.
7. HOFMANN Élisabeth, *Mesure de l'empowerment des femmes défavorisées*, Chaire Quételet, Louvain-la-Neuve, 2000.
8. LOMBARDINI Simone, « Autonomisation des femmes en Tunisie, Evaluation de l'impact du projet « AMAL : promotion du leadership transformationnel des femmes » en Tunisie », *Série d'évaluations de l'efficacité* 2016/2017, 2018.
9. MAGDALENA Leon, « Le renforcement du pouvoir des femmes et l'importance du rapport entre genre et propriété »,*Cahiers Genre et Développement*, n^0 4, Genève, Paris : EFI/AFED, 2003.
10. NINACS William, *Les journées d'animation 2003 : « L'empowerment et l'intervention sociale »*, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, Montréal, février 2003
11. OKANI Rachel Claire, KALLA-DOMA Grand- Bonheur Lopez, KOPPA Ange Valérie, et al.,*Etude de la participation des femmes à la consolidation de la paix en milieu communautaire en République Centrafricaine : Cas de Batangafo*, Bria, Bangui-Begoua et Paoua, 2018.

12. OTTO Wilson et al.,*la femme moderne et l'alcool, Traduction française de Chantal QUOIRIN et Tiziana MONACELLI*, Pierre Mardaga Editeur, Galerie des Princes, 1982.
13. Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes, *L'autonomisation économique des femmes, Document de réflexion*, Siège de l'OCDE, Paris, 2011.
14. SAGNA Marie Rosalie, *Impact de la microfinance sur l'empowerment des femmes et la lutte contre la pauvreté dans la région de Ziguinchor*, Université Laval, Québec, 2015.
15. SARR Fatou, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal: la transformation des rapports de pouvoirs*, Paris, L'harmattan, 1998.
16. SOLANGE Martin, ALBANE Gaspard, *Changer les comportements, Faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité*, Paris, ADEME, 2016.
17. VALLE Stéphane, L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone : Projet de rapport, Kinshasa, Réseau Femmes Parlementaire, 2011.

II. Ouvrages méthodologiques

1. AKTOUF Omar, Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique, Montréal, les Presses de l'Université du Québec, 1987
2. BOUDON Raymond, FILLIEULE Renaud, Les méthodes en sociologie, Que sais-je ? Presse Universitaire de France, Paris, 2018.
3. CAMPENHOUDT Luc Van et QUIVY Raymond, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4ème édition entièrement revue et augmentée, Paris, Dunod, 2011.
4. de SARDAN Jean-Pierre Olivier, *La rigueur du qualitatif ; Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.
5. KAKAI Hygin, *Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologie de rédaction de mémoire*, Université de France-Comté, 2008.
6. MICHELE Ollivier, MANON Tremblay, Questionnements féministes et méthodologie de la recherche, Collections Outils de recherche, l'Harmattan, 2000.
7. TEMPORAL Franck et LARMARANGE Joseph, « Déroulement des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives », Laboratoire Poplnter, Université de Paris, Département de Sciences Sociales – Facultés de Sciences Humaines et Sociales, Paris, 2006.
8. WAHNICH Stéphane, « Enquêtes quantitatives et qualitatives, observation ethnographique : trois méthodes d'approche des publics », EPBF, Paris, 2006.

III. Mémoire, Thèses et autres documents

1. CASAF International, Egalité de genre et autonomisation des femmes au Burundi, 2020 consulté le 5 Septembre 2020 sur https://m.facebook.com/116262963108085/posts/230976648303382/?refsrc=http%3A%2F%2Fwww.google.com%2F&_rdr.
2. EIDE Inglid, « Les femmes dans le développement », un cadre d'analyse en dix points, 1993.
3. FORSE Michel, PARODI Maxime, *Une théorie de la cohésion sociale*, Université of Toronto Press, Toronto, 2009.
4. Groupe de la Banque Africaine de Développement, *Autonomiser les femmes africaines : Plan d'action. Indice de l'égalité du genre*, Abidjan, Immeuble CCIA, 2015.
5. KANKINDI Esperance, *La femme du milieu rural et les associations féminines génératrices de revenus : attente et adhésion. Cas de la commune Makamba*, Mémoire, Université du Burundi, Bujumbura, 1993.
6. KOBELA Emmanuel Alain, *L'impact des projets de développement sur la qualité de vie des femmes : l'exemple du PRODALKA au Tchad*, Sociologie, Université de Bretagne occidentale - Brest, 2017.
7. LELOUP Claire et RYCKMANS Hélène, *Le rôle des femmes dans le développement*, Maison des femmes, Bruxelles, 2006.
8. MONGEAU Pierre, *Réaliser son mémoire et sa thèse*, Côtés Jeans et Côté Tenue de soirée, Presse de l'Université de Québec, Québec, 2008.
9. MOSER Gabriel, Les stress urbains, Armand Colin, 1992.
10. MUNEZERO Camille, KAMWENUBUSA Ernest et al., *Enjeux de l'accès de la femme à la terre au Burundi, Rapport alternatif sur la mise en œuvre de la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme,* Bujumbura, APDH, 2006.
11. Nations Unies, *Commission économique pour l'Afrique, Bureau Sous-Régional pour l'Afrique du Nord, Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord : bonnes pratiques et leçons à tirer*, Addis Abeba, NU. CEA, 2014.
12. Nations Unies, *Etudes des opportunités économiques des femmes au Burundi*, UN WOMEN / United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women, 2013.

13. Nations Unies, *Les femmes dans le monde, 2015 : des chiffres et des idées*, Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, New York, 2015.
14. Nations Unies, *Programme d'action de Beijing, Adopté par l'assemblée générale des Nations Unies à la 16e séance plénière le 15 septembre*, New York, ONU Femmes, 1995.
15. Nations Unies, Rapport annuel 2015-2016, New York, ONU Femmes, 2016.
16. NDIMURUKUNDO-KURURU Barbara, KARISABIYE Françoise et al., Recherche documentaire sur la situation de la femme au Burundi, Bujumbura, UNIFEM, 1991.
17. NZISABIRA Isaac, *Femme militaire face à ses obligations familiales, enquête menée auprès des femmes militaires de la catégorie des officiers de la mairie de Bujumbura*, Mémoire, Université du Burundi, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Département de Psychologie, Bujumbura, 2015.
18. OCDE-CAD (Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques), Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme/femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement, OCDE-CAD, 1999.
19. Ouedraogo Félix, *Groupement des femmes rurales au Burkina Faso : Enjeux et défis pour un développement durable*, Ouagadougou, Burkina Faso, 2018.
20. Oxfam International, *Cadre conceptuel d'Oxfam relatif à l'autonomisation économique des femmes*, Oxford, Oxfam House, 2017.
21. ÖZATEŞ Mediha, *Etude du personnage féminin dans le roman du xixe siecle suivant les idées de Simone de Beauvoir*, République de Turquie, Université de Cukurova, Institut des Sciences Sociales, 2012.
22. PENDOUE Materne, Chapelet de Dieu Ou Pouvoir Constitutionnel de Dieu, Lulu.com, Raleigh (Etats –Unies), 2020.
23. PNUD, *Egalité des sexes et autonomisation des femmes dans l'administration publique*, Etude de cas sur le Burundi, Bujumbura, 2012.
24. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain, Les objectifs millénaires pour le développement : Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humain*, Paris, Economica, 2003.
25. PNUD, Rapport sur la bonne pratique dans les sociétés pastorales, UICN, 2018.

26. République du Burundi, *Politique Nationale Genre du Burundi 2012-2025*, Ministère de Solidarité Nationale des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Bujumbura,2012.
27. République du Togo, *Politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre du Togo*, Ministère de la Promotion de la Femme, direction générale du genre et de la promotion de la femme, Lomé, 2011.
28. SERY Annelise, *Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes*, Sociologie, Université Paul Valéry, Montpellier III, 2012.
29. YATTARAMaïmounatou Altini, *Accroître l'autonomisation économique pour soutenir l'empowerment des femmes rurales au Mali* : *étude de deux structures collectives féminines de la région de Koulikoro (l'association Musow jigitugu-ton des productrices de farines infantiles de la commune de Toubacoro et l'union Si yiriwa des productrices de beurre de Karité du Cercle de Dioïla),* Université de LAVAL, Québec, 2017.

IV. Articles Scientifiques

1. ADJAMAGBO Agnès, CALVES Anne-Emmanuèle, « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, 2012/2 (N^{O} 61).
2. ALBERTINI Catherine, L'empowerment des femmes : un concept creux dans les mains du patriarcat néolibéral, INRA, département Science pour l'Action et le Développement, 2019. Consulté le 12 Mai 2020 sur http://sisyphe.org/article.php3?id_article=5519
3. ARBORIO Anne Marie, « L'observation directe en sociologie: quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier », *Recherches en soins infirmiers*, 2007/3(N^{0} 90), 2007, pp. 26-34.
4. BILAMPOA Gnoumou Thiombiano, « Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. Cahiers québécois de démographie », *Cahiers québécois de démographie*, volume 43, Numéro 2, Automne 2014, pp. 249–278.
5. BOUILLY Emmanuel, et al., « Femmes, féminismes et développement en Afrique Subsaharienne : et si la force du développement tenait au « sexe faible » », *Informations et commentaires*, no 132-133, 2005/12, pp.11-17.
6. CALVES Anne-Emmanuèle, « l'empowerment des femmes dans les politiques de développement : Histoire d'une institutionnalisation controversée », *Regards croisés sur l'économie*, 2014/2 n^{o} 15, p.306-321.

7. CAROLYN Medel-Añonuevo, *Femme, éducation et autonomisation : voies menant à l'autonomie,* Rapport du Séminaire international tenu à l'IUE, Hambourg, 2017.
8. FALQUET Jules, « Genre et développement » : une analyse critique des politiques des institutions internationales depuis la Conférence de Pékin, *On m'appelle à régner : Mondialisation, pouvoirs et rapports de genre*, Genève, Graduate Institute Publications, 2003.
9. FISCHER Alain, « Les chemins complexes de l'autonomie », *Nouvelles Questions Féministes*, 2005, pp.65-85.
10. FURIO Antoni, Entre la complémentarité et la dépendance : rôle économique et travail des enfants dans le monde rural valencien au bas Moyen Age, *Médiévales*, n°30, 1996, pp. 23-34.
11. MELUCCI Alberto, « Sur le travail théorique d'Alain Touraine », *Revue française de sociologie*, 1975, pp.359-379.
12. Valentine Moghadam et Lucie Senftova, « Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel », *Revue internationale des sciences sociales*, 2005/2 n° 184 | pp. 423 – 449.
13. TOURRAINE Alain, « Théorie et pratique d'une sociologie de l'action », *Sociologie et sociétés*, 1978, pp. 149-188.
14. SHANTI Dairiam, « Populi », *Revue FNUAP*, 1995.
15. STROMQUIST Nelly, « Fondements théoriques et pratiques de l'autonomisation »,*Rapport du séminaire International tenu à l'IUE*, Hambourg, 1993.

V. Sites internet

1. http://gradutainstitute.ch/files/live/sites/iheid/files/sites/genre/shared/Genre_doc/2886_ Actes2003/05_pouvoirs-j.falquet.pdf, consulté le 24 Février 2020.
2. https://burundi-eco.com/autonomisation-de-la-femme-des-avancees-pourtant/ , consulté le 10 Septembre 2020.
3. http://www.adequations.org/spip.php?article 110, consulté le 15 Mai 2020.
4. https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_entretien.pdf Consulté le 20 Mai 2020
5. http://www.adequations.org/spip.php?article1515 consulté le 15 Avril 2020

ANNEXES

Les guides d'entretien utilisés pendant la récolte des données : Version Français

Présentation

Bonjour, je m'appelle Joselyne NDUWIMANA, étudiante à l'Université du Burundi, Master 2 en Socio-anthropologie. Je suis en train de réaliser mon travail de fin d'étude sur l'autonomisation de la femme. Je voudrais vous demander le temps pour dialoguer avec vous sur ce sujet pour avoir des informations qui m'aideront à bien réaliser mon travail de fin d'étude. Toutes les informations seront de grande importance et je vous assure que ces informations seront utilisées dans l'anonymat.

Je vous remercie d'avance !

1. Guide d'entretien destiné aux femmes bénéficiaires

1. Pouvez-vous me parler de vous et de votre famille ?
2. Que signifie être femme autonome selon vous ?
3. Selon vous, l'autonomisation de la femme est-elle importante ? Expliquez
4. Connaissez-vous l'ONU-FEMMES ?
5. Pouvez-vous me décrire les activités que vous exercez avec l'ONU-FEMMES ?
6. Depuis combien de temps l'ONU-FEMMES intervient ici ?
7. Pouvez-vous me décrire votre situation d'avant l'intervention de l'ONU-FEMMES et celle d'aujourd'hui ? Ya –t-il une différence ? Laquelle ?
8. Comment vous organisez votre emploi de temps pour participer aux activités des projets et celles des ménages ?
9. Voyez-vous des impacts de ces projets sur vous, sur votre famille et votre communauté ? Lesquels ? Expliquez
10. Dans votre vie quotidienne et plus particulièrement au sein de votre ménage, vous arrive-t-il de faire des choses pour faire entendre votre voix, avoir plus de pouvoir ? Quelles sont ces actions ? Que vous amènent-elles ?
11. Comment votre famille et votre communauté voient-elles votre implication dans ce(s) projet(s) ?

12. Pensez-vous que les activités de l'ONU-FEMMES ont renforcé votre capacité à agir de manière autonome au sein de votre ménage et votre communauté ? Comment ?
13. Estimez-vous avoir tiré des acquis (leçons) dans votre participation dans les différentes activités de l'ONU-FEMMES ?

Je vous remercie !

2. Guide d'entretien pour les maris des femmes bénéficiaires

1. Pouvez-vous me parler de vous et de votre famille ?
2. Que signifie être femme autonome selon vous ?
3. Selon vous, l'autonomisation de la femme est-elle importante ? Expliquez
4. Pouvez-vous me décrire votre situation d'avant l'implication de ta femme dans les projets de l'ONU-FEMMES et celle d'aujourd'hui ? Ya-t-il une différence ? Laquelle ?
5. Estimez-vous que les activités exercées par l'ONU-FEMMES auprès des femmes aient une influence sur leur autonomie ?
6. Estimez-vous que la participation des femmes aux activités de l'ONU-FEMMES ont une importance pour votre famille et la communauté ? Expliquez
7. Selon vous, les femmes ayant bénéficié l'appui de l'ONU-FEMMES sont-elles devenues plus autonomes par rapport aux autres femmes d'ici ?
8. Ya-t-il des changements qui s'opère au sein de votre famille et votre communauté dus aux activités exercées par ces femmes bénéficiaires de l'ONU-FEMMES ? Lesquels ? Expliquez

Je vous remercie !

3. Guide d'entretien destiné aux voisins des femmes bénéficiaires

1. Pouvez-vous me parler de vous ? (votre histoire)
2. Que signifie être femme autonome selon vous ?
3. Selon vous, l'autonomisation de la femme est-elle importante ? Expliquez
4. Comment voyez-vous les femmes qui participent dans les projets de l'ONU-FEMMES ?
5. Selon vous, ces projets apportent-ils des bénéfices pour ces femmes ? Précisez

6. Estimez-vous que la participation des femmes aux activités de l'ONU-FEMMES augmente leur contribution dans leur famille et dans la communauté ? Expliquez

7. Selon vous, les femmes ayant bénéficié d'activités des projets de l'ONU-FEMMES sont-elles devenues plus autonomes ? Expliquez

8. Ya-t-il des changements qui s'opère au sein de votre communauté dus aux activités exercées par ces femmes bénéficiaires de l'ONU-FEMMES ? Lesquels ? Expliquez

9. Est-ce que ces activités vous, vous influencent, vous ou autres femmes, d'une manière ou d'une autre ? Comment ?

Je vous remercie!

Version Kirundi

Mwaramutse, nitwa Joselyne NDUWIMANA, ndiko ndakora icigwa kubijanye n'ukuzamura umukenyezi. Nkaba rero nari nipfuje kubasaba akanya kugira tuyage namwe mundonse intererano izomfansha kwandika no gutunganya ico gikorwa. Ndizeye ko ivyo muza kumbwira vyose bizongirira akamaro kandi ndabemereyeko ivyo tuyaga atawundi muntu azobimenya

Mbaye ndabashimira!

1. Utubazo ku bakenyezi bafashwa na ONU-FEMMES

1. Mwoshobora kunyidondora mukandondorera n'umuryango wanyu?

2. Ku bwanyu, n'iyihe nsiguro mwotanga kuvyerekeye « umukenyezi yazamutse »?

3. Ku bwanyu, kuzamura umukenyezi birakenewe? Sigura!

4. ONU-FEMMES mwoba muyizi?

5. Mwoshobora kumbwira ibikorwa mukorera hamwe nayo?

6. Yatanguye gukorera ngaha iwanyu kuva ryari?

7. Mwoshoborakumbwira uko mwari mubayeho imbere yuko ONU-FEMMES igira ico ibafashije? Hoba hariho itandukaniro mugereranije nuno munsi? Sigura!

8. Mwitunganya gute mubijanye n'ugukoresha umwanya murivyo bikorwa mubifadikanije nivyo mu rugo?

9. Hari impinduka mubona kuri mwebwe, ku muryango wanyu canke mukibano zoba ziva canke zavuye kuvyo ONU-FEMMES yakoreye ngaha iwanyu?

10. Mu buzima bwanyu bwa misi yose na cane cane murugo iwanyu, hari ibikorwa mwoba mukora vyoba bibahesha agaciro? Ni ibihe? Vyoba bibazanira inyungu izihe?

11. Umuryango wanyu canke ikibano muri rusangi babafata gute kuvyerekeye ivyo mukora uno musi?

12. Mwoba mwibazako ibikorwa vya ONU-FEMMES harico bifasha kugira ubushobozi bwanyu bwisununura mumuryango iwanyu no mukibano? Sigura!

13. Mwibazako hari ubumenyi mwoba mwarakuye mubikorwa ONU-FEMMES yabakoreye? Iyihe canke izihe nyigisho?

Murakoze!

2. Utubazo ku bagabo bafise abakenyezi bafashwa na ONU-FEMMES

1. Mwoshobora kunyidondora mukandondorera n'umuryango wanyu?

2. Ku bwanyu, niyihe nsiguro mwotanga kuvyerekeye « umukenyezi yazamutse »?

3. Ku bwanyu, kuzamura umukenyezi birakenewe? Sigura!

4. Mwoshobora kumbwira uko mwari mubayeho umukenyezi wanyu atarafashwa na ONU--FEMMES?

5. Mwoba mwibazako ibikorwa ONU-FEMMES ikora vyoba bifise impinduka kubushobozi bwabakenyezi? Sigura!

6. Mwoba mwibaza ko ibikorwa ONU-FEMMES ikora vyoba bifise impinduka ku muryango wanyu no ku kibano? Sigura!

7. Kubwanyu, haritandukaniro mubona hagati y'abakenyezi bafashijwe na ONU-FEMMES n'abandi bakenyezi? Sigura!

8. Hari impinduka ziba kumuryango wanyu canke mukibano zoba ziva ku bikorwa abakenyezi bafashijwe na ONU-FEMMES boba bakora? Ni izihe?

Murakoze!

3. Utubazo kubandi bantu bo kibano

1. Mwoshobora kunyidondora?

2. Kubwanyu, niyihe nsiguro mwotanga kuvyerekeye « umukenyezi yazamutse »?

3. Kubwanyu, kuzamura umukenyezi birakenewe? Sigura!

4. Abakenyezi bafashwa na ONU-FEMMES mubabona gute ngaha iwanyu?

5. Hari akarusho mubona kwabo bakenyezi kavuye kubufashwa bahawe na ONU-FEMMES?

6. Kuba abo bakenyezi barafashijwe/ bafashwa na ONU-FEMMES, harakarusho mubona vyoba bifitiye imiryango yabo canke ikibano muri rusangi? Sigura!

7.Ku bwanyu, hari itandukaniro mubona hagati y'abakenyezi bafashijwe na ONU-FEMMES n'abandi bakenyezi? Sigura!

8. Hari impinduka mubona mukibano zoba ziva ku bikorwa abakenyezi bafashijwe/ bafashwa na ONU-FEMMES boba bakora? Ni izihe?

9. Mbega ivyo bikorwa vyabo bakenyezi harico vyoba bibafasha canke vyoba bifasha abandi bakenyezi muburyo butandukanye? Gute?

Murakoze!